

Extrait d'une histoire familiale **« *D'ici et d'ailleurs* »**

Je vous propose, en lecture, un extrait d'un ouvrage récent rédigé à partir d'une recherche généalogique effectuée sur trois siècles, et couvrant l'ensemble des branches de la famille.

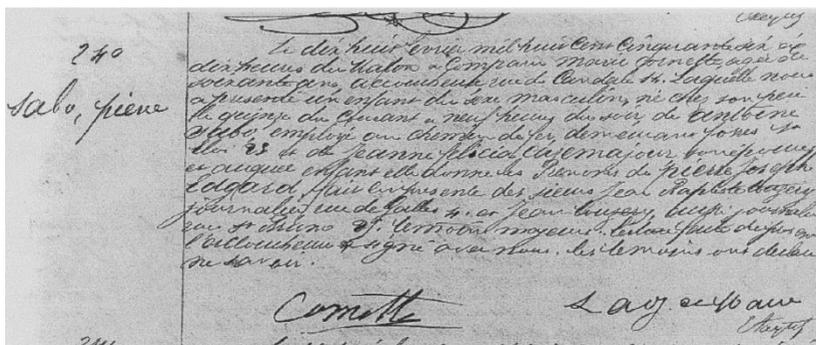
Les documents bruts ont été le point de départ à l'élaboration et à l'écriture d'un texte complété d'illustrations, qui a pour vocation de mieux approcher l'histoire familiale dans ses différentes composantes professionnelles, et de l'inscrire dans son contexte historique.

Du côté de Charles Sabo

Bigarrée, cosmopolite, osons ce qualificatif pour décrire une des branches de la famille, les Sabo. Les origines sont pour le moins diverses : Gers, Bordelais, Pays Basque, Côtes d'Armor, Haute Corse ; le voyage mérite d'être intéressant ...

Charles Sabo, mon arrière-grand-père, était le fils de **Pierre, Joseph, Edgar Sabo, que l'on appelait par son troisième prénom Edgar**. Pourquoi ? Disons que le prénom donné lors du baptême ne devait pas faire l'unanimité !

Edgar est né le 18 février 1856 à Bordeaux. Il doit peut-être son prénom à un frère plus âgé, qui s'appelait Edgar et qui est décédé en février 1855.



Acte de naissance d'Edgar Sabo

« Le dix-huit février mil huit cent cinquante-six, à dix heures du matin, a comparu Marie CORNETTE, âgée de soixante ans, Accoucheuse rue de Candale n°14. Laquelle nous a présenté un

enfant de sexe masculin, né chez son père le quinze du courant à neuf heures du soir, d'Antoine SABO, Employé au Chemin de fer, demeurant Fosse St Eloi n°23 et de Félicia CAZEMAJOUR, son épouse et auquel enfant elle donne les prénoms de Pierre Joseph Edgar. Fait en présence des Sieurs Jean Baptiste LAZERY, Journalier, rue de Galles n°4 et Jean COUZERY, aussi Journalier, rue St Muno n°25. Témoins majeurs ... »

Février 1856, le Second Empire a un peu plus de trois ans. Après la brève II^e République (1848-1852), Napoléon III règne de manière autoritaire sur un pays de trente-six millions d'habitants en pleine expansion. La guerre de Crimée livrée avec l'Angleterre contre la Russie va prendre fin le mois prochain. Si la France est vainqueur, les pertes humaines sont importantes. 95 000 soldats français sont morts au cours de la campagne. Un mois après la naissance d'Edgar, l'impératrice Eugénie met au monde le prince héritier Napoléon IV qui ne règnera pas. Victor Hugo publie *Les Contemplations*, et Flaubert *Madame Bovary*. Pierre Larousse publie la première édition du *Nouveau Dictionnaire de la langue française* qui sera un succès. Le pont de l'Alma est inauguré. Le roi du Cambodge fait appel à la France contre la double tutelle imposée par le Siam et l'Annam. La longue aventure de la conquête de l'Indochine commence.

Bordeaux est le 3^e port français. Le vignoble est toujours plus étendu et les ventes importantes. Les pins des Landes, plantés depuis la Révolution, alimentent le trafic du port : résines, poteaux de mines, traverses de chemin de fer. Les produits coloniaux (arachides, rhum, chocolat, liqueurs) sont en pleine expansion. Le pont de pierre a tout juste trente ans, et les faubourgs de la rive droite se développent. Bordeaux poursuit sa modernisation

(création des boulevards, démolition des vieux quartiers...). En 1858, le premier système d'adduction d'eau de la ville est inauguré. L'eau est alors captée au Taillan, puis stockée rue Paulin dans un réservoir de 22 000 m³ avant de desservir les fontaines de la ville.



Bordeaux, Les Chartrons, au 19^e siècle, peinture de Louis Burgade, Musée d'Aquitaine

Edgar « *nait chez son père* ». A l'époque, les femmes accouchent le plus souvent à la maison. Les aristocrates et les bourgeoises reçoivent les soins de leur médecin ou d'un chirurgien, tandis que les femmes de basse condition sociale sont assistées par une sage-femme, une accoucheuse ou une matrone issue de leur milieu. Il n'en demeure pas moins que ce « métier sanitaire » est réglementé. La formation des sages-femmes s'est améliorée à partir de 1803 : en effet, à partir de cette époque, celles-ci doivent suivre pendant un an des cours théoriques, mais également apprendre la pratique, non

plus sur des mannequins, mais auprès des accouchées des hôpitaux. Inscrite au tableau de l'Ordre, l'accoucheuse doit suivre un code de déontologie qui établit les instruments qu'elle est en droit d'utiliser. Un arrêté ministériel précise les médicaments qu'elle peut prescrire. La sage-femme doit s'en remettre à un médecin en cas de complication.

Les conditions d'hygiène demeurent néanmoins très insuffisantes. La fièvre puerpérale fait des ravages et le taux de mortalité maternelle est d'environ 10%. A l'hôpital, on pense que cette fièvre se propage par les miasmes, les «*émanations malsaines*» des corps, et on se contente d'aérer les chambres par des courants d'air, après avoir isolé les malades. Le taux de mortalité infantile est élevé et dépasse 20%.

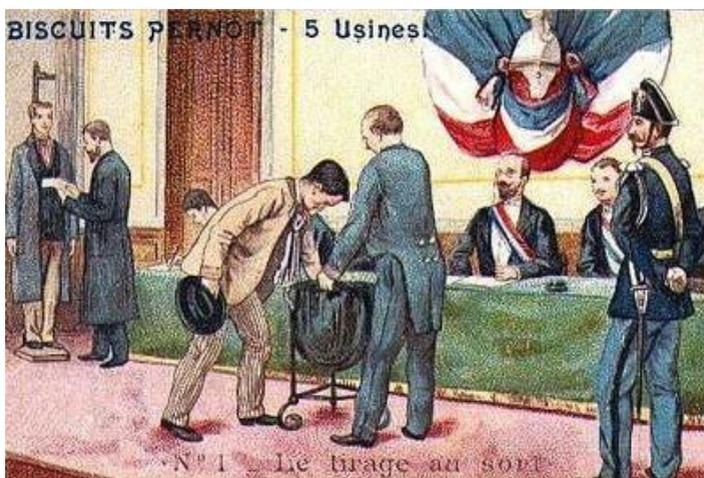
Les témoins cités lors de la déclaration de naissance sont journaliers. Des domestiques qui se louent au jour le jour. Main-d'œuvre d'appoint en ville, le journalier est un tâcheron qui peut pratiquer une multitude de métiers auprès des artisans ou sur le port.

Edgar, plus grand, ira à l'école. En effet, s'il faut attendre 1882 et Jules Ferry pour que l'enseignement laïc, gratuit et obligatoire concerne tous les petits Français âgés de 6 à 13 ans, la loi Guizot de 1833 oblige déjà chaque commune à entretenir une école primaire, sur fonds publics, privés ou confessionnels, et à en rémunérer les enseignants. Pour autant, tous les Français ne savent pas encore lire et écrire. Vers 1860, plus du quart des conscrits sont encore analphabètes. Edgar qui exercera la profession d'employé de

commerce, puis d'employé du gaz, a dû suivre avec profit l'enseignement dispensé.

Né en 1856, Edgar a 20 ans en 1876. Le temps de partir pour la caserne ! En 1883, Jean Frédéric Sabo, son demi-frère, né en 1863, typographe résidant à Paris, suivra le même chemin.

Pour mémoire, le régime de la loi du 27 juillet 1872 a institué le principe du service militaire universel, tout en maintenant le tirage au sort pour déterminer la durée du service, un ou cinq ans.



Le tirage au sort

Après qu'on ait réparti à chaque canton le nombre de conscrits qu'il doit fournir, les jeunes garçons d'une même classe (qui viennent d'avoir 20 ans), appartenant aux communes de ce canton sont réunis à la mairie du chef-lieu. Dans une urne tricolore, un sac, ils tirent au sort un numéro, et par là même arrêtent leur destin sur le plan de la conscription. C'est dans l'ordre de ces numéros qu'ils

passent ensuite devant le conseil de révision, qui juge de leur aptitude physique et des dispenses éventuelles. Le conseil de révision arrête son travail dès qu'il a réuni un nombre de jeunes gens aptes au service correspondant à l'effectif préalablement défini. Ceux-ci constituent les « *mauvais numéros* ». Les autres, ceux qui du fait du tirage avaient tiré un numéro élevé, et n'avaient pas eu à se présenter devant le conseil, étaient exempts de service armé ; c'étaient les « *bons numéros* ».



"Bon pour le service"

Après le tirage, on dévalisait les marchands de rubans, cocardes et numéros, et, ainsi attifés et décorés, les conscrits reprenaient le chemin de leurs communes respectives.

Ceux qui avaient un mauvais numéro arboraient un insigne doré, portant l'inscription « bon pour le service » ; ceux qui avaient le bon numéro, c'est-à-dire le numéro le plus élevé, mettaient un autre

insigne, portant la mention « bon pour les filles ». Ils ne partaient pour la caserne ...



"Bon pour les filles"

Edgar réside à Paris, rue Franklin n°1 ou rue de Provence n°1. Il effectue le tirage au sort à la mairie de Paris 18^e et tire le « *numéro 737* », un numéro assez élevé. Il n'est pas possible de dire si ce numéro était suffisant le jour du tirage pour échapper au Conseil de révision. Tout dépend du nombre de jeunes hommes présents et des besoins de l'armée. Toujours est-il qu'il ne se présente pas au Conseil de révision, et est porté « *Absent* ». Il est de fait déclaré « *Bon pour le service armé* ».

Affecté au 21^e Régiment d'infanterie, qui est en garnison à Langres, dans la Haute-Marne, Edgar est ajourné à un nouvel examen par le Conseil de révision en 1878 et 1879, vraisemblablement pour

inaptitude ou insuffisance physique temporaire. Il est déclaré « *Bon pour le service armé* » en 1880, mais « déclaré insoumis » le 31 novembre 1880. Nous ne savons pas s'il a effectué alors son service militaire. Il est, en revanche, rayé des contrôles de l'insoumission le 1^{er} avril 1902 pour vice de forme dans la constitution du dossier. Il est ensuite affecté à la garnison de la place de Paris, puis au 16^e bataillon dans l'armée territoriale. Il sera libéré du service militaire le 1^{er} septembre 1903.

ARCHIVES
DE
LE PARIS

NOMBRE D'ORDRE	NOMBRE DE UN OU EN SERV.	CANTON OU LE TIRAGE à en fait.	1 ^{er} NOM; 2 ^e PRÉNOMS ET SURNOM; 3 ^e État civil et signalment.	1 ^{re} TAILLE; 2 ^e PRODIGES; 3 ^e Degré d'instruction	DÉCISIONS du CONSEIL DE RÉVISION. Matière de ces décisions.	INDICATION DE LA PARTIE DE LA LOI DE RECRUTEMENT EN VIGUEUR sur laquelle les jeunes gens ont été placés par la décision du conseil.			DOMICILE. (On indique dans cette colonne les changements de do- micile et les résidences proba- bles.)
						1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	
			<p><i>Sabo</i></p> <p>1^{er} Nom, Prénoms, Surnoms 2^e Noms, Prénoms, Surnoms 3^e Noms, Prénoms, Surnoms 4^e Noms, Prénoms, Surnoms 5^e Noms, Prénoms, Surnoms 6^e Noms, Prénoms, Surnoms 7^e Noms, Prénoms, Surnoms 8^e Noms, Prénoms, Surnoms 9^e Noms, Prénoms, Surnoms 10^e Noms, Prénoms, Surnoms 11^e Noms, Prénoms, Surnoms 12^e Noms, Prénoms, Surnoms 13^e Noms, Prénoms, Surnoms 14^e Noms, Prénoms, Surnoms 15^e Noms, Prénoms, Surnoms 16^e Noms, Prénoms, Surnoms 17^e Noms, Prénoms, Surnoms 18^e Noms, Prénoms, Surnoms 19^e Noms, Prénoms, Surnoms 20^e Noms, Prénoms, Surnoms 21^e Noms, Prénoms, Surnoms 22^e Noms, Prénoms, Surnoms 23^e Noms, Prénoms, Surnoms 24^e Noms, Prénoms, Surnoms 25^e Noms, Prénoms, Surnoms 26^e Noms, Prénoms, Surnoms 27^e Noms, Prénoms, Surnoms 28^e Noms, Prénoms, Surnoms 29^e Noms, Prénoms, Surnoms 30^e Noms, Prénoms, Surnoms 31^e Noms, Prénoms, Surnoms 32^e Noms, Prénoms, Surnoms 33^e Noms, Prénoms, Surnoms 34^e Noms, Prénoms, Surnoms 35^e Noms, Prénoms, Surnoms 36^e Noms, Prénoms, Surnoms 37^e Noms, Prénoms, Surnoms 38^e Noms, Prénoms, Surnoms 39^e Noms, Prénoms, Surnoms 40^e Noms, Prénoms, Surnoms 41^e Noms, Prénoms, Surnoms 42^e Noms, Prénoms, Surnoms 43^e Noms, Prénoms, Surnoms 44^e Noms, Prénoms, Surnoms 45^e Noms, Prénoms, Surnoms 46^e Noms, Prénoms, Surnoms 47^e Noms, Prénoms, Surnoms 48^e Noms, Prénoms, Surnoms 49^e Noms, Prénoms, Surnoms 50^e Noms, Prénoms, Surnoms 51^e Noms, Prénoms, Surnoms 52^e Noms, Prénoms, Surnoms 53^e Noms, Prénoms, Surnoms 54^e Noms, Prénoms, Surnoms 55^e Noms, Prénoms, Surnoms 56^e Noms, Prénoms, Surnoms 57^e Noms, Prénoms, Surnoms 58^e Noms, Prénoms, Surnoms 59^e Noms, Prénoms, Surnoms 60^e Noms, Prénoms, Surnoms 61^e Noms, Prénoms, Surnoms 62^e Noms, Prénoms, Surnoms 63^e Noms, Prénoms, Surnoms 64^e Noms, Prénoms, Surnoms 65^e Noms, Prénoms, Surnoms 66^e Noms, Prénoms, Surnoms 67^e Noms, Prénoms, Surnoms 68^e Noms, Prénoms, Surnoms 69^e Noms, Prénoms, Surnoms 70^e Noms, Prénoms, Surnoms 71^e Noms, Prénoms, Surnoms 72^e Noms, Prénoms, Surnoms 73^e Noms, Prénoms, Surnoms 74^e Noms, Prénoms, Surnoms 75^e Noms, Prénoms, Surnoms 76^e Noms, Prénoms, Surnoms 77^e Noms, Prénoms, Surnoms 78^e Noms, Prénoms, Surnoms 79^e Noms, Prénoms, Surnoms 80^e Noms, Prénoms, Surnoms 81^e Noms, Prénoms, Surnoms 82^e Noms, Prénoms, Surnoms 83^e Noms, Prénoms, Surnoms 84^e Noms, Prénoms, Surnoms 85^e Noms, Prénoms, Surnoms 86^e Noms, Prénoms, Surnoms 87^e Noms, Prénoms, Surnoms 88^e Noms, Prénoms, Surnoms 89^e Noms, Prénoms, Surnoms 90^e Noms, Prénoms, Surnoms 91^e Noms, Prénoms, Surnoms 92^e Noms, Prénoms, Surnoms 93^e Noms, Prénoms, Surnoms 94^e Noms, Prénoms, Surnoms 95^e Noms, Prénoms, Surnoms 96^e Noms, Prénoms, Surnoms 97^e Noms, Prénoms, Surnoms 98^e Noms, Prénoms, Surnoms 99^e Noms, Prénoms, Surnoms 100^e Noms, Prénoms, Surnoms</p>	<p>1^{re} 1^m 50</p> <p>2^e 1^m 50</p> <p>3^e 1^m 50</p>	<p>Abent</p> <p>Non payé</p> <p>1^{re} 1^m 50</p> <p>2^e 1^m 50</p> <p>3^e 1^m 50</p>	<p>1</p> <p>1</p> <p>1</p>	<p><i>Sabo</i></p>		

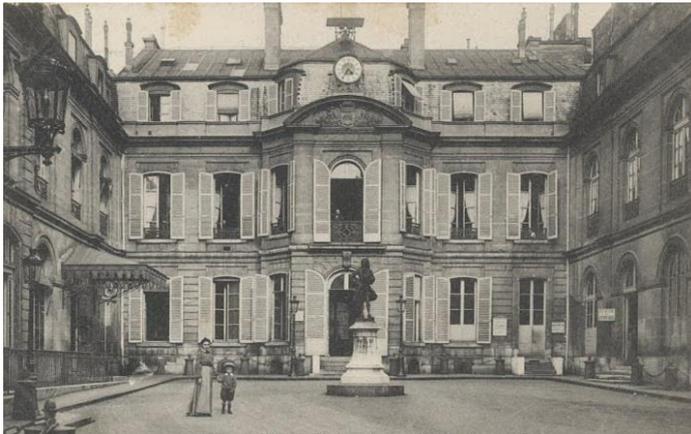


Au 66 rue du faubourg Montmartre

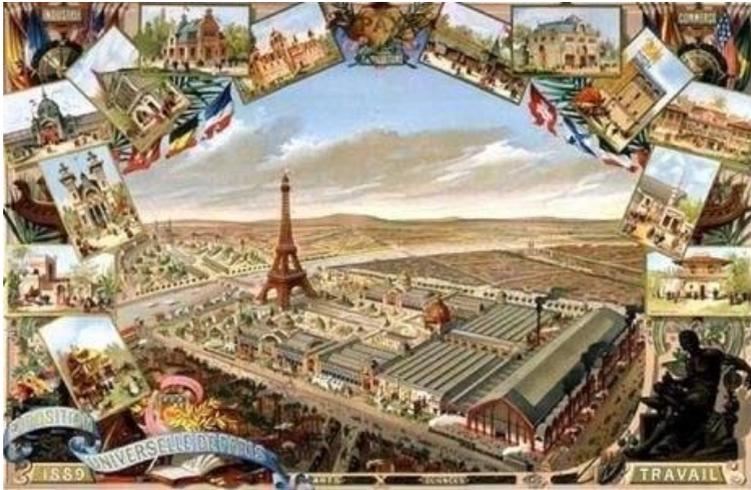


Rue du Faubourg Montmartre

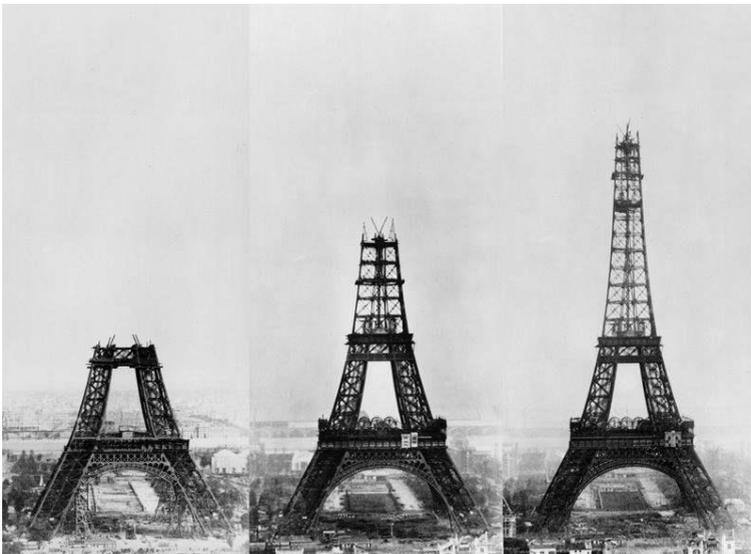
Edgar assiste peut-être à la construction de la Tour Eiffel. Sans doute, sera-t-il l'un des nombreux visiteurs de l'Exposition universelle de 1889 ?



La mairie du 9e où se maria Edgar Sabo



Exposition universelle de 1889. Le champ de Mars et les pavillons



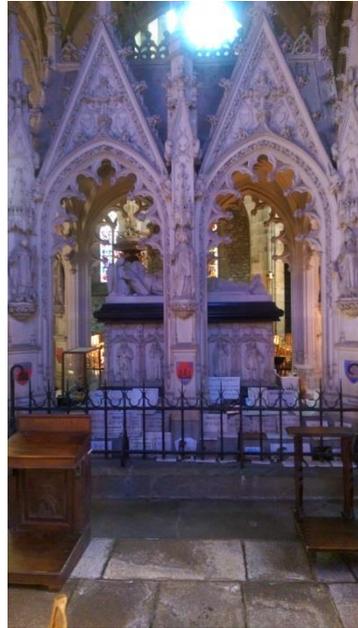
Construction de la Tour Eiffel



Le Paris de l'époque

Il n'a que peu de pas à faire pour rencontrer sa future épouse qui réside de l'autre côté de la rue au n°63. **Marie Joseph Le Levier** est une Bretonne née à Tréguier, une petite ville de 3000 habitants dans les Côtes du Nord, aujourd'hui les Côtes d'Armor.

Ville religieuse, peu développée sur le plan économique et commercial, Ernest Renan, l'écrivain, philosophe et historien originaire de Tréguier, la décrit comme *« Une ville tout ecclésiastique, étrangère au commerce et à l'industrie, un vaste monastère ou nul bruit du dehors ne pénètre, où l'on appelait vanité ce que les autres hommes poursuivent, et où ce que les laïques appellent chimère passait pour la seule réalité. »*



Cathédrale de Tréguier et tombeau de Saint-Yves

Marie fait sans doute partie de cette première vague d'émigration bretonne qui, à la fin du 19^e siècle, arrive sur Paris. En effet, la pression démographique exercée sur les campagnes bretonnes, à l'époque très catholique, est énorme. En 1872 la population en Bretagne s'élève à 3 millions de personnes et la population rurale y représente au minimum 70 % dans les quatre départements, jusqu'à 91 % dans les Côtes-du-Nord. Ainsi, face à l'exiguïté des exploitations agricoles qui ne peuvent nourrir toutes les bouches, il est nécessaire pour certains de se résoudre au départ pour trouver un emploi.



Coiffe du pays de Tréguier

Cet exode coïncide avec les premiers travaux de désenclavement de la région et l'arrivée du train dans les années 1870. Ainsi de 1872 à 1891, on ne compte pas moins de 126 000 départs, et plus de 200 000 de 1891 à 1911. Une émigration rurale, plutôt qu'un véritable exode dont le mythe a pourtant longtemps perduré, se met alors en place. Une émigration temporaire qui alimente surtout le bassin parisien. Beaucoup de Bretonnes seront bonnes à l'instar de Bécassine, d'autres seront couturières, comme Marie.

Marie exerce la profession de couturière. Le métier est pratiqué à domicile ou en atelier. Par habitude, dans la majorité des familles, on alterne les vêtements deux fois par an. Les habits d'été sortent

Le mariage a été célébré le 10 Mars 1886 à Paris, entre M. Edgar Sabo, né le 10 Mars 1860 à Paris, et Mlle Marie Le Levier, née le 10 Mars 1860 à Paris, tous deux célibataires. Les témoins sont M. et Mme Sabo, père et mère de l'époux, et M. et Mme Le Levier, père et mère de l'épouse. Le mariage a été célébré en l'église de la paroisse de Saint-Martin des Champs, à Paris.

Sabo 806

8

Le Levier.

Acte de mariage d'Edgar Sabo avec Marie Le Levier, détails

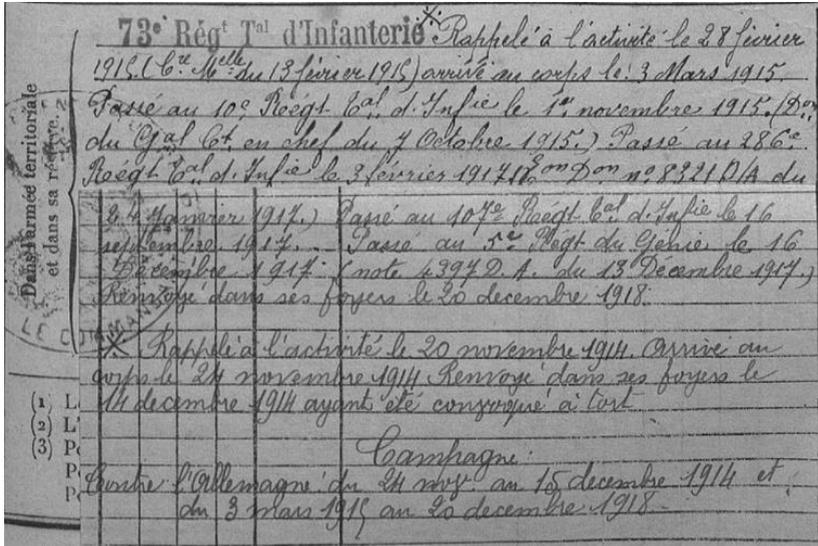
des armoires à Pâques, les tenues d'hiver à la Toussaint. Les vêtements, même usés, sont portés chez la couturière pour être ravaudés et rafraichis lorsqu'on ne les porte pas. Tenir une saison de plus. Pour les enfants, afin de ne pas dépenser plus qu'il ne convient, les cadets portent, après retouche, ce que les aînés ou les cousins n'ont pas fini d'user. Bien souvent, les couturières n'ont pas assez de leurs deux mains pour satisfaire la clientèle.

Le mariage est célébré le 14 août 1883 à Paris. Edgar a 27 ans, Marie 23 ans. Ils auront trois enfants, Marie né en 1880, Louis qui décédera bébé en 1884 et Charles qui naîtra à Bordeaux en 1886.

Marie décédera au Bouscat le 24 juin 1917, Edgar le 25 juin 1928 à Bordeaux.

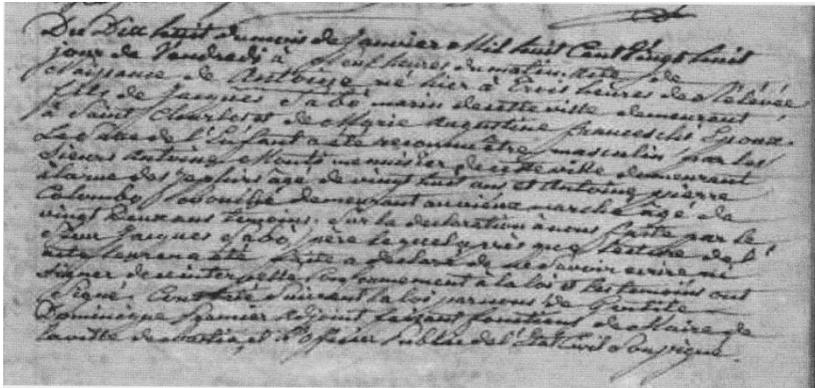
Marie aura un frère Charles Marie qui naît le 16 novembre 1871 au Tréguier. Marin de profession, il effectuera son service militaire en 1892 au sein de la marine nationale en tant que « matelot distributeur comptable ». Il est versé à l'armée de terre en 1903 au Régiment d'infanterie de Guingamp.

Il est rappelé à l'activité le 28 février 1915 dans l'armée territoriale ; il est âgé de 44 ans. Il fera campagne contre l'Allemagne jusqu'au 20 décembre 1918. Les missions données aux « pépères » sont diverses : gardes en tous genres, escortes de prisonniers, installation de terrains d'aviation, entretien de routes et de voies ferrées, creusement et réfection de tranchées, ravitaillement en première ligne en vivres et munitions, ramassage, identification et ensevelissement des cadavres, construction et garde de camps de prisonniers, service aux gares des permissionnaires, etc.



Extrait des états de service de Charles Le Levier

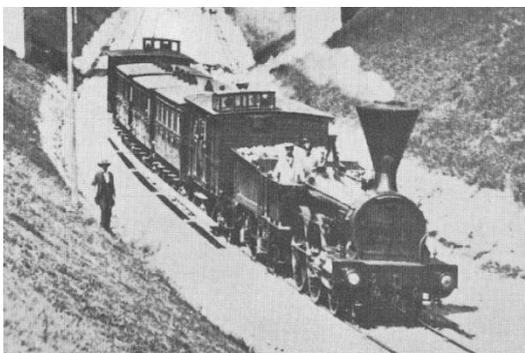
Le père d'Edgar, Antoine Sabo, qui se faisait appelé Emile, est Corse. Il est né le 17 janvier 1828 à Bastia dans une famille de marins. Pour mémoire, la Corse est rattachée à la France depuis 1768 et Napoléon 1^{er} est mort sept années auparavant, en 1821. En 1827, la première route carrossable Bastia-Ajaccio s'achève puis de nombreuses autres routes sont aménagées. En 1830, le premier service de bateaux à vapeur relie la Corse au continent. Les ports, Bastia, Ajaccio, Bonifacio, Ile-Rousse, s'agrandissent. Les villes s'embellissent, l'éclairage au gaz arrive à Bastia, de même que l'alimentation en eau potable.



Acte de naissance d'Antoine Sabo

La Corse demeure néanmoins une terre pauvre. Eloignée du continent, elle n'a aucune activité industrielle et souffre d'un retard dans son développement économique. De surcroît, la population augmente fortement au 19^e siècle et l'île devient une terre d'émigration. Faute de débouchés locaux, les Corses n'ont d'autre choix que de s'expatrier vers le continent où ils entrent dans l'administration, mais aussi vers les Amériques ou encore les colonies africaines et asiatiques.

Le métier de marin est très rude et de peu de rapport. Cela peut expliquer le départ d'Antoine, désireux de s'élever dans l'échelle sociale en entrant dans « l'administration ». Antoine réussira puisqu'il sera chef de la comptabilité de la Compagnie des Chemins de fer du Midi. Il participe à la grande épopée du rail au 19^e siècle.



Le train dans les années 1855-1860

En 1851, le pays ne compte encore que 3 500 km de voies ferrées contre plus de 10 000 km en Grande-Bretagne. Le retard sera comblé grâce à la politique de Napoléon III caractérisée par un engagement financier de l'État dans les entreprises ferroviaires. Il y aura près de 20 000 km de voies ferrées en 1870, sur lesquelles circuleront annuellement plus de 110 000 000 voyageurs et 45 000 000 tonnes de marchandises. Toutes les grandes et moyennes villes françaises sont desservies. En 1852, la ligne entre Bordeaux et Angoulême est ouverte permettant de relier Bordeaux à Paris en onze heures. Les trains de la compagnie Paris-Orléans-Midi à destination de la capitale partent de la gare de Bordeaux-Orléans située rive droite. En 1855, la gare Saint-Jean est construite, ainsi que la voie ferrée de ceinture et la gare du Médoc.

Antoine est-il muté à Bordeaux ? Toujours est-il que c'est dans cette ville qu'il fait la rencontre de **Jeanne Félicia Cazemajour** qu'il épouse le 18 avril 1854. Elle a 18 ans, lui, 26 ans. La famille s'établit à Bordeaux où ils auront un enfant, Pierre, Joseph appelé Edgar.



Exp. 2. R.



Enregistré à Bordeaux, le 17 Mars 1854, le vingt quatre mars 1854,
f. 93 v. 2, au A. 1000 cinq francs, dans
cinq pages cahiers 6.

Notaire signataire

Devant Mr Fournier
et son collègue, notaires à Bordeaux, soussignés,
Ont Comparu:

Monsr: Antoine Sabo, employé au
chemin de fer du Midi, demeurant à -
Bordeaux, rue Henri IV n. 7,
" fils légitime et majeur du sieur -
" Jacques Louis Sabo, décédé, et de Madm^e -
" Marie - Augustine Franceschi, demeurant à Bastia,
" stipulant en son nom personnel,
D'une Part,
Et Madelle Jeanne Cazemajour,
demeurant avec sa mère,
" fille légitime et mineure de Mr Jean
" Cazemajour, ancien négociant, décédé,
" et de Madm^e Marguerite Clémence
" Lajarriges, demeurant à Bordeaux,
" Chemin de Lessac n. 41,
" stipulant avec l'autorisation et le
" consentement de sa mère, ici
" présente,

D'autre Part,
Lesquels ont arrêté ainsi qu'il
suit les conventions civiles de mariage
procté entre eux et qui sera incessamment
célébré à la mairie de cette ville
article 1. Les futurs époux déclarent

Contrat de mariage Antoine Sabo et Jeanne Cazemajour

no ars.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

adopter le régime de la communauté réduite
aux acquêts, telle qu'elle est réglée par les
articles 1498 et 1499 du Code Napoléon.

Article 2. Ils seront associés par moitié
en tous les acquêts meubles et immeubles
qu'ils feront pendant leur mariage, et
l'indivision entière de cette communauté
appartendrá au survivant des époux,
qu'il y ait ou non des enfants de leur
union.

Cette stipulation est faite comme
condition du mariage et convention
entre associés, conformément à l'article
1525 du même Code, sans libéralité ni
réduction.

Article 3. Les futurs époux déclarent
n'avoir aucune constitution à se faire,
ni aucun apport à faire constater.

Celles sont les conventions des parties.
En conformité de la loi du dix-huit
mil huit cent cinquante, M^r Fournier a
lu aux parties le dernier alinéa de chacun
des articles 1391 et 1394 du Code Napoléon.

Dont acte:

Fait à Bordeaux, en
l'étude de M^r Fournier

Le vingt-deux février mil
huit cent cinquante-quatre.

Après lecture, les parties

Antoine se singularise dans cette histoire familiale par son engagement dans le mouvement spirite, une mouvance bien implantée à Bordeaux dans la seconde moitié du 19^e siècle.

Le spiritisme, pour ses adeptes, est une philosophie qui répond aux questions fondamentales de l'être humain : d'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? Dieu demeure le principe de toutes choses, c'est une force d'amour, créatrice, infinie et éternelle. L'âme du défunt subsiste après la mort, et les médiums sont les intermédiaires par qui les esprits peuvent se manifester aux humains. L'au-delà est le milieu naturel de l'esprit, c'est une dimension hors de la matière dans laquelle se retrouvent les âmes humaines ayant vécu sur Terre ou sur d'autres mondes.

Le Spiritisme s'ouvre également au monde des vivants ; il se penche sur les grands problèmes de société : racisme, injustices, droits de l'homme, etc. En effet, issus d'une même force divine, les esprits sont tous appelés à la même évolution. Il n'y a donc pas de différences à faire du point de vue de l'égalité. L'évolution collective de l'humanité ne passera que par le sens du partage et de l'amour. L'avancement moral devra passer par l'émancipation spirituelle de tous les individus. Il faut tirer l'humain vers le haut. Même si, en 1864, les ouvrages d'Allan Kardec, le fondateur de la philosophie spirite en France, sont mis à l'index par le Vatican, le spiritisme demeure pour ses adeptes une formule chrétienne de partage, de liberté et de dignité pour tous les hommes et pour tous les peuples sans distinction d'ethnies ou de culture.

Allan Kardec (1804-1869) est l'auteur de cinq livres fondamentaux du spiritisme continuellement réédités jusqu'à nos jours, et de la

Revue spirite encore publiée aujourd'hui. Sa tombe, au cimetière du Père-Lachaise, est toujours fleurie. Il côtoiera Antoine qui sera même en 1864 son secrétaire à Paris. Allan Kardec qui dira que *« Sur la Famille d'Antoine Sabo, le Spiritisme a versé à pleines mains ses bienfaisantes consolations... »*

Pour comprendre la philosophie du spiritisme, Kardec nous indique également que :

« L'homme n'est pas seulement composé de matière, il y a en lui un principe pensant relié au corps physique qu'il quitte, comme on quitte un vêtement usagé, lorsque son incarnation présente est achevée. Une fois désincarnés, les morts peuvent communiquer avec les vivants, soit directement, soit par l'intermédiaire de médiums de manière visible ou invisible (Le Livre des Esprits) »



Buste d'Allan Kardec

Victor Hugo goûtera au spiritisme, affichant ses convictions concernant la survie de l'âme, lorsqu'il écrit :

« Ceux que nous pleurons ne sont pas les absents, ce sont les invisibles. »

Il n'est pas interdit de s'interroger sur les raisons qui ont amené Antoine à embrasser cette philosophie. Antoine avait perdu son père, Jacques, alors qu'il était âgé de 4 ans. Au-delà de la souffrance, du manque, a-t-il recherché ce père dans une autre dimension ? A-t-il été initié ou encouragé dans cette démarche par sa belle-mère et sa fille toutes deux « médiums du plus haut degré », d'après l'Esprit Eraste, dans un message reçu à Paris par le médium Alis d'Ambel, et par Kardec¹. La même revue qui indique que « Mme et Mlle Cazemajour conquièrent la sympathie jusqu'en dehors des limites de Bordeaux... » Enfin, le décès, dans les années 1860, de Jeanne accentue-t-il un peu plus sa quête spirituelle ?

Antoine fonde la Société Spirite de Bordeaux, en présence d'Allan Kardec, le 14 octobre 1861. La Société de Bordeaux, forte d'environ 300 personnes, coordonnerait des groupes de 10 à 12 personnes de divers endroits de la ville. A cette occasion, Joseph Sabo, âgé de cinq ans et demi, saluera Allan Kardec avec éloquence :

« Monsieur Allan Kardec, permettez au plus jeune de vos enfants Spirités de venir en ce jour, à jamais gravé dans nos cœurs, vous exprimer la joie que cause votre arrivée parmi nous. Je suis encore à l'âge de l'enfance ; mais mon père m'a déjà appris ce que sont les Esprits qui se manifestent à nous, la docilité avec laquelle nous devons suivre leurs conseils, les peines et les récompenses qui leur sont accordés ; et dans quelques années, si Dieu le juge à propos, je

¹ Première Épître aux Spirités de Bordeaux, par Eraste, humble serviteur de Dieu. Revue Spirite novembre 1861

veux aussi, sous vos auspices, devenir un digne et fervent apôtre du Spiritisme, toujours soumis à votre savoir et à votre expérience. M'accorderiez-vous, en retour de ces quelques mots dictés par mon petit cœur, un baiser que je n'ose vous demander ? » (RS, FEB, 1861, novembre, p. 477).

Antoine contribuera activement à l'essor du mouvement spirite en écrivant et en publiant lettres, articles et nouvelles dans différents périodiques dont *La Revue Spirite* et *La Ruche Spirite Bordelaise - Revue de l'Enseignement des Esprits* (1863 - 1865)-, le premier périodique spirite de Bordeaux.

Son domicile, à l'époque, se trouve 13, rue Barennes (la rue commence dans la rue Mandron et se termine dans la rue Le-Chapelier et se trouve à deux pâtés de maison du beau Jardin Municipal de Bordeaux).



13 rue de Barennes, logement familial et siège du mouvement

Antoine rêvait d'une immense Société spirite qui rassemblerait, en son sein, non seulement tous les adeptes de Bordeaux, mais aussi tous ceux du Midi de la France. Hélas pour lui, son grand projet fut miné et prit des proportions bien différentes à cause de dissensions intestines. Antoine se verra même invité à se retirer, et à abandonner les responsabilités qu'il avait au sein du mouvement.

Un petit mot sur Jeanne, sa première épouse. Jeanne est née le 26 septembre 1835 à Bordeaux, est la fille de Jean Cazemajour qui déclare la profession de commis négociant lorsqu'il épouse, à l'âge de 35 ans, Marguerite Lajarriges de quinze ans sa cadette. Les négociants sont des personnes qui font du commerce en gros, mais nous ne savons pas dans quelle branche du commerce exerçait Jean.

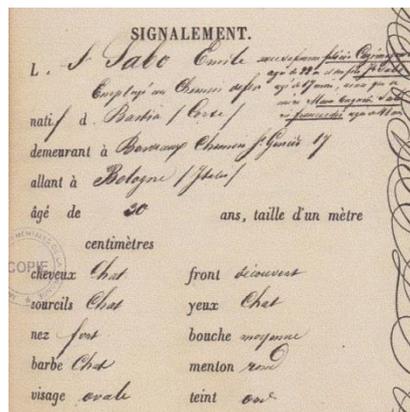
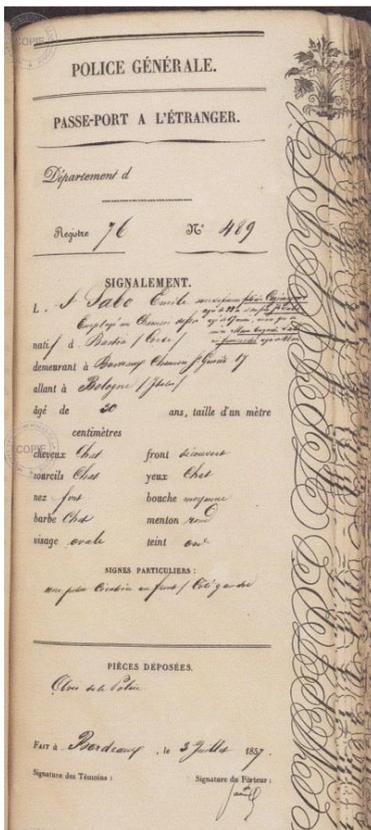
En juillet 1857, la famille se rend en Italie, à Bologne (cf. copie passeport ci-dessous) pour des raisons ignorées à ce jour. Jeanne décèdera jeune, âgée d'environ 25 ans, à une date inconnue, dans les années 1860.

Antoine se remariera le 24 décembre 1862 avec Catherine Cazemajour, sœur de Jeanne. Un enfant naîtra de cette union, Jean Frédéric Hyppolyte né le 18 novembre 1863, à Bordeaux.

Pour compléter cette présentation, le 7 octobre 1863, lors d'une séance de spiritisme, le médium Jean Hillaire entrera en contact avec Jeanne qui demandera à sa sœur enceinte d'Antoine d'aimer son fils (Joseph) autant que la petite créature qui lui sera bientôt

confiée. Hillaire décrit même, à cette occasion, comment il voyait l'esprit Félicia :

« Cheveux d'un blond foncé, visage maigre et pâle, une robe grise avec des rayures en diagonales (cette description correspond à l'ultime vêtement qu'elle portait en Italie) » (Les miracles de nos jours, Auguste Bez, pp. 66-7).



Passeport d'Emile (Antoine) Sabo

Nous perdons ensuite la trace d'Antoine que ce soit sur le continent ou en Corse, où il est peut-être retourné passer ses vieux jours ; peut-être est-il décédé ? L'énigme est entière à ce jour. Il est « *porté disparu en 1871* » sur l'état signalétique des services de son fils Edgar lorsque celui-ci est appelé pour effectuer son service militaire. Il est absent au mariage de ce même fils Edgar avec Marie Le Levier en 1883. Le concernant, la mention « *Absent et sans nouvelle* » est portée sur l'acte de mariage d'Edgar. Tout comme il est absent lors du mariage de Jean Frédéric le 7 août 1886.

Avec Marie Le Levier, l'épouse d'Edgar, nous allons maintenant partir pour la Bretagne, le Trégor.

Le père de Marie Joseph, **Jean-François Le Levier** est né le 7 février 1828 à Tréguier. La déclaration de naissance est faite en présence de deux témoins qui exercent le métier de tisserand.



Arbre de la branche LE LEVIER

N° 11.

De *huitième* jour du mois de *février*, mil huit
cent vingt-huit, à *neuf heures* du matin.

ACTE DE NAISSANCE de *Jean-François Le*
Levier né le *plus à huit*
à *deux* heures du soir, fils légitime
de *Charles*, âgé de *vingt-neuf* ans,
profession de *journalier*
et de *Marie Le Guault*,
âgée de *quarante-deux* ans, profession de
demeurant à *Tréguier*.

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être
du sexe *Masculin*.

La déclaration de la naissance a été faite par
Charles âgé de
vingt-neuf ans, profession de *journalier*,
demeurant à *Tréguier*.

Premier témoin, *Charles*,
âgé de *quarante-deux* ans, profession de *tailleur*,
demeurant à *Tréguier*.

Second témoin, *Mil*,
âgé de *vingt-neuf* ans, profession de *tailleur*,
demeurant à *Tréguier*.

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins
ont déclaré *se faire* signer.

François Levier

Constate suivant la loi, par moi *Jean-Baptiste*
Levier, Officier de l'Etat civil soussigné,
Charles
Mil

Acte de naissance de Jean-François Le Levier

Jean-François exercera le métier de boulanger, ou « *baraer* » en breton. Le pain ou « *bara* » en Bretagne, comme dans tout l'Occident, est à la fois la nourriture de base et un aliment symbolique. La consommation de pain est importante, deux à trois livres par personne et par jour au début du 20^e siècle. Le pain de froment est réservé aux personnes des classes aisées. Le reste de la population mange du pain fait de farine entière, souvent de seigle, voire même d'orge. Un mélange de seigle et de froment donne le « *mistilhon* », le méteil. Le pain est souvent complété par d'autres préparations à base de farine mais nécessitant moins de combustible pour leur cuisson : crêpes, bouillies, far ... En 1900, le kilo de pain vaut trente-huit centimes ; le salaire journalier d'un ouvrier de manufacture est de quarante sous (deux francs).

Le métier de boulanger est un métier urbain. Dans les campagnes, la préparation du pain est familiale et se déroule dans les fermes. Le pain de quatre livres est la référence. Au début du repas, après la prière de remerciement, le maître de maison, assis à l'extrémité de la table, marque le pain d'une croix et le coupe pour les convives. Souvent, il utilise une faucille à pain, « *ar falz-bara* », instrument à la forma particulière et réservée à cet usage. Une fois le repas terminé, la miche est renfermée dans un linge à l'abri des animaux. Le jeudi saint, il était de coutume de pendre une miche à la poutre maîtresse du logis et de l'y laisser jusqu'à la semaine pascale suivante : en absorbant les mauvais airs, elle protégeait des pandémies la maisonnée. Le premier janvier, on saluait l'an nouveau, que l'on priait d'être généreux, en jetant du pain dans les fontaines.



La cuisson du pain au four du village



Four à pain en granit en Basse-Bretagne

Jean-François a épousé **Marie, Joseph Le Merrer**, le 9 mai 1859 à Tréguier. Ils sont âgés respectivement de 32 et 31 ans, âge relativement avancé pour une union et les maternités qui vont suivre. Mois traditionnellement consacré à la Vierge Marie, on évite alors de se marier lors de ce mois davantage consacré au

recueillement. Mais, il semble que la grossesse de Marie, elle accouchera le 8 décembre suivant, ait peut-être précipité les choses. Le père de Marie, Yves Le Merrer, est décédé. Sa mère, Marie Le Martret est ménagère à Pleumeur-Bodou.

Marie est domestique. Le ou la domestique se gage au service d'autrui, en maison bourgeoise ou en exploitation agricole. Dans les fermes, il s'agit souvent du valet, « *le Goas* » en breton. Elle est native de Pleumeur-Bodou, petite ville de 2600 âmes sur les bords de la Manche, distante de vingt-huit kilomètres de Tréguier. Étymologiquement, « *Pleumeur* » signifie grande paroisse. « Bodou » proviendrait de saint Bodo (ou Podo), fondateur de la commune.



Pleumeur-Bodou



Pêcheuses de goémon à Pleumeur-Bodou

Le territoire est profondément marqué par la vie rurale, la pêche et ... la contrebande. La vie rurale est difficile et l'espérance de vie faible, 37 ans pour les hommes, 43 pour les femmes au début du 20^e siècle. Il n'est pas anodin de mentionner que la presse locale dénonce l'usage abusif de l'alcool au sein de la population masculine.

Le grand-père de Marie, **Charles Le Levier**, touche également au pain puisqu'il est fournier après avoir été jardinier. Le fournier a la responsabilité de la conduite d'un four, plus particulièrement d'un four à pain. Charles est né à Langoat, dans les Côtes d'Armor, en 1777, sous le règne de Louis XVI.

Charles fils Legitime de Jean Le Levier, et de Louise
Le Dret les père et mere de ce bousq, né centator asant
L'aurore, a été baptisé. Sur les saints fonts de cette Eglise
par le sousignat Recteur ce jour Septieme de Novembre
L'an mil sept cent dix sept parain a été
Charles Lucas qui signe, et marraine Anne Guibou
qui avai Le pere de L'enfant a déclaré ne savoir
signer.
C. LUCAS. Fr. Capitaine Recteur de Lougouat.

Acte de naissance de Charles Le Levier

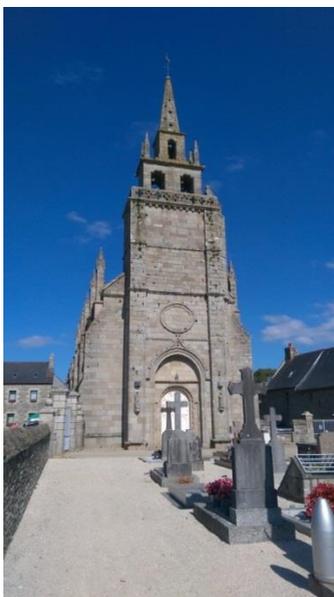
Charles s'est marié à deux reprises, d'abord, en 1811, avec Marguerite Chesneau, une filandière originaire de Pleumeur-Gautier, qui décèdera avant 1822. Puis, en 1822, avec Marie Sébastienne Le Gueult, née le 14 mars 1786 à Trégier, bouchère de son état, qui lui donnera un fils Jean-François. Si le père de Marie Sébastienne est présent à la cérémonie, sa mère Mauricette Le Peven est décédée. La famille de Marie Sébastienne tient une boucherie à Tréguier.

Le père de Charles, **Jean Le Levier**, est né en décembre 1733 à Minihy-Tréguier. Il décèdera en 1812, à l'âge respectable de 78 ans. Lui aussi se mariera à deux reprises. D'abord avec Marie Le Manchec qui décèdera en 1774, puis l'année suivante avec Louise Le Dret qui est âgée de 38 ans et qui est tricoteuse, une « *femme ou jeune fille qui gagnait quelque monnaie en confectionnant des ouvrages de tricot : bas, bonnets, chandails, chaussettes, etc. Elles se servaient généralement de la laine qu'elles avaient filée.* »

jean Le Levier veuf de Marie Le
manchech, et Louise Le Dret fille
majeure de feu François, et de
Renée, salués de cette presse fiancés en
face d'eglise, et bannis au port de la grande
Mer de la mer, quinze, et dix huit, puis
mils sept cent soixante et quinze, sans oppo-
sitions de nosse connoissance, ont été
de leur mutuel consentement conjoints
en légitime mariage le vingt et deux
Juid. mois et an, par le soussigné qui
leur a donné la bénédiction nuptiale en
présence de Renée Le Dret, et de Louis Le
Dret, Jean Le Boest officier primum
et autres quinze signant M. Moisant
de Pedernec rect. de pedernec

Acte de mariage de Jean Le Levier et Louise Le Dret, 8 juin 1775 à Pedernec

Jean est sacristain à l'église de Minihy-Tréguier. Chargé de la tenue de la sacristie et du bon déroulement matériel des célébrations, le sacristain prépare notamment tous les objets liturgiques nécessaires pour la messe. Il est vraisemblable que cette activité venait en complément de son activité à la ferme. Il en est de même pour son père **Yves Le Levier** qui était sonneur de cloche dans la même église et cultivateur. Très impliqués dans la vie pastorale de leur paroisse, père et fils sont deux bons représentants de la ferveur catholique bretonne.



Eglise de Minihy-Tréguier

Yves Le Levier fils naturel et légitime de Yves Le Levier et
 Delizabeth Balgou de la paroisse de Minihy-Tréguier et
 baptisé a été par les sacres fonts de l'église cathédrale de Tréguier
 par le soussigné Recteur le dix-neuvième d'octobre mil sept cent
 trois; par le père et marie a été Yves Le Levier fils de Yves et
 de marie Le Roy qui signe et Jacques Balgou focar de
 la dite Delizabeth qui a déclaré ne savoir signer, tous deux
 de la paroisse de Minihy-Tréguier
 Yves Le Levier
 Jacques Balgou
 Jean Dumoulin serou
 Recteur de Minihy-Tréguier

Acte de naissance d'Yves Le Levier. "Né du matin et baptisé a été sur les Fonts de
 l'église cathédrale de Tréguier par le soussigné Recteur le dix-neuvième d'octobre
 mil sept cent trois."

Yves est né le 19 octobre 1703, il se mariera en 1730 avec Anne David née en 1706. Le couple aura trois enfants. Yves et Anne décèderont respectivement en 1782 et en 1768. Le père d'Yves s'appelait également Yves, un prénom a priori fort répandu dans la paroisse où a exercé le saint homme. Il est né en 1670, est cultivateur et épouse en 1701 Elisabeth Balorge, qui lui donnera deux enfants. Yves décède en 1750. Les parents d'Yves se prénommaient Jean, né avant 1652, et Catherine Tanic.

Le quatorzième jour de février mil sept cent trente, après les fiançailles
faites en face de l'église, entre Yves Le Levier, cultivateur, et Anne
David, tous deux de la paroisse de Minihy, et les
proclamations des bans de leur mariage futur, aussi faites
en présence de grand nombre dans l'église cathédrale de
par trois jours de Dimanche et fête Consécration de nos
seigneur, le premier de février dernier, le second et troisième
février par un mois sans aucune opposition, par le
Recteur de la Paroisse de Minihy, ay publiquement
interrogés led. Yves Le Levier et led. Anne David et
de leur consentement mutuel par moi solennellement
pris par paroles de present et ay conjoints en mariage
de l'église cathédrale de Minihy en présence d'Yves Le
Levier, père d'Yves Le Levier, et d'Anne David, père de
led. David, Anne et Yves Lebonicq, le curé et des
sousignés Yves de Feulx Yves Lebonicq
Yves Lebonicq
Recteur de Minihy

"Le quatorzième jour du mois de février mil sept cent trente, après les fiançailles faites en face de l'église, entre Yves Le Levier et Anne David, tous deux de la paroisse du Minihy et les proclamations des bans de leur mariage futur, aussi

faites en prône de Grandes Messes dans l'Eglise Cathédrale de Tréguier, par trois jours de dimanche et fête consécutifs. Savoir, le vingt-neuf de janvier dernier ; le second et cinquième février, présent mois, sans aucune opposition. Je soussigné Recteur de la Paroisse du Minihy, ay publiquement interrogé ledit Yves Le Levier et ladite Anne David et de leur consentement mutuel, par moi solennellement pris par paroles de présents, les ai conjoint en mariage en l'Eglise Cathédrale de Tréguier. En présence d'Yves Le Levier, père dudit Yves Le Tellier, de Tugdual David père de ladite David Anne. »

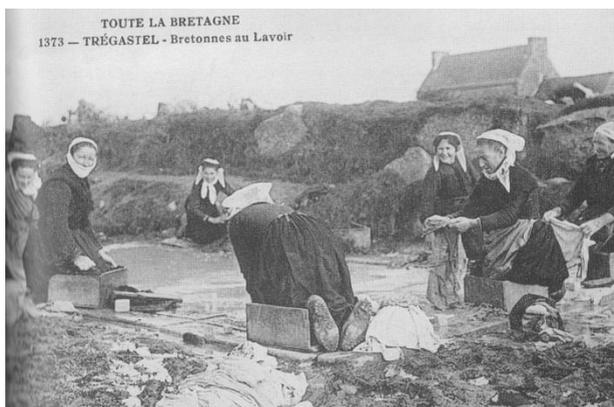


Jean-Marc de Royère 1757-1772 Jean-Baptiste de Lubersac 1775-1780 Augustin Le Mintier 1788-1801

Jean, le sacristain, et Yves, le sonneur de cloches, ont côtoyé et servi les derniers évêques de Tréguier : Jean-Marc de Royère, Jean-Baptiste de Lubersac et Augustin Le Mintier.

Le Levier, Le Merrer, Le Gueult, Le Martret, cette branche de la famille est bretonne aussi loin que l'on puisse remonter. Pour mieux comprendre et approcher ce monde dans lequel vivent nos ancêtres, pourquoi ne pas mettre ses pas dans ceux de l'historien Joël Cornette (*Histoire illustrée de la Bretagne et des Bretons*, Seuil, 2015). On apprend ainsi que les 16^e et 17^e siècles correspondent à

un véritable âge d'or de l'Armorique. La Bretagne est forte d'environ deux millions d'âmes au temps de Louis XIV, elle constitue le dixième de la population française. La société est avant tout paysanne mais, sans doute ici plus qu'ailleurs, le paysan peut être en même temps tisserand, tailleur, charpentier ou maçon. On découvre dans la province un équilibre alimentaire bien meilleur qu'ailleurs grâce aux ressources de l'élevage, de la pêche et au goût immodéré des Bretons pour le beurre. L'âge au mariage des femmes reste précoce (22 à 24 ans), la mortalité adulte est un peu plus faible que dans d'autres régions grâce à un régime alimentaire relativement riche en pain mais aussi en viande, beurre, poisson, fruits et légumes.



Tout n'est pas rose néanmoins. On observe une grande mortalité des femmes en couche en raison des conditions d'hygiène déplorables. Est-ce le cas pour Marguerite Chesneau, Mauricette Le Peven, Marie Le Martret ? La mortalité infantile, ici comme ailleurs, est élevée. « *Il faut deux enfants pour faire un homme.* » En outre, des épidémies de peste et de « dysenterie furieuse » frappent

régulièrement la région tout au long du 17^e siècle. Les campagnes, les pauvres sont davantage touchés que les villes et les gens les plus aisés.

Les grains, froment, seigle et sarrasin, font la fortune de la Bretagne souvent excédentaire en céréales. Un port de fond de ria enfoncé dans les terres comme Tréguier s'enrichit avec le commerce des grains nobles. L'industrie de la toile, chanvre ou lin, est reconnue pour l'excellence de ses produits. Toiles pour les voiles ou toiles fines destinées à l'habillement, le tissage se pratique surtout à la campagne ou dans de modestes villes. Le filage se fait au cours de longues veillées autour de la cheminée. Après le lessivage, le blanchissage sur l'herbe du courtil, vient la phase du tissage qui fait entendre à travers la campagne le bruit des métiers et le cliquetis de la navette sans cesse relancée. Le commerce de ces toiles assurera la fortune de négociants de Lannion et d'ailleurs. Néanmoins, durant le 17^e siècle, les guerres incessantes avec l'Angleterre et la politique de protection colbertiste vont conduire à une réduction des échanges commerciaux de la Bretagne qui va connaître une grave crise économique. Au cours des années 1660, le Trégor est marqué par la révolte des Bonnets Rouges. Ce conflit oppose des paysans, exaspérés par les prélèvements, au pouvoir en place. La répression, sévère en Cornouaille, ne touche pas fort heureusement aussi fortement le Trégor, moins en pointe dans le combat.

Ces « honorables marchands » ont bien souvent contribué à l'embellissement des édifices religieux. Car ces Bretons très pieux, à l'instar d'Yves Le Levier, sonneur de cloches, et de Jean Le Levier, sacristain, ont converti une partie de leurs bénéfices dans la pierre,

pour la plus grande gloire de Dieu. Les campagnes d'évangélisation menées par des missionnaires habités par la foi laissent des traces profondes en Bretagne. Un séminaire est créé à Tréguier en 1649. La paroisse, son recteur et son conseil de fabrique structurent la vie quotidienne. Une nouvelle organisation du territoire se met en place. Elle s'articule autour des paroisses dont le nom commence par Plou (paroisse) ou Gui (village) ou Lan (monastère) ou Tré (hameau) et se termine souvent par le nom du moine évangéliste de la paroisse.

En 1789, au début de la Révolution, la société trégoroise est peu au fait des idées nouvelles. Les choses évoluent rapidement et, d'une façon générale, les villes seront plutôt favorables aux idées révolutionnaires alors que les campagnes resteront souvent fidèles au clergé et au roi. Opposé à la constitution civile du Clergé et inquiet par la tournure des événements, l'évêque Le Mintier quitte Tréguier pour Jersey en 1791. A partir de 1792, les révolutionnaires s'attaquent aux églises ; des statues et des calvaires sont détruits ; des cloches sont fondues. Le bataillon d'Etampes saccage la cathédrale de Tréguier.

Il ne saurait être question de quitter le Trégor sans rendre hommage à Saint-Yves, dont le culte est toujours très vivace en Bretagne.



Né en 1253 à Kermartin près de Tréguier, Yves Héloré effectue des études de dialectique et de théologie à Paris avant d'occuper une charge de conseiller juridique du Diocèse de Rennes. En 1280, l'évêque de Tréguier le choisit comme juge ecclésial ; Yves est aussi prêtre de Trédrez, puis de Louanec. Son sens de la justice le rend rapidement populaire, aussi bien auprès des grands que chez les pauvres, car il défend les uns et les autres avec une parfaite impartialité. Il s'emploie aussi à apaiser les querelles et parvient à éviter bien des procès. Il se retire dans son manoir en 1298 pour se consacrer à la prière jusqu'à sa mort le 19 mai 1303. Le Duc Jean V lui fait édifier un tombeau magnifique (photo) dans la cathédrale de Tréguier. Son procès en canonisation ouvert en 1330 est conclu en 1347 sous le pontificat de Clément VI. Saint-Yves est le patron des avocats et des magistrats. Il est d'usage, encore aujourd'hui, de passer sous le caveau de Saint-Yves et d'y prononcer un vœu qui a des chances raisonnables d'être exaucé, paraît-il.



Après la Bretagne, je vous propose de partir pour une contrée possédant une identité aussi forte que la Bretagne, la Corse. Nous avons laissé Antoine Sabo, « *Absent et sans nouvelle* » au mariage de son fils Edgar en 1883. Antoine, qui avait quitté l'Île de Beauté, avant 1854, date de son mariage à Bordeaux. Faisons maintenant connaissance avec cette branche de la famille.

Le père d'Antoine se prénomme **Jacques Marie Sabo**. Il est né le 25 juillet 1776 à Bastia, et a été baptisé le dimanche 28 juillet en l'église catholique Sainte Marie, paroisse de Terra Nova. L'acte est encore rédigé en italien bien que la Corse soit française depuis huit années. Quelques années plus tard, son acte de mariage sera lui rédigé en français. L'acte de baptême mentionne que Giacomo Maria (Jacques Marie) Sabo est le fils de Gian Batti (Jean Baptiste) Sabo, menuisier, et de Rosa (Rose) Zevaco, mariés. Les témoins, dont un pêcheur, ne savent pas écrire.

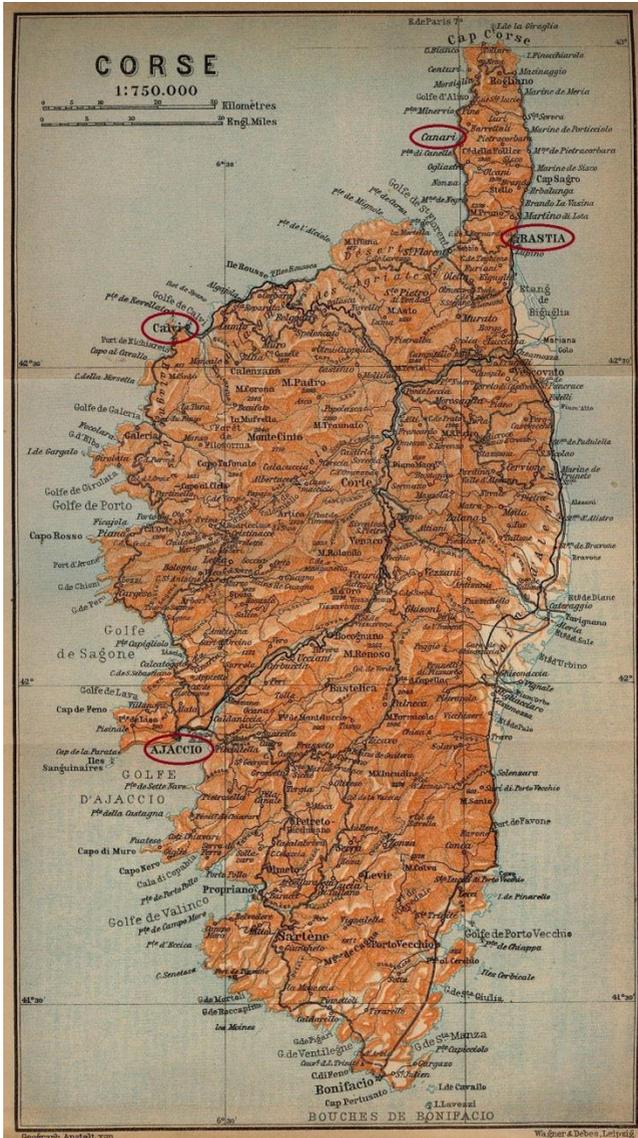
SABO

Affichage par : branches (2) ordre alphabétique

1. Joseph †/1812 & 1808 Élisabeth OLMÍ 1786-1843
2. Nicolas & ??
 - Pasquale ca 1702-1747 & 1726 Marie Madeleine ROCCATAGLIATA
 - Marie Catherine ca 1726-1730
 - Nicolas ca 1730-1732
 - Marie Catherine 1731-
 - Anne Marie 1733-
 - Joseph 1734- & ca 1759 Marie SABO (ÉPOUSE) †/1772
 - Pascal Antoine Marie 1760-1773
 - Marie Marguerite 1765-
 - Charles Antoine 1767-
 - Antonio ca 1770- & 1794 Maria Guiseppa OZERO ca 1775-
 - Joseph 1734- & 1772 Paola Maria GRAZIANI
 - Vincente Antonio Maria 1775-1842 & 1812 Marie Françoise ALBERTINI
 - Vincente Antonio Maria 1775-1842 & 1812 Élisabeth OLMÍ 1786-1843
 - Nicolas 1816-
 - Antoine 1818-1818
 - Antoine 1820-
 - Xavier 1822-
 - Joseph 1823- & 1850 Julie ORSINI ca 1809-1867
 - Vincent 1851-1880
 - Guillaume 1854-1873
 - Élisabeth Anonciade 1857-
 - Joseph 1823- & 1868 Marie Félicitée FRANCESCHI 1808-
 - Xavière 1825-
 - Marie Rosalie 1736-1744
 - Pierre ca 1741- & 1762 Lucie VASANELLI
 - Marie Aurélie 1764-
 - Anne Marie 1766-
 - Marie Lucia 1769-1770
 - Catherine & 1786 Domenico BIGGIO
 - Pierre ca 1741- & 1777 Maria SERVERO ca 1752-
 - Catherine 1745- & 1767 Dominique AUGUSTIN
 - Pasquale 1747-

- Nicolas & ??
 - Jean Baptiste & Anne Marie ROCCATAGLIATA
 - Jean Baptiste ca 1727-1797 & ca 1775 Rose ZEVACO †/1826
 - Jacques Marie 1776-1832 & 1825 Marie Vincente CAPARRO ca 1775-1825
 - Jacques Marie 1776-1832 & 1826 Marie Augustine FRANCESCHI 1792-
 - Jean Baptiste 1826-1826
 - Antoine 1826- & 1854 Jeanne Félicia CAZEMAJOUR 1835-
 - Pierre, Joseph, "Edgard" 1856-1928 & 1883 Marie Joseph LE LEVIER 1859-1917
 - Marie 1880-1939 & 1901 François Eugène Julien PINOT 1876-1945
 - ...
 - Charles 1886-1971 & 1909 Lucie, Louise, "Adrienne" CHAUVET 1886-1958
 - Yvette, Marie, Geneviève & Jean TOURAU 1914-2004

Arbre de la Branche SABO



Les origines corses de la famille

Jacques, qui sera marin, se mariera à deux reprises, d'abord avec Marie Vincente Caparro, née vers 1775, qui lui donnera une fille Maria Nunza, et qui décèdera le 20 février 1825, puis avec Marie Augustine Franceschi, de seize ans sa cadette, en 1826. Il est âgé de 50 ans, elle en a 34. Le couple aura deux enfants : Jean-Baptiste né en décembre 1826, qui décèdera à l'âge de vingt jours, et Antoine qui voit le jour en janvier 1828.

L'acte de mariage (voir ci-après) mentionne que le mariage a été contracté le lundi 20 février 1826 à 11h30 en la mairie de Bastia en présence du Premier adjoint au maire. Les parents de Jacques sont décédés. Marie Augustine est native de Canari, une petite commune du Cap Corse ; elle réside à Bastia.



Canari

Jacques décèdera le 23 mai 1832, en son domicile, dans le quartier Saint Charles, à Bastia. Le petit Antoine est âgé de 4 ans.



Canari, Chapelle Santa Maria Assunta du 12e siècle vraisemblablement fréquentée par la famille Sabo



Le vieux port de Bastia où travaillait Jacques Sabo

Jean-Baptiste Sabo a été recensé à Bastia en 1769 au foyer n°294 du cahier D de la ville de Bastia en tant que « *sbire* », c'est-à-dire valet ou domestique. Plus tard, il figure sur l'acte de baptême de

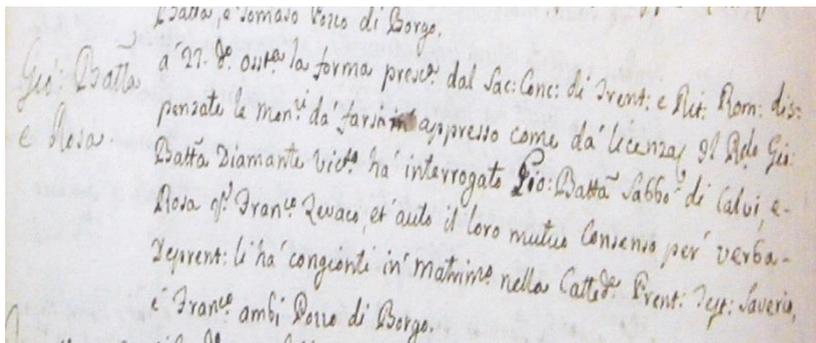
son fils Jacques, en 1776, en tant que menuisier. Il est mentionné également que Jean-Baptiste porte le surnom de « *Chicchione* ».

Jean-Baptiste naît vers 1727, ou en 1733, si l'on en croit les données du recensement de 1769, et décède le 10 septembre 1797, à Bastia, âgé d'environ 70 ans. L'île est alors sous domination génoise. En effet, Gênes occupe la Corse de 1284 à 1768. Les trois premiers siècles de l'époque génoise seront une époque de troubles et d'anarchie au cours de laquelle Gênes délèguera l'administration de la Corse dans un premier temps à la Maona, une association de commerçants génois puis, ensuite aux financiers de la Banque Saint Georges.

C'est une époque également troublée par les visées espagnoles sur cette terre déchirée. Tout au long du 16^e siècle les côtes sont ceinturées de tours, les tours génoises, afin d'offrir une meilleure protection contre les razzias des Barbaresques. L'économie agricole reste largement pastorale tandis que le développement économique s'affirme dans la région du Cap Corse. Autoritaire, la domination génoise se révèle être un carcan empêchant le développement d'une réelle démocratie et conduit à l'apparition de premiers mouvements insurrectionnels. Entre 1729 et 1769, a lieu la Guerre d'Indépendance. Cette guerre, véritable Révolution Corse, contraint Gênes, déclinante, à faire successivement appel à l'intervention de l'Autriche puis à celle de la France. La quatrième révolte voit l'unité se faire en 1755 autour de Pascal Paoli général d'une Corse qui sera Indépendante pendant 14 ans.

Jean-Baptiste Sabo épouse le 20 novembre 1763 Rosa Zevago, née en 1739 (source : recensement de 1769) originaire d'Ajaccio qui lui

donnera deux enfants, dont Jacques. La famille réside rue Saint-Charles à Bastia.



L'atto è sommo verso di Borgo.
Gio: Battista
e Rosa.
a 27. de ottobre la forma preside dal Sac: Conc: di Trent: e Ric: Rom: dis:
pensate le man: da' farin: appresso come da' licenzay d' Aldo Gio:
Batta Diamante vic: ha' interrogate Gio: Battista Labbo: di Calvi e
Rosa q: Fran: Zevaco et auto il loro mutuo Consenso per' verba-
deprent: li ha' congiunti in' Matrimo nella Catt: de' Trent: Dep: Saveria
e Fran: ambi Porto di Borgo.

Acte de mariage entre Jean Baptiste Sabo et Rosa Zevaco le 22 novembre 1763

Le père de Jean-Baptiste porte le même prénom que son fils. Jean-Baptiste père se mariera avec Anne Marie Roccatagliata qui n'est autre que la sœur de Marie Madeleine Roccatagliata, épouse de son frère aîné Pasquale. Autre similitude, les deux frères exercent la profession de « *Garde du corps* ». On retrouve, à l'époque, des Gardes du corps dans l'état de San Marino. Affectés à la garde du « Grand conseil général », ces gardes ont pour mission de protéger ses membres, et d'effectuer le service de garde pendant les cérémonies officielles et religieuses. Ils sont recrutés lors d'un concours public. La charge des gardes du corps corses doit être proche de celle décrite à San Marino.

Marie Madeleine et Pasquale auront onze enfants, vingt petits-enfants et arrière-petits-enfants. Au sein de cette descendance, deux Sabo auront un destin particulier. Vincent (1851-1881) qui est marin décède à Milazzo en Sicile. Guillaume (1854-1873), son frère,

qui est également matelot à bord d'un trois-mâts, le *Clémentine et Alice*, un long courrier, décède de la fièvre jaune à Rio de Janeiro.

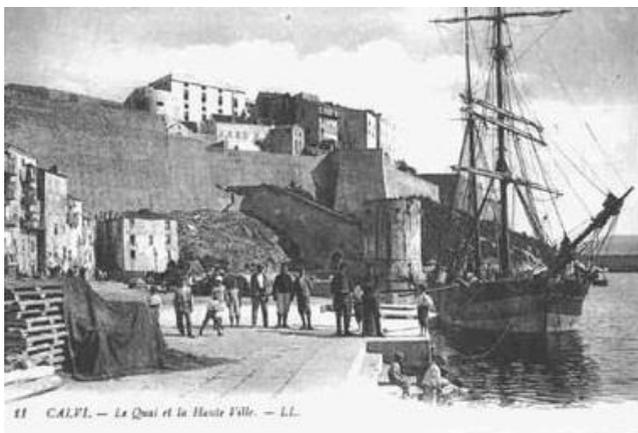


Trois mâts de l'armateur Lemoine, armateur du *Clémentine et Alice*



Paysannes corses au marché

Nous ne possédons pas d'information sur le père de Jean-Baptiste, **Nicolas Sabo**. La famille est vraisemblablement originaire de Calvi et les hommes travaillent dans un milieu de marins.



Calvi, le quai et la haute ville

Enfin, pour en terminer avec cette branche de la famille, penchons-nous sur les Cazemajour.

- o Jean 1680-1724 & Catherine FOURCADE 1685-1755
 - o Léonard ca 1710-/1797 & /1740 Anne GERVAIS ca 1715-/1769
 - o Catherine 1740-1741
 - o Catherine 1742-1745
 - o Catherine 1744
 - o Marie 1746-1747
 - o Catherine 1748
 - o Pierre Alexandre ca 1749-/1832 & /1796 Marie Thérèse LAMOTHE ca 1740-1795
 - o Pierre Alexandre ca 1749-/1832 & 1797 Marie BARTHÉLÉMY ca 1772-
 - o Jean 1797-/1854 & 1832 Marguerite Clémence LAZARIGES ca 1812-1854/
 - o Jeanne Félicia 1835-ca 1860 & 1854 Antoine SABO 1828-
- o Léonard 1750 ...
- o Anne 1751
- o André 1752-1753
- o Marie 1753

Arbre de la Branche CAZEMAJOUR

peut apprendre à lire, à écrire et à compter ; et peu d'entre eux peuvent enseigner tout cela. Sans formation et sans pédagogie, l'instituteur fait de son mieux. Souvent, il ne peut se consacrer qu'à quelques élèves « *intéressés* » qui sont présents lorsque les travaux des champs ne les soustraient pas à la classe. Quelles étaient les qualifications de Pierre Alexandre Cazemajour ? Il faudra attendre 1833 pour la loi fasse obligation à chaque département de posséder une école normale dispensant une même formation pour tous les instituteurs en formation.



Une salle de classe au début du 19e siècle

Si Pierre Alexandre réside à Bordeaux, rue Mingin, il est originaire de Bazas comme ses aïeux, où il est né en 1749. Le père, **Léonard Cazemajour** (1710-1774), comme le grand-père **Jean Cazemajour** (né vers 1680, et décédé avant 1724) exercent dans la commune le métier de marchand tanneur. Léonard a épousé Anne Gervais

(1715-1769) qui lui donnera dix enfants. Jean s'est marié avec Catherine Fourcade (née vers 1685 et décédée le 5 juillet 1755) ; de cette union naîtront sept enfants.

Située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Bordeaux, autrefois sur la route Bordeaux – Bayonne, Bazas compte environ 4500 habitants à la veille de la Révolution. Bazas n'a cessé d'exercer tout au long de son histoire les fonctions d'une ville rayonnant sur une campagne diverse alliant les ressources de la lande, puis de la forêt à la polyculture. La ville se trouve jusqu'à la fin du 18^e siècle à la tête d'une vaste circonscription judiciaire à laquelle s'ajoute une subdélégation de l'intendance de Guyenne. Bazas n'a jamais cessé d'exercer deux autres fonctions, l'une éducative, l'autre hospitalière.

La ville abrite des établissements d'éducation: les Ursulines depuis 1632, Barnabites depuis 1681, et le séminaire à partir de 1696. Le rôle hospitalier de Bazas est, lui aussi, fort ancien mais ne sommes-nous pas sur un chemin de Saint-Jacques ? Les sœurs de Saint-Vincent de Paul se sont établies à l'hôpital peu de temps après la fondation de leur ordre.

A la fin du 18^e siècle, le pouvoir économique et politique perd de son importance. Est-ce pour cela que Pierre Alexandre quitte Bazas pour Bordeaux ?



Cathédrale de Bazas

Léonard et Jean, au moins, exercent le métier difficile et exigeant de tanneur. Il s'agit, en tannant la peau, de la transformer par des actions physiques et chimiques en une substance qui résiste à la putréfaction et, plus ou moins, à l'eau. Le travail du tanneur consiste à transformer la peau brute en cuir. Pour ce faire, l'emploi de tan est indispensable. Il s'agit, avant le 19^e siècle, surtout d'écorces de chêne. Deux sortes de cuirs sont produits. D'abord le « cuir fort », servant aux semelles dures, puis le « cuir mou » ou « cuir d'œuvre » utilisé pour le dessus des chaussures et tous les articles demandant de la souplesse. Le métier de tanneur-corroyeur est si complexe qu'il est opportun de travailler en famille, d'où de nombreuses dynasties. Chez les Cazemajour, il y a au moins deux générations de tanneurs. L'absence de documents ne permet pas de dire s'il y en a eu davantage.

Les quartiers des tanneurs ont toujours été réputés pour leur odeur pestilentielle et pour la couleur nauséabonde des rivières au sortir des tanneries. C'est pour cela que l'activité des tanneries était presque toujours parquée à l'extérieur des villes et des villages, au moins depuis le 13^e siècle.



Le travail de rivière dans une tannerie. Au premier plan, deux ouvriers tanneurs écharnent des cuirs sur leur chevalet de rivière. Au second plan, à droite, on distingue sous un hangar, deux autres ouvriers affairés autour d'une cuve utilisée pour le "dessaignage" des peaux fraîches ou le "reverdisage" des peaux sèches. Tableau de DeFrance (XVIII^e siècle), Musée Marmottan, Paris.

Cette industrie a longtemps gardé une structure artisanale, avec de petites entreprises employant de un à cinq ouvriers, des installations très peu mécanisées et une technologie qui offrait souvent des aspects « archaïques ». La devise des tanneurs français d'autrefois le souligne : « *Pour avoir des bons cuirs, il faut du tan et du temps* » le tan, ou les matériaux (agents) responsables du long processus de transformation des peaux vulnérables en un matériau de base résistant et durable, le cuir; et le temps indispensable pour que le processus de transformation opère.

Du côté d'Adrienne Chauvet

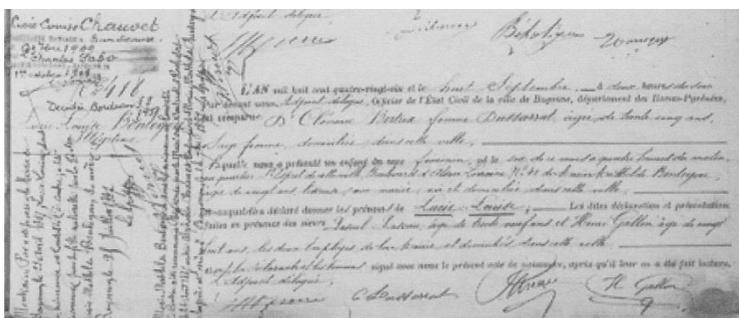
Du côté d'Adrienne Chauvet, les racines familiales sont ancrées dans le « grand Sud-Ouest » : parents, grands-parents, arrière et arrière arrière-grands-parents sont originaires d'Abzac en Charente, Les Nouillers en Charente-Maritime, Saint Martin de Seignanx, Saint Barthélémy – canton de Saint- Esprit, Tarnos dans les Landes, l'île de Bérens sur l'Adour, Jurançon et Bayonne dans les Pyrénées Atlantiques. Nous allons côtoyer des Chauvet, des Benteyou, des Lasserre, des Milox, Delau, Désirée, Dumas Delage, Maisonnave.



Arbre de la Branche Chauvet

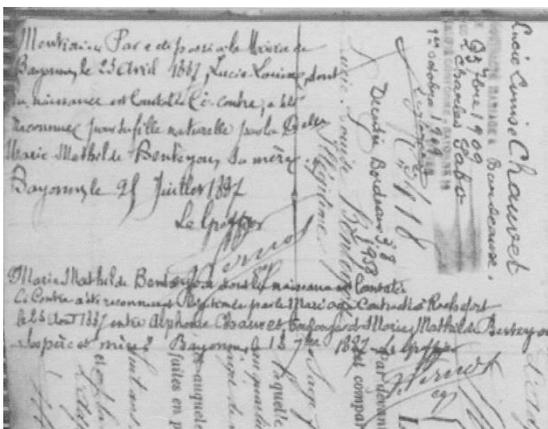
Les Chauvet sont, aussi loin que l'on puisse remonter, originaires d'Abzac et des Nouillers.

Lucie, « Adrienne » Chauvet, mon arrière-grand-mère, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, est la fille d'Alphonse Chauvet. Adrienne qui naît hors mariage en 1886, comme en témoigne son acte de naissance, et dont la naissance sera reconnue et légitimée par le mariage contracté entre Marie Mathilde Bentayou, sa mère, et Alphonse Chauvet l'année suivante.



Acte de naissance

« L'an mil huit cent quatre-vingt-six et le huit septembre, à deux heures du soir ; par-devant Nous, Adjoint délégué, Officier de l'Etat civil de la Ville de Bayonne, Département des Basses-Pyrénées. Est comparu, Clémence BERTRIX, femme DUSSARRAT, âgée de trente-cinq ans, Sage-femme, domiciliée dans cette Ville. Laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, né le six de ce mois à quatre heures du matin au quartier St Esprit de cette Ville, Boulevard d'Alsace-Lorraine N° 40 ; de Marie Mathilde BENTAYOU, âgée de vingt ans, Lisseuse, né et domiciliée dans cette Ville ; et auquel elle a déclaré donner les prénoms de Lucie Louise. Les dites déclaration et présentation, faites en présence des Sieurs, Pascal LASCAU, âgé de trente-neuf ans et Henri GALLON, âgé de vingt-huit ans, les deux Employés de la Mairie et domiciliés dans cette Ville. Et ont, la déclarante et les témoins, signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. »



Détail acte de naissance

« Dans la marge : Par acte passé à la Mairie de Bayonne le 23 avril 1887, Lucie Louise, dont la naissance est constatée ci-contre, a été reconnue pour sa fille naturelle par la Demoiselle Marie Mathilde BENTAYOU, sa mère. Bayonne le 25 juillet 1887. Marie Mathilde BENTAYOU [?] dont la naissance est constatée ci-contre a été reconnue et légitimée par le mariage contracté à Rochefort le 23 août 1887 entre Alphonse CHAUVET et Marie Mathilde BENTAYOU, ses père et mère. Bayonne le 13 09 1887 »

Adrienne aura un frère, Georges qui naîtra le 21 mars 1902 à Bordeaux. Manœuvre de profession, il effectuera son service militaire en 1922 au Maroc, et participera à la campagne du Maroc en 1922 au sein du 58^e Régiment d'artillerie de campagne.

N° 1501 de la nomenclature générale.

N° 2651

1916

ETAT CIVIL

Nu le 21 Mars 1902 à Bordeaux canton de Bordeaux département de Gironde

Fils de Paulhouse et de Mathilde Reitzgoy, demeurant à Bordeaux Jordaill 85

DECRET DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 99 de la liste du canton de Bordeaux

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé et compté du 17 Mars 1902 Arrivé au corps le 17 Mars 1902 affecté au 1^{er} régiment d'artillerie de campagne 40^{ème} bataillon 1902, promu 1^{er} dans le 83^{ème} bataillon 1902. Réquisit d'adhésion de compagnie le 30 Mars 1903. Remis dans sa classe le 21 Mars 1903. Réquisit d'adhésion de compagnie le 21 Mars 1903. Réquisit d'adhésion de compagnie le 21 Mars 1903. Réquisit d'adhésion de compagnie le 21 Mars 1903.

ANTECEDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

Lyon - 2^{ème} médical

CAMPAGNES. BLESSURES, CITATIONS, ÉCOULEMENTS, ETC.

Mars en guerre du 19. 6. 22 au 23. 6. 22
Mars - service militaire du 22. 6. 22 au 26. 9. 22.
Mars - service civil du 27. 7. 23 au 30. 7. 1923

RESERVE

1^{er} dans l' (artillerie de campagne) du au
2^{ème} dans l' du au
Supplémentaire dans l' du au

ARMÉE TERRITORIALE

1^{er} dans l' du au
Supplémentaire dans l' du au

Spécialité aux hommes du service de garde des voies de communication Du au

SIGNALLEMENT.

Carrière choisie : Vierge
Année : 1916
Inclination : normale
Force : normale
Dureté : normale
Base : normale
Hauteur : normale
Stature : normale
Largeur : normale

CORPS D'AFFECTATION.

1^{er} régiment d'artillerie de campagne
83^{ème} bataillon
1^{er} régiment d'artillerie de campagne
83^{ème} bataillon

LOCALITÉS SUCCESSIVES SERVIES PAR VOIE DE CHANGEMENTS DE SERVICE OU DE SÉLECTION.

ÉPOQUE

1^{er} dans l' du au
2^{ème} dans l' du au
Supplémentaire dans l' du au

DIA-DE

La réserve de l'armée active. La durée de l'armée territoriale. La durée des services militaires.

N° 1501 de la nomenclature générale.

N° 2651

1916

ETAT CIVIL

Nu le 21 Mars 1902 à Bordeaux canton de Bordeaux département de Gironde

Fils de Paulhouse et de Mathilde Reitzgoy, demeurant à Bordeaux Jordaill 85

DECRET DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 99 de la liste du canton de Bordeaux

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé et compté du 17 Mars 1902 Arrivé au corps le 17 Mars 1902 affecté au 1^{er} régiment d'artillerie de campagne 40^{ème} bataillon 1902, promu 1^{er} dans le 83^{ème} bataillon 1902. Réquisit d'adhésion de compagnie le 30 Mars 1903. Remis dans sa classe le 21 Mars 1903. Réquisit d'adhésion de compagnie le 21 Mars 1903. Réquisit d'adhésion de compagnie le 21 Mars 1903. Réquisit d'adhésion de compagnie le 21 Mars 1903.

ANTECEDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

Lyon - 2^{ème} médical

CAMPAGNES. BLESSURES, CITATIONS, ÉCOULEMENTS, ETC.

Mars en guerre du 19. 6. 22 au 23. 6. 22
Mars - service militaire du 22. 6. 22 au 26. 9. 22.
Mars - service civil du 27. 7. 23 au 30. 7. 1923

RESERVE

1^{er} dans l' (artillerie de campagne) du au
2^{ème} dans l' du au
Supplémentaire dans l' du au

ARMÉE TERRITORIALE

1^{er} dans l' du au
Supplémentaire dans l' du au

Spécialité aux hommes du service de garde des voies de communication Du au

SIGNALLEMENT.

Carrière choisie : Vierge
Année : 1916
Inclination : normale
Force : normale
Dureté : normale
Base : normale
Hauteur : normale
Stature : normale
Largeur : normale

CORPS D'AFFECTATION.

1^{er} régiment d'artillerie de campagne
83^{ème} bataillon
1^{er} régiment d'artillerie de campagne
83^{ème} bataillon

LOCALITÉS SUCCESSIVES SERVIES PAR VOIE DE CHANGEMENTS DE SERVICE OU DE SÉLECTION.

ÉPOQUE

1^{er} dans l' du au
2^{ème} dans l' du au
Supplémentaire dans l' du au

DIA-DE

La réserve de l'armée active. La durée de l'armée territoriale. La durée des services militaires.

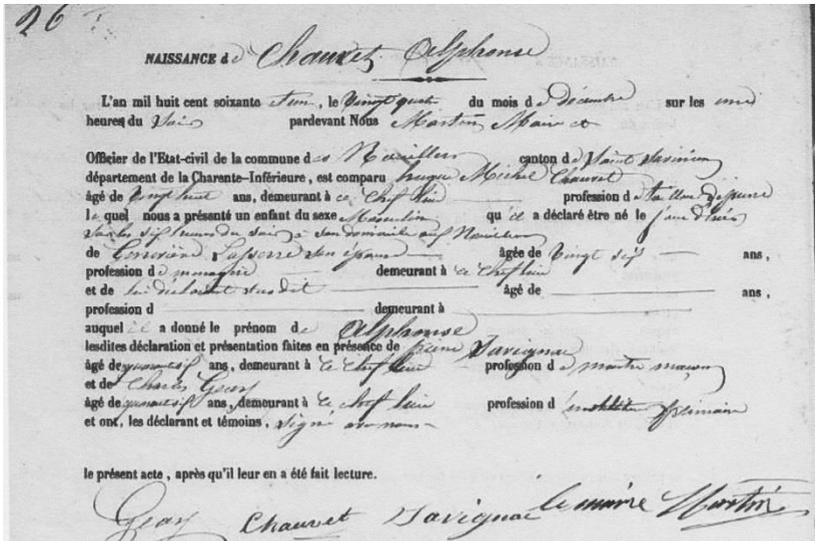
N° 1501 de la nomenclature générale.

N° 2651

1916

Etat des services de Georges Chauvet

Alphonse Chauvet, mon arrière arrière-grand-père est né le 23 décembre 1861, sous le Second Empire, aux Nouillers, au domicile de ses parents, Michel Chauvet, âgé de 28 ans, et de Geneviève Lassere, âgée de 26 ans.



Acte de naissance d'Alphonse Chauvet

Louis-Napoléon a en effet pris le pouvoir le 2 décembre 1851, et l'Empire sera rétabli un an plus tard. Sur le plan extérieur, les armées napoléoniennes ont combattu victorieusement en Crimée, contre les armées russes (1854-1855) et contre les Autrichiens, en Italie, victoire de Solferino en 1859. Sur le plan intérieur, c'est la fin de l'Empire autoritaire. Enfin, sur le plan économique, une politique favorable à l'essor d'un capitalisme dynamique se développe, parallèlement à une politique sociale affirmée : création des sociétés de secours mutuel, développement du logement ouvrier,

assistance aux ouvriers malades. Le droit de grève sera légalisé en 1864.

Alphonse sera Compagnon boulanger du tour de France. Recherche de l'excellence, du travail bien fait, de la richesse de l'expérience pratique et de la transmission des savoir-faire caractérisent le compagnonnage. L'état de Compagnon ne s'acquiert en effet qu'après avoir rempli son temps d'apprentissage pendant plusieurs années. On doit se perfectionner sur le tour de France, et réaliser un travail appelé communément chef-d'œuvre. Nous ne connaissons pas l'itinéraire suivi par Alphonse.



Gravure populaire représentant deux compagnons et leur célèbre canne

Les Compagnons (poème, auteur inconnu)

« Autrefois ils allaient sur les routes poudreuses

La canne haute et les rubans flottants.

De ville en ville ils allaient en chantant

Des refrains du pays de leur enfance heureuse ...

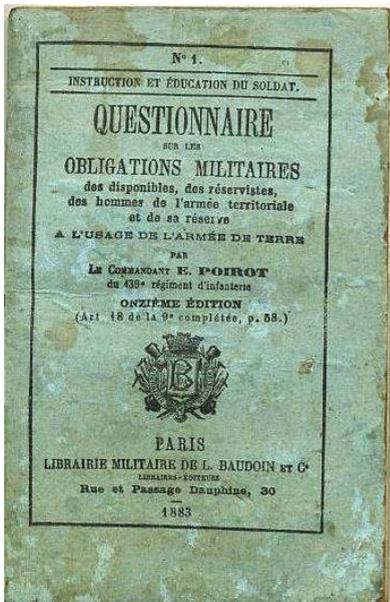
Solides au combat, ils l'étaient à l'ouvrage,

Ne rechignant jamais aux pénibles travaux. (...) »

Alphonse effectuera son service militaire du 13 novembre 1882 au 22 septembre 1886, sous la III^e République, date à laquelle il est envoyé en congé, en attendant son passage dans la réserve de l'armée active, le 1^{er} juillet 1887. Soit presque 4 années de service actif ! Alphonse n'avait pas tiré un bon numéro ! Il effectuera plus tard des périodes d'instruction d'un mois en 1890 et en 1897. Il sera libéré du service militaire en 1907.

La consultation du livret militaire d'Alphonse nous permet de savoir qu'il a été affecté à la 18^e Section de commis et ouvriers militaires d'administration. Ces unités, une par corps d'armée, comprennent des boulangers, des meuniers... qui sont chargés de la fabrication et de la manutention du pain et des farines destinées aux troupes tout en assurant la conservation des vivres dans les corps d'armée. L'armée a naturellement exploité les compétences de boulanger d'Alphonse qui sera affecté au 18^e Corps de Bordeaux.

A l'arrivée au corps, il sait lire, écrire et compter. Il sait également nager. Il est vacciné contre la variole, et suit la formation de l'école du soldat, puis du service intérieur. A l'issue des cours, comme il est indiqué dans son livret, il fait l'objet d'un questionnaire sur les obligations militaires des disponibles, des réservistes, des hommes de l'armée territoriale et de sa réserve... questions puisées dans un ouvrage de base rédigé par le commandant E. Poirot.



Questionnaire Poirot, et soldat en tenue

Alphonse est donc employé dans sa spécialité. Grâce à la qualité de son travail, il sait se faire apprécier de ses supérieurs. En témoignent les appréciations élogieuses reportées dans son livret : « *Jun 1884, Bon brigadier principal, sert avec zèle et intelligence. Jun 1886, Intelligent, actif, sert bien.* »

Caporal le 1^{er} septembre 1883, il est promu sergent le 26 mai 1888 et entre par là même dans le corps des sous-officiers. Un beau parcours qui mérite d'être mentionné.

Le présent Livret, contenant soixante-huit pages, appartient à

Nom
écrit en Écarte.

Chauvet

Prénoms :

Alfons

Surnoms :

État civil.

Né le *23 décembre 1861*
à *ux Bouilliers*
canton de *St Savinien*
département de *la Charente Inf^{re}*
résidant à *ux Bouilliers*
canton de *St Savinien*
département de *la Charente Inf^{re}*
Profession de *Boulangers*
Fils de *Hugues J. Michel*
et de *Génévieve Cassin*
domiciliés à *ux Bouilliers*
canton de *St Savinien*
département de *la Charente Inf^{re}*
Marié le _____
à _____
alors domiciliée à _____
département de _____
autorisation de _____

signalément.

Cheveux *et*
Sourcils *châtains*
Yeux *châtres clairs*
Front *ordinaire*
Nerz *fort*
Bouche *petite*
Menton *ronde*
Visage *ovale*
Taille : 1 mètre *71 cent.*
Taille rectifiée _____
Marques particulières : _____

Jeune soldat *Appelé* de la classe de 18 *81* (*1^{re}* portion) de la subdivision de *la Rochelle* n° *14* de tirage dans le canton de *St Savinien*

Engagé _____ an _____ le _____ 18 _____
à _____, département de _____

A été compris sur la liste de recrutement de la classe de 18 _____, de la subdivision de _____ (*1^{re}* portion), n° _____ de tirage dans le canton de *la Rochelle*, le *1^{er} juillet* 18 *83*

Numero
au registre matricule
du recrutement :

830

Partie de la liste du
recrutement cantonal.

1883

Le Commandant du bureau de recrutement.

Numero
de la liste matricule.

Livret militaire

Numéros au contrôle trimestriel.

ANNÉES.	1 ^{er} TRIMESTRE	2 ^e TRIMESTRE	3 ^e TRIMESTRE	4 ^e TRIMESTRE	ANNÉES.	1 ^{er} TRIMESTRE	2 ^e TRIMESTRE	3 ^e TRIMESTRE	4 ^e TRIMESTRE	ANNÉES.	1 ^{er} TRIMESTRE	2 ^e TRIMESTRE	3 ^e TRIMESTRE	4 ^e TRIMESTRE
18 81				1125	18 ..					18 ..				
18 82	538	322	322	114	18 ..					18 ..				
18 84	118	23	14	55	18 ..					18 ..				
18 83	17	3	23	14	18 ..					18 ..				
18 86	37	47	35		18 ..					18 ..				

Incorporations et immatriculations successives.

SERVICES. — POSITIONS DIVERSES.

DESIGNATION DES CORPS ET DÉTAIL DES SERVICES.	NUMERO MATRIULE DU CORPS.	BATAILLON OU REGIMENT.	COMPAGNIE OU BATAILLON.	LETRE.
18 ^e Section de la 4 ^e Compagnie M ^o d'Adm ^o				
Incorporé à la date de ce jour à compter				
du 15 septembre 1882				
Admis au corps et soldat de 2 ^e classe				
le 15 septembre 1882		374		
Caserné le 10 septembre 1883				
sergent le 26 juillet 1884				
chargé en cours le 22 septembre				
1886 en attendant son passage				
dans la réserve de l'armée active				
qui sera lui le 1 ^{er} juillet 1887				
Affecté à la 18 ^e Section de Comp ^o				
de Pontiers M ^o d'Adm ^o stationné	0623			
à Bondoufle				
A occupé une période de service à la				
18 ^e Section de la 4 ^e Compagnie M ^o d'Adm ^o du 2 au				
26 juin 1889 (inclus)				

Extraits du livret militaire d'Alphonse Chauvet

Instruction

Page d'Instruction à l'usage de

<i>Piétage</i>	<i>Trasage</i>	<i>Lourmage</i>
<i>Can-Bois</i>	<i>Bois</i>	<i>actu g'ral</i>

L'Officier d'Adm. en Chef Commandant

H. L...

Dignes valables

Janv. 1883. Chef sup. de bus, Camp de bus, Lourmage de bus
de l'off. d'adm. en chef de l'off.
Deussel

juin 1884. Chef brigade principal, ser
de l'off. d'adm. en chef de l'off.
Deussel

juin 1886. Chef brigade principal, ser
de l'off. d'adm. en chef de l'off.
Deussel

juin 1886. Chef brigade principal
d'admission actif de l'off. d'adm. en chef de l'off.
Deussel

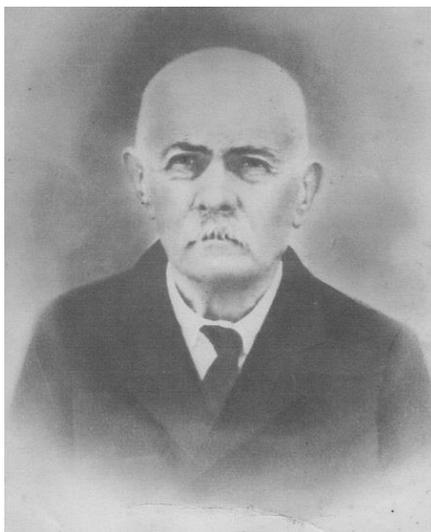
21 Sept. 1886. Mêmes notes
de l'off. d'adm. en chef de l'off.
Deussel

Appréciations reportées dans le livret militaire

Sur son livret militaire, il est également mentionné qu'Alphonse est parti en détachement à Bayonne avec 16 francs et 65 centimes le 1^{er} mai 1883. C'est là vraisemblablement qu'il rencontrera Marie Mathilde Benteyou, sa future épouse.

Alphonse décèdera en juillet 1941 à Bordeaux. Il aura connu la guerre de 1870, la Grande Guerre et l'invasion, puis l'occupation allemande de 1940. Les charges de cuirassiers du 19^e siècle ont cédé le pas aux chars, aux avions, aux gaz de combat.

Alphonse aura connu de grands progrès scientifiques et techniques au cours de sa vie : le développement de la TSF, de l'automobile, de l'aviation, de l'électricité, du téléphone, de la radiographie, etc.



Alphonse Chauvet à la fin de sa vie

Marie Mathilde Benteyou, l'épouse d'Alphonse, qui exerce le métier de lisseuse repasseuse, ou lingère en fonction des actes, est née le 10 octobre 1865 à Bayonne.

Marie Mathilde sera rapidement orpheline. Son père Etienne Benteyou décèdera à Bayonne le 1^{er} mai 1870, elle n'a pas 5 ans ; sa mère, Catherine Delau décèdera également à Bayonne le 5 septembre 1880, elle vient d'avoir 15 ans. Mathilde sera vraisemblablement recueillie par son aïeule paternelle, madame Benteyou qui consentira plus tard à son mariage avec Alphonse Chauvet.



Arbre de la Branche Benteyou

Le métier de lisseuse repasseuse était un dur métier. « *Le fer à repasser était chauffé sur une " cloche" poêle en fonte, établi en cheminée et chauffée au rouge, pour que les fers s'échauffent rapidement. L'été la chaleur était intenable, et le linge n'avait pas l'étiquette " sans repassage". Les rideaux en voile de coton ou de lin, étaient avant le repassage installés sur des " métiers" des cadres en bois pour leurs permettre de prendre le bon pli. Avant repassage, les cols et les poignets des chemises d'hommes étaient amidonnés, et parfois glacés. Le plastron avec bordure festonnée était "tuyauté" avec un ciseau spécial (voir photo). C'était un travail long et minutieux.* » (Témoignage d'une ancienne repasseuse)



Fers à repasser et ciseaux

Les outils de la lisseuse repasseuse.

« Le nombre d'éléments nécessaires au travail de repasseuse était important. Des fers pleins ordinaires de différentes tailles, des fers à tuyauter (pour réaliser des plis), des fers à glacer, des fers à plastronner, des fers à coque (fers de forme cylindrique permettant de repasser les manches et coiffes)... A cela s'ajoutait les indispensables porte-fers en fonte, en fer émaillé ou en aluminium, mais aussi des poignées en tissu ou en cuir avec de la tôle à l'intérieur pour tenir les fers, des bassines émaillées pour faire cuire l'amidon, sans oublier les pattemouilles pour les lainages et les pattesèches pour les délicats, etc. »

Marie Mathilde n'a, au moment de son mariage, aucune information sur ses aïeux maternels dont elle sait seulement qu'ils sont décédés à une date et dans un lieu inconnus.

Marie Mathilde et Alphonse se marient à Rochefort le 23 août 1887, ils auront 2 enfants : Adrienne et Serge, Michel, François Chauvet né le 21 mars 1902 à Bordeaux, sans descendance connue.

Le père d'Alphonse Chauvet, **Hugues Michel Chauvet** est né le 2 avril 1833, sous le règne de Louis-Philippe, à Abzac. Il exerce la profession de tailleur de pierre. Il a épousé le 22 janvier 1861 Geneviève Lasserre. Ils sont âgés respectivement de 28 ans et de 26 ans. Ils résideront aux Nouillers, une bourgade qui compte environ 1000 habitants à l'époque.

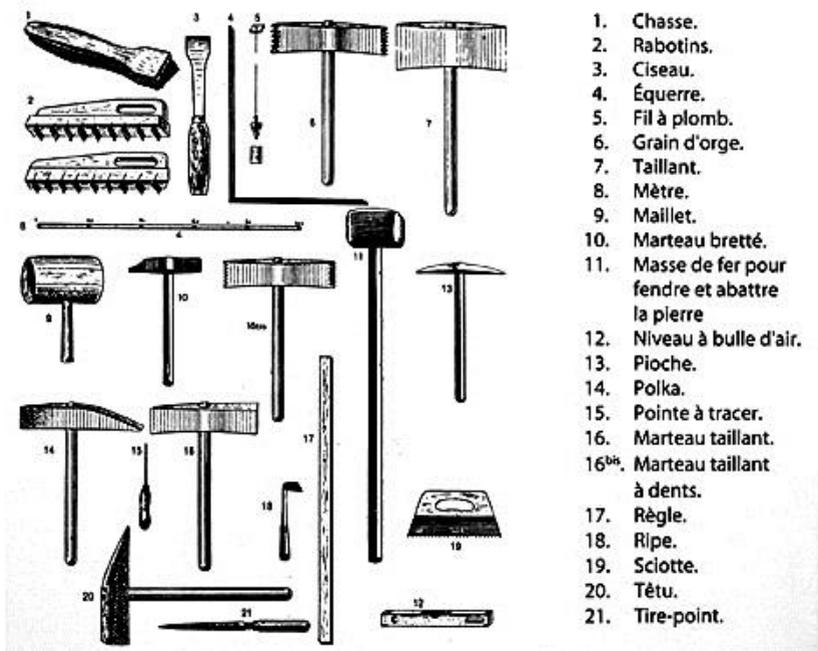
Le département de la Charente-Maritime a été constitué en 1790 par la réunion de l'ancienne province d'Aunis et de la majeure partie de la Saintonge, ainsi que d'une faible portion du Poitou, et portera le nom de Charente-Inférieure jusqu'en 1941.

Après l'exil de Napoléon 1^{er}, la Restauration est vécue dans une relative indifférence dans le département, en dépit du retour à la paix qui favorise un accroissement de la population, en particulier dans les communes rurales. L'administration ordonne la mise en œuvre d'une politique de grands travaux, parmi lesquels l'assainissement des marais de Brouage. Les principales villes connaissent un renouveau de la vie culturelle marqué par la création de la Société de géographie de Rochefort et la Société des archives historiques de Saintes. En 1833, la promulgation de la loi Guizot entraîne la création de nombreuses écoles communales,

contribuant à faire passer le taux d'illettrés de 53,7 % en 1832 à 2,4 % en 1901. L'avènement du roi Louis-Philippe, à la suite des « *Trois Glorieuses* », a peu de répercussions au niveau local. Le règne du nouveau souverain est néanmoins marqué par une crise économique qui frappe durement la région, culminant avec les émeutes frumentaires de 1839 à La Rochelle et à Marans. Les événements parisiens de 1848 sont globalement assez bien acceptés dans le département. Pour mémoire, Louis-Napoléon Bonaparte est élu triomphalement député de la Charente-Inférieure le 4 juin 1848. Quelques mois plus tard, il deviendra Président de la République, avant de se proclamer Empereur des Français à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851.

Ouvrier du bâtiment chargé de parer les pierres et de les mettre en place, le tailleur de pierre tient un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la pierre. Le métier est exigeant et demande un réel savoir-faire : connaissance des différentes pierres dures ou tendres, maîtrise des nombreux outils, compétences en géométrie et en maçonnerie.

Paroles intemporelles d'un tailleur de pierre, rapportées par Lamartine en 1851 : *Ce qui m'a toujours retenu au métier, c'est qu'on le fait tout seul. On peut, sans que ça vous dérange, siffler, chanter, penser, rêver, prier le bon Dieu. L'ouvrage va toujours sous la main, pendant que le cœur et l'esprit vont de leur côté, là où ils veulent. Voilà l'agrément de l'état de tailleur de pierre.* »



Les outils du tailleur de pierre

Le père d'Hugues s'appelle **Jean Chauvet**. Il est né le 9 avril 1796, pendant le Directoire. Deux jours après sa naissance, le général Bonaparte menait la première campagne d'Italie. Jean exerce le métier de boucher à Abzac. Il épouse en 1833 Françoise Dumas Delage née vers 1793. Jean décèdera en 1833, Françoise en 1838.

Les ascendants de Jean Chauvet résident tous à Abzac, leurs professions nous sont inconnues.



Mariage de Hugues Chauvet et Geneviève Lasserre

L'an mil huit cent soixante et un, le vingt deux du mois de janvier sur les neuf heures du matin pardevant Nous Notaire de

Officier de l'Etat-civil de la commune de Les Nouillers canton de Saint-Jean-d'Elven département de la Charente-Inférieure, sont comparus, dans la maison commune pour contracter mariage.

D'une part, Hugues Chauvet âgé de vingt sept ans, ainsi qu'il est constaté par son acte de naissance en date du vingt sept du mois de septembre mille huit cent soixante extrait du registre de la commune de Les Nouillers domicilié à Les Nouillers

filz de Jean Chauvet âgé de soixante deux ans, profession de bourgeois demeurant à Les Nouillers et de Geneviève Lasserre âgée de vingt cinq ans, profession de bonne demeurant à Les Nouillers

D'autre part, Geneviève Lasserre âgée de vingt cinq ans, ainsi qu'il est constaté par son acte de naissance en date du vingt deux du mois de janvier mille huit cent soixante extrait du Registre de la commune de Les Nouillers domiciliée à Les Nouillers

fille de Jean Lasserre âgé de soixante quatre ans, profession de bourgeois demeurant à Les Nouillers et de Geneviève Lasserre âgée de vingt deux ans, profession de bonne demeurant à Les Nouillers

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune, le vingt deux du mois de janvier

Interpellés sur l'existence d'un contrat de mariage, les comparants nous ont répondu négativement

Aucune opposition dudit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et du chapitre VI du titre du code civil, intitulé: du Mariage, avons demandé aux futurs Epoux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme: chacun d'eux ayant répondu affirmativement, déclarons publiquement, au nom de la Loi, que Hugues Chauvet et Geneviève Lasserre

sont unis en mariage.

De tout quoi nous avons dressé acte en présence de Jean Bourgeois âgé de soixante ans, demeurant à Les Nouillers profession de bourgeois et de Jean Bourgeois âgé de soixante ans, demeurant à Les Nouillers profession de bourgeois et de Jean Bourgeois âgé de soixante ans, demeurant à Les Nouillers profession de bourgeois et de Jean Bourgeois âgé de soixante ans, demeurant à Les Nouillers profession de bourgeois

Lesquels, après qu'il leur en a aussi été fait lecture, ont signé avec nous Notaire de Les Nouillers

Hugues Chauvet
Geneviève Lasserre
Jean Bourgeois
Jean Bourgeois
Jean Bourgeois
Jean Bourgeois
Jean Bourgeois
Jean Bourgeois

Mariage d'Hugues Chauvet et Geneviève Lasserre, Les Nouillers le 22 janvier 1861



Arbre de la Branche Lasserre

Hugues Chauvet avait épousé en 1861 **Geneviève Lasserre**, fille de **Pierre François Lasserre**, né en 1797, cultivateur aux Nouillers, et de **Françoise Geneviève Désirée**, née en 1803, et dont le père **Jean Désirée** était laboureur bouvier à Saint Jean d'Angély. Les deux communes sont distantes d'une dizaine de kilomètres. Les deux familles sont issues du monde rural. Jean Désirée avait la spécificité d'être bouvier, « *une personne gardant et conduisant les bœufs lors des travaux agricoles tels que charrois et labours.* »

Du côté **Lasserre**, le prénom **François** va se retrouver sur trois générations. Pierre François est le fils de François (1767-1827), fils de François (1746-1811), fils de François (1724-1787), fils de Pierre ou de Jean Lasserre. Tous résident aux Nouillers, se marient vers 21 ans et décèdent entre 60 et 65 ans. Le premier est cultivateur, le second est tonnelier lorsqu'il se marie, puis cultivateur propriétaire, le troisième est tisserand. Dans le monde rural de l'époque, il y a bien souvent des métiers de complément à l'activité principale de cultivateur. Les parcelles ne sont souvent pas très étendues, et ne permettent qu'une agriculture vivrière aux revenus modestes, que complète une autre activité exercée aux moments creux.



Acte de naissance de Geneviève Lasserre, 13 mars 1835 aux Nouillers

A la fin de l'Ancien Régime, les paysans représentent 80% de la population française. Le 18^e siècle n'a pas connu de révolution agricole. Quelques progrès ont été effectués, certes, mais l'agriculture reste dans son immense majorité étriquée, engoncée dans un système seigneurial très pesant et un communautarisme rural. Le rôle joué par le monde paysan lors de la Révolution n'est pas négligeable. Une étude² montre que « *les paysans de Charente-Inférieure ont participé aux luttes tenaces menées dans les campagnes françaises, parfois jusqu'en 1793, pour imposer la destruction totale de l'Ancien Régime, et contraindre l'Assemblée législative, puis la Convention, à substituer progressivement*

² Jean-Noël Luc, *Paysans et droits féodaux en Charente-Inférieure pendant la Révolution française*, Annales historiques de la Révolution française, 1979, volume 237, numéro 1, pp 486-494

l'expropriation sans indemnité des droits féodaux au rachat. De l'été 1789 à l'été 1792, les refus concertés de payer les redevances maintenues et le rejet de la solution du rachat semblent être l'expression la plus caractéristique du combat mené par les paysans charentais contre le prélèvement féodal (...) »

Après avoir étudié l'ascendance d'Alphonse Chauvet, penchons-nous sur la famille de son épouse Marie Mathilde. Les parents de Marie Mathilde Benteyou décèdent jeunes. **Etienne Benteyou**, né le 28 février 1832 à Bayonne, quartier Saint-Esprit, meurt à l'âge de 38 ans le 1^{er} mai 1870, à son domicile Impasse Sainte Catherine N°2. Les causes de la mort sont inconnues, maladie ou accident ? Il est sous-chef d'équipe aux Chemins de fer du Midi et a progressé au sein de la société dans laquelle il était homme d'équipe en 1864, lors de son mariage.

La « Compagnie des chemins de fer du Midi et du Canal latéral à la Garonne » est l'une des anciennes grandes compagnies privées de chemin de fer française. Son réseau desservait la partie du sud-ouest de la France comprise entre la Garonne et les Pyrénées. La Compagnie des Chemins de Fer du Midi est créée en 1852. Le tourisme thermal et balnéaire a joué un rôle important dans le développement de la Compagnie du Midi. La ligne de Tarbes est entrée en fonction pour le séjour de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie aux Thermes de Saint-Sauveur (Luz-Saint-Sauveur) en 1859.

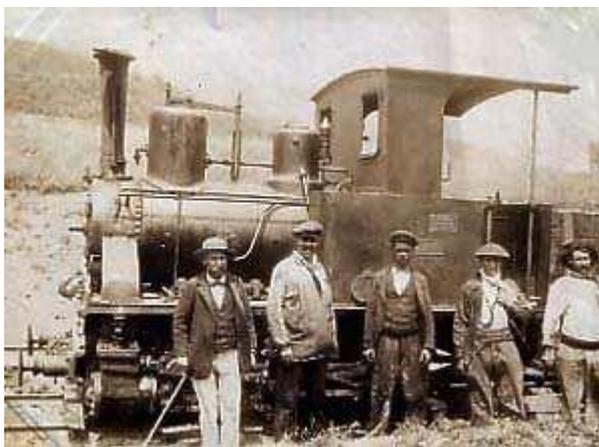


Plan du réseau de la compagnie du Midi à la gare de Bordeaux Saint-Jean

De grands travaux sont également entrepris entre 1852 et 1870, conséquence du mariage espagnol de Napoléon III, entre autre la construction d'une gare provisoire en bois et métal de la Compagnie du Midi dans le quartier Saint Esprit. La gare que nous connaissons aujourd'hui est plus tardive, puisque construite au début du 20^e siècle.



Locomotive de la Compagnie du Midi



Une des locomotives de travaux utilisée lors de la construction de la ligne. Sont présents des hommes d'équipe en charge des travaux.

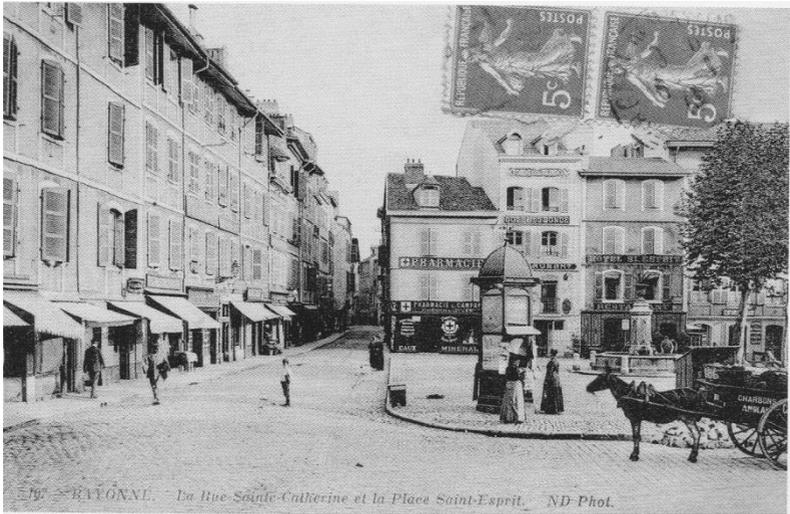


Etienne a peut-être participé à la construction de la Passerelle à Bordeaux. Longue de 500 mètres, pesant 3000 tonnes, elle est construite entre le 15 septembre 1858 et le 15 août 1860.

Etienne réside à Saint-Espirit, un quartier ancien, créé au 12^e siècle sur la rive droite de l'Adour. Il est relié au reste de la ville par le pont Saint-Espirit qui enjambe le fleuve. Commune autonome, appelée Saint-Espirit-lès-Bayonne, rattachée en 1790 à l'arrondissement de Dax du département des Landes, Saint-Espirit n'est intégrée à Bayonne qu'en 1857. Le quartier est resté longtemps populaire, accueillant étrangers et immigrants. L'atmosphère particulière du quartier s'est également élaborée à la suite de l'installation des abattoirs, de la prison et de divers entrepôts.



Bayonne, la place Saint-Espirit



Rue Sainte Catherine et place Saint-Esprit



Eglise Saint-Esprit



74 BAYONNE. — La Place Saint-Espirit. — Fontaine et Inscription Maritime. — LL.

Place Saint-Espirit



431 — Bayonne. — Marchands de Figues à Saint-Espirit.

Marchands de figues à Saint-Espirit

Le père d'Etienne s'appelle **Pierre** (ou Jean) **Benteyou**. Né vers 1799 à Jurançon, non loin de Pau, il est viticulteur. La famille semble être native du lieu puisque son père, **Jean Benteyou**, cultivateur, y décèdera en 1821. Pierre se mariera avec Gracieuse Milox en février 1829. Il décèdera en juin 1847 à Saint-Esprit (Bayonne), âgé de seulement 48 ans.

La commune de Jurançon, qui compte environ 1800 habitants, est réputée pour ses vignobles depuis l'installation de la cour de Béarn à Pau en 1464. Jurançon et surtout les coteaux sont alors colonisés par les nouveaux notables de la cour qui achètent des terres pour le vin qu'ils exportent. Le jurançon, comme les autres vins, était expédié par les voies navigables. Le voyage jusqu'à Bayonne par le gave de Pau était parfois une aventure hasardeuse : nécessité d'avoir assez d'eau, risque de violentes crues en cas de forte pluie, parties rapides avec des rochers.

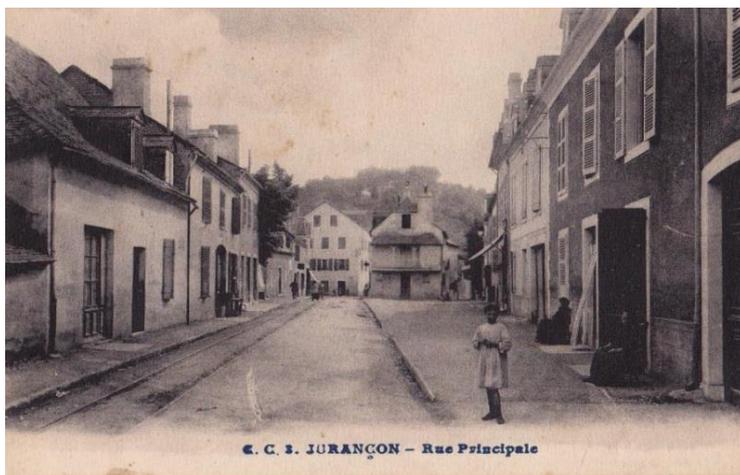
La réputation du vin de Jurançon au 18^e siècle est telle qu'elle attire de nouveaux producteurs. La viticulture prend de plus en plus de place au détriment des autres cultures. C'est vraisemblablement ce qui s'est passé dans la famille. Si Jean, le père, est agriculteur, le fils est viticulteur, sûrement tenté par l'appât de gain supplémentaire.

Hélas, dans la région, la quantité sera privilégiée au détriment de la qualité ; la propagation de plants grossiers est faite par des gens soucieux de profit immédiat, le mélange des vins est pratiqué par les courtiers. Le vignoble couvre près de 5500 hectares au début du 19^e siècle. De bonnes années associées à une mévente génèrent alors une crise dans les années 1820. A la fin du 19^e siècle, le vignoble sera ravagé par le phylloxéra, le mildiou. Il faudra

l'arracher. Replanté de cépages productifs de médiocre qualité, il faudra attendre en fait la seconde moitié du 20e siècle pour que le raisin blanc reprenne ses droits pour restituer au vin ses lettres de noblesse.



Coteaux de Jurançon



Gracieuse Milox, l'épouse de Pierre Benteyou, est née le 16 mars 1805, quelques mois avant la bataille d'Austerlitz, à Saint-Esprit. Elle décèdera dans ce quartier de Bayonne en 1889, âgée de 84 ans. Dans sa jeunesse, elle a vécu avec ses parents, **Etienne Milox** et **Marguerite Cassolet**, dans l'île de Bérenx. La famille est de souche paysanne, Etienne est laboureur et natif de Mouguerre, à quelques kilomètres de Bayonne, Marguerite cultivatrice.



Acte de naissance de Gracieuse Milox, 16 mars 1805

L'île de Bérenx ou Bérens se situe sur l'Adour, à une quinzaine de kilomètres de Bayonne, au niveau des communes de Saint-Barthélemy, dans les Landes (rive droite) et entre Urt et Urcuit, dans les Pyrénées-Atlantiques (rive gauche). L'île était habitée en 1733 et le service religieux y était assuré par le curé d'Urt.



Couralins en face de l'île de Bérenx

Etienne Benteyou a épousé **Catherine Delau** en 1864. Catherine est âgée de 39 ans, Etienne a 32 ans. Catherine s'est mariée à deux reprises. Une première fois, en 1860, avec Jean Soulé dont elle est veuve. Elle aura deux enfants avec Etienne : Marie Mathilde et Honorine.

Joseph ca 1753-1823 &/1792 ◉ **Marguerite LAJUS** ca 1758-1818
 ◉ **Jean** 1792-1833 &1818 **Marie DARRIGOL** ca 1788-1823
 ◉ **Jean** ca 1822-1823
 ◉ **Jean** 1792-1833 &1825 ◉ **Jeanne Françoise MAISONNAVE** 1800-1861
 ◉ **Catherine** 1825-1880 &/1860 **Jean SOULÉ** ca 1827-1862
 ◉ **Catherine** 1825-1880 &1864 ◉ **Etienne BENTEUOU** 1832-1870

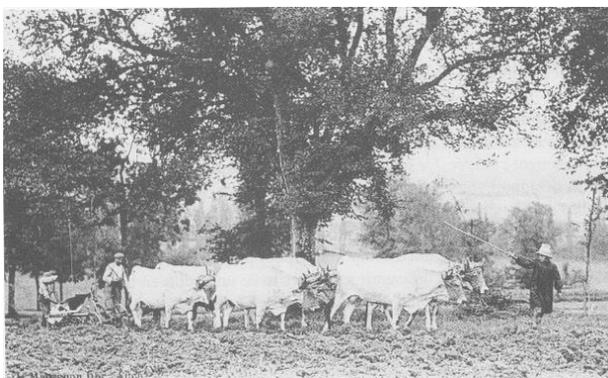
Arbre de la Branche Delau

Catherine est aubergiste. A-t-elle continué l'activité familiale au décès de son premier mari ? Il est permis de le penser. En revanche, nous ne savons pas combien de temps elle exercera cette activité

qu'elle assumera seule, car Etienne continuera à travailler aux chemins de fer. A son décès, en septembre 1880 à Bayonne, elle a 54 ans, elle est ménagère. L'auberge a vraisemblablement été cédée.

Catherine est née à Saint-Martin-de-Seignanx, dans les Landes, à une dizaine de kilomètres de Bayonne, une bourgade d'environ 2000 habitants dont est originaire la famille Delau.

Jean Delau, le père, est laboureur sur la commune. Né en 1792, il s'est marié à deux reprises en 1818 et en 1825. Sa première épouse, Marie Darrigol, est décédée le 16 octobre 1823 ; son fils Jean âgé d'un an mourra huit jours après sa mère. Les deux décès sont-ils dus à une maladie contagieuse ? Jean se remaria le 7 novembre 1825 à Saint-Martin-de-Seignanx avec **Jeanne Françoise Maisonnave** qui lui donnera trois enfants : Catherine, François et Joseph. Le père de Jeanne, **Pierre Maisonnave**, est laboureur. Jeanne décèdera en 1861, vingt-huit ans après son mari qui décèdera à l'âge de 41 ans en 1833.



Aux champs

Au cours de la période de la Convention nationale (1792-1795), afin d'effacer toute connotation religieuse au nom de la commune, Saint-Martin-de-Seignanx portera, à partir de 1793, le nom révolutionnaire officiel de Montagne-Seignanx ou Montagne-de-Seignanx. A la suite de la décision de renommage prise par la municipalité, une grande fête aurait eu lieu, durant laquelle un certain nombre de documents relatifs à l'Ancien Régime auraient été brûlés. Jusqu'à 1857, Saint-Esprit, aujourd'hui quartier de Bayonne, était une commune des Landes et chef-lieu de canton landais dont dépendait Saint-Martin-de-Seignanx. À la suite de son adjonction aux Pyrénées Atlantiques, Saint-Martin-de-Seignanx devient chef-lieu de canton

L'AN mil huit cent vingt-cinq, et le Sept du mois de Novembre
par-devant Nous, Maire

Officier de l'état civil de la commune
de Martres-de-Vivray canton d'Estropet département des Landes,
sont comparus Jean Delau laboureur âgé de trente trois ans demeurant en cette Commune

et tant né dans le mois de Novembre mil sept cent quatre vingt deux, ainsi que
Jeanne de Vivray, fille de vant M^{re} le Juge de paix du canton le vingt trois
mil huit cent dix huit, âgé de trente trois ans, par jugement de trois ans, ainsi que
M^{re} de Vivray, née de Vivray, en cette Commune le dix sept novembre mil huit cent dix sept
fils majeurs légitimes de feu de Vivray, de la commune de Martres-de-Vivray, ainsi que de la commune
le premier de Vivray, mil huit cent dix sept, et l'actrice de Vivray, née de Vivray, mil huit cent
dix huit.

Jeanne Maisonnave, d'Etat de laboureur domiciliée au lieu de la commune
de Vivray, âgée de trente trois ans, y etant née le quatre Septembre mil huit cent dix sept, ainsi que
mil huit cent dix sept, fille majeure et légitime de Pierre Maisonnave et de Jeanne
de Vivray, laboureur, demeurant en cette Commune, le dit de Vivray, Maisonnave
cel par-devant de Vivray.

lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux,
et dont les publications ont été faites devant la porte principale de notre Maison
commune; Savoir: la première, le vingt deux du mois d'octobre
l'an mil huit cent vingt-cinq, à l'heure de midi, et la seconde, le deux de même
mois d'octobre ainsi à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur
réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et
du chapitre VI du Code civil intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux
et à la future Epouse, s'ils veulent se prendre pour Mari et pour Femme: chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons, au nom de la
Loi, que le dit Jean Delau et l'actrice Jeanne Maisonnave sur son nom
sont unis par le Mariage. De quoi avons dressé acte, en présence des sieurs Jean May, bourgeois
âgé de vingt sept ans, Antoine Romatet laboureur âgé de trente huit ans
et Martin Novion laboureur âgé de vingt quatre ans, et Jean de Vivray
aussi laboureur âgé de trente six ans, tous domiciliés de la présente
Commune.

lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture, ont signé avec nous, Jean de Vivray
ni le père de l'Epouse pour ne savoir, ainsi qu'ils l'ont déclaré
à faire par nous interprété.

Romp Romatet Novion Lapeque
Forstier, Maire

Acte de mariage de Jean Delau et Jeanne Maisonnave le 7 novembre 1805

Amours et mariage en Gascogne

Faire sa cour : Le droit d'aînesse est très présent en Gascogne : il y persiste jusqu'au 19^e siècle. Le fils ou la fille aînée de la fratrie doivent trouver un conjoint pour assurer la pérennité de la famille ; ensuite seulement les autres peuvent envisager leur propre mariage. Mais il est jugé préférable par tous qu'ils ne soient pas trop gourmands, et ils sacrifient plutôt leur vie et leur patrimoine au bien-être du premier couple marié... Vivront donc dans la maison familiale, à côté du couple et de ses enfants, des oncles et tantes, tels des « satellites » qui cèdent une partie de leur patrimoine et même servent presque de domestiques. Cette étonnante situation se retrouve aussi bien dans les classes sociales aisées que chez l'ouvrier ou le paysan. C'est le jeune homme qui cherche une épouse, et surtout pas le contraire, ce serait jugé malséant. Les moyens de lier connaissance avec le sexe opposé sont assez variés : en dehors du « coup de foudre » au bal, il y aussi l'ami d'enfance que connaît bien la famille et que l'on se met à regarder différemment, qui pourrait être un bon parti et qui ne fait pas peur comme l'étranger.

La demande en mariage : La diplomatie, sérieuse ou cousue de fil blanc, préside à tous les mariages de la vieille Gascogne. Dans certaines communes, il existe une façon très pittoresque de donner la réponse. On prie à dîner le jeune homme et sa famille. On se montre poli, souriant, aimable, pleins de prévenances, qui sont largement rendues. On trinque en masse, suivant une expression consacrée, et, jusqu'au dessert, tout marche à souhait. Le dessert constitue le moment critique et psychologique. Si, après le fromage, on sert des noix sur la table, la terreur se peint sur le visage des

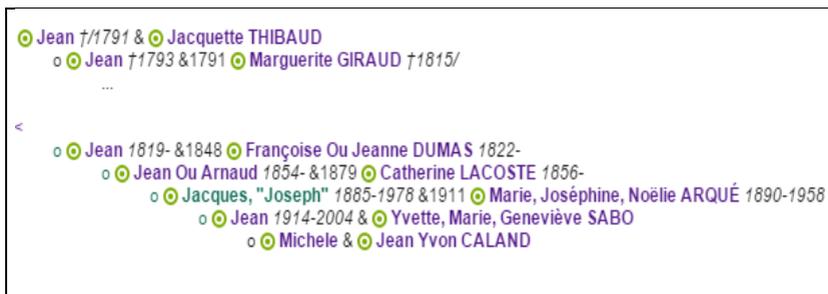
invités : la demande est rejetée. Sans une parole désagréable, mais non sans un coup d'œil de regret, on quitte la maison désormais inhospitalière. Si les malencontreuses noix ne font pas apparition sur la table, on se félicite, on trinque, on s'embrasse ! »

Le jour des noces : Tous gagnent la demeure des parents. Le repas longuement préparé depuis la veille est prêt ! En plus de la cuisinière traditionnelle, on fait souvent appel à des serveuses, même dans les mariages paysans. Elles ont aussi droit, ensuite, à leur part du repas... Parfois, à partir de la fin du XIXe siècle, en plus du menu traditionnel (bouillon de poule, poule farcie, sauce aux cèpes, dindes rôties..) on offre une pièce montée confectionnée par un pâtissier de la ville. Les garçons d'honneur passent ensuite faire une quête, non pour aider les jeunes mariés mais pour payer la pièce montée (dite « bouquet ») qu'ils ont offerte et surtout les musiciens (qui ne se sont pas privés de faire bombance). Après un bref souper, on regagne la maison du "nobiet" ; on prépare le « tourrin blanchi » : une soupe enrichie (ail, graisse d'oie, pain, œufs, oignon, poivre...) qu'on va servir aux jeunes mariés souvent déjà couchés... ainsi que du vin et une sérénade de violon très grivoise !

Du côté de Joseph Tourau

En préambule, il importe de signaler que Le nom « Tourau » s'est écrit de plusieurs façons au cours des ans et des humeurs des secrétaires de mairie, ou autres « hommes de plume ». Une retranscription souvent phonétique, teintée d'habitudes orthographiques propres aux uns et aux autres, fait que l'on trouve des « Tourreau », des « Tourrau », des « Tourrot » ou des « Tourraud ». Le prénom Jean se transmet de père en fils pendant des générations.

Cette branche de la famille est homogène dans ses origines géographiques : Saint-Emilion, Libourne, Pomerol, Montagne. Les métiers exercés offrent une plus grande variété puisque l'on trouve des tailleurs de pierre, des maçons, des journaliers, des laboureurs-vignerons, un tonnelier et une fleuriste !



Arbre de la branche Tourau

Joseph Tourau, nous l'avons vu, est né en décembre 1885 à Saint-Emilion, canton de Libourne. Il est le fils de **Jean ou Arnaud Tourau**, un tailleur de pierre, qui a épousé Catherine Lacoste, la fille d'un

maçon. Le père de Jean ou Arnaud, Jean Tourau, est également maçon.

Quelle différence entre un tailleur de pierre et un maçon ? Si l'on en croit Marcel Pagnol, dans *La gloire de mon père*, le tailleur de pierre est un artiste qui fournit en pierres le maître appareilleur qui va monter des murs en pierres appareillées, c'est-à-dire qui s'emboîtent exactement les unes dans les autres (...) tandis que « *les maçons prennent des pierres comme elles viennent, et ils bouchent les trous avec des paquets de mortier ... Un maçon, c'est un noyeur de pierres, et il les cache parce qu'il n'a pas su les tailler.* » Au-delà de la boutade, la rivalité entre ces deux métiers avait-elle cours en Libournais ? Nous ne saurions y répondre. En revanche, ce qui est certain, c'est que le travail, le bel ouvrage, n'a pas manqué. En témoignent, encore aujourd'hui, outre les maisons du bourg, les nombreux vestiges toujours debout. Les pierres sont extraites depuis des siècles de carrières dans la colline de Saint-Emilion. Fortifications, cloître, chapelles et logis sont édifiés avec ces pierres.



Tailleurs de pierre

Les « Tourau », aussi loin que l'on puisse remonter, sont originaires du bourg de Saint-Emilion, un site très ancien déjà cité par le poète latin Ausone, où ont été mis à jour les vestiges d'une villa gallo-romaine. C'est un moine breton, Emilian, qui donnera son nom à la cité au 8^e siècle. Au Moyen-Age, le vignoble a déjà acquis une grande renommée. Les célèbres vins rouges de la juridiction sont en effet qualifiés de vins « honorifiques » parce qu'ils sont offerts en hommage aux souverains et aux personnalités de marque.



Jean ou Arnaud est né le 25 octobre 1854 à Saint-Emilion.

« Cheveux châtain foncé, sourcils châtain foncé, yeux bruns, front bombé, nez moyen, bouche moyenne, visage ovale, il mesure 1,60m, sait lire, écrire et compter ». Lors du Conseil de révision, on note la présence d'une « très légère tâche sur l'œil droit ». De ce fait, il effectuera son service militaire dans le service auxiliaire. Les

obtenir ce qu'il désirait, un soupirant en glissait un brin sous le Nouveau Testament, pendant la messe, puis l'offrait à l'élue de son cœur...



Fleuriste et brin de myosotis



Peut-être, Catherine vendait-elle ses fleurs au marché de Saint-Emilion?

CARTE D'IDENTITÉ

Modèle N° 1
annexe à l'arrêté
du 24 Décembre 1920

CARTE ENREGISTRÉE
EMILION

à la Mairie de **EMILION**
sous le N° **33**

Nom **Lacoste**
Prénoms **Catherine femme Gouman**
demeurant à **Saint Emilion**
rue **du Couvent**
titulaire d'une pension⁽¹⁾ **militaire**
arrêté du 31 Mars 1919
N° **438.83** de Frs⁽²⁾ **800**

CARTE D'IDENTITÉ
délivrée pour le paiement des pensions et
rentes viagères
en exécution de la loi du 5 septembre 1919
et de l'arrêté du Ministère des Finances
du 24 décembre 1920.



Mairie de Saint Emilion

Signature
du titulaire :
M^{me} Gouman

(1) Indiquer la nature de la pension ; s'il y a plusieurs pensions, mentionner les autres à la suite.
(2) Montant annuel de la pension.

Carte d'identité de Catherine Lacoste dans les années 1920

commune de Saint-Emilion, remplissant
délégation des fonctions d'officier public de la
ville après lui-même
Goudichon père

Goudichon Goudichon

76° 3.
Du vingt janvier mil huit cent vingt
six à deux heures du soir

Acte de naissance de Catherine
Lacoste, du sexe féminin, née aujourd'hui
sept heures du matin chez ses père et mère
légitime de Jean Lacoste, marié, âgé de

Acte de naissance de Catherine Lacoste

Le 25 Janvier

N° 1



Tourau Arnaud
Catherine Lacoste

San nul hui en souant ou veuf le vingt cinq
Janvier à six heures du matin,

Devant nous Jules Croquans adjoint au
Maire de la Commune de Libourne, remplissant par
délégation les fonctions d'officier public de l'Etat civil
se sont présentés en mariage, commune pour être
unus par le mariage

D'une part: Tourau Arnaud, tailleur de
pierre, âgé de vingt quatre ans, né à Libourne le
vingt cinq Octobre mil huit cent cinquante quatre
et demeurant avec ses père et mère, fils majeur et
légitime de Jean Tourau, maçon, âgé de cinquante
huit ans et de Françoise Dumas, sans profession,
âgé de cinquante sept ans, ici présents & consentants.

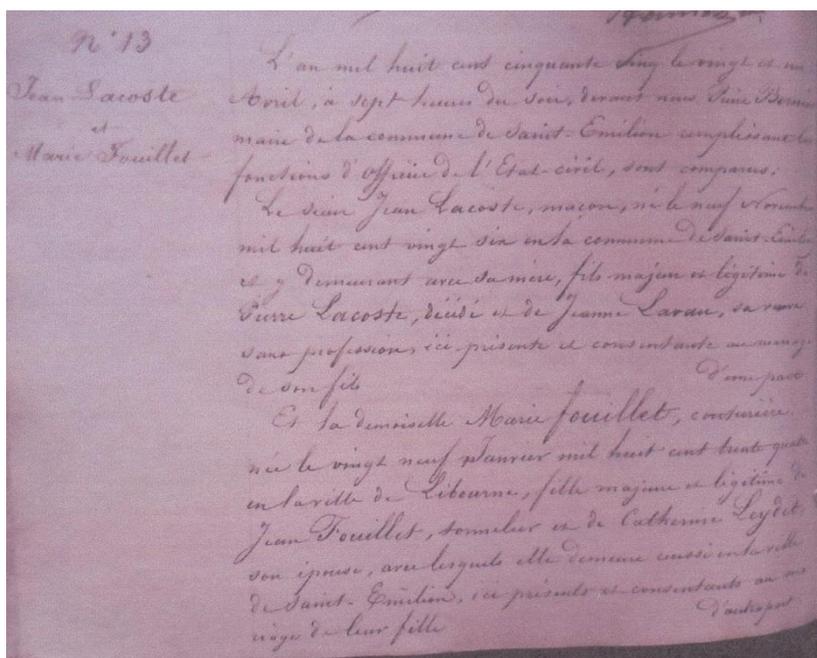
Et d'autre part. Catherine Lacoste, fleuriste,
âgé de vingt trois ans, né à Libourne le vingt
Janvier mil huit cent cinquante six, et demeurant
avec son père, fille majeure et légitime de Lacoste
Jean, maçon, âgé de cinquante trois ans, ici présent
et consentant, et de Marie Batifouille, décédée dans
cette Commune le le vingt deux mil huit cent
soixante six sept.

Les futurs époux nous ont remis:

- 1° Leurs actes de naissance
- 2° L'acte de décès de Marie Batifouille mère de la future
- 3° Le certificat des actes de publications faits en
acte Marie le dimanche douze et dix neuf Janvier
courant et non suivies d'opposition.

Acte de mariage (extrait) d'Arnaud Tourau et de Catherine Lacoste, Libourne le 25 janvier 1879.

Jean Lacoste, le père de Catherine, est né le 9 novembre 1826 à Saint-Emilion. Il est le fils de **Pierre Lacoste** et de **Jeanne Lavau**, parents sur lesquels nous n'avons pas d'information. Maçon, il n'a pas été bien loin pour rencontrer sa « promise » **Marie Batifouille-Fouillet** qui est native de Libourne. Née le 29 janvier 1834, elle est couturière lorsqu'elle épouse Jean le 21 avril 1855 à Saint-Emilion.



Acte de mariage de Jean Lacoste et Marie Batifouille-Fouillet

La mère de Marie se prénomme **Catherine Leydet**. Elle a épousé **Jean Batifouille-Fouillet**, qui exerce le métier de tonnelier. Dans ce pays de vignobles, le tonneau, qui est une invention gauloise pour stocker grains et liquides, est un bien précieux pour conserver le vin.

TON



Hachereau courbe.

Asse, tôle, débordoir.

Hachereau droit.

Bondonnière dite "à conscience intégrée".

Paroir.

Assemblage des douelles sur le cercle de tête.

Doloires.

Compas.

Chaine compas.

Le tonnelier et ses outils

« *A bon vin, bon arbre* ». En règle générale, les franches cuvées résultent toujours de l'heureux mariage d'un cépage et d'un bois. Le vin d'un grand cru ne saurait s'élever au cœur d'une futaille quelconque. Le rôle joué par le tonnelier est fondamental, on le comprend bien. Les bois utilisés étaient fendus et mis à sécher au soleil deux ou trois ans au minimum, avant d'être mis en œuvre. On choisissait le chêne et le châtaigner pour le vin. Chaque terroir a ses normes de capacité. Dans le Bordelais, on utilisait le *douil* qui est un cuveau de 700 à 800 litres, et la *pièce* qui fait 225 litres. Le métier ne connaissait pas de morte saison. Il est exigeant et réclame gestes et savoir-faire.

Le bois est d'abord préparé par un merrandier en douelles (pièces de bois), qui seront assemblées, chauffées et resserrées à l'aide de cercles en fer. Sont ensuite insérées les pièces de fond, puis le trou de bonde et de broquereau (servant aux soutirages et à l'installation d'un robinet) qui sont percés.



Tonneliers au travail, et assemblage des douelles

Le père de Jean ou Arnaud Tourau se prénomme également **Jean Tourau**. Il est né le 9 novembre 1819 à Saint-Emilion.

The image shows a handwritten document, likely a birth act, written in French. The text is written in cursive and is somewhat faded. At the top right, it says 'M. Ades Mace'. The main text begins with 'Du neuf novembre mil huit cent quarante-huit' and 'acte de naissance de Jean Tourau'. It mentions the location 'à Saint-Emilion' and the time 'le neuf novembre à une heure après midi'. The father is identified as 'Jean Tourau' and the mother as 'Jeanne Dumas'. The document is signed by 'Jean Tourau' and 'Jeanne Dumas'. At the bottom right, there is a signature 'M. Ades Mace'.

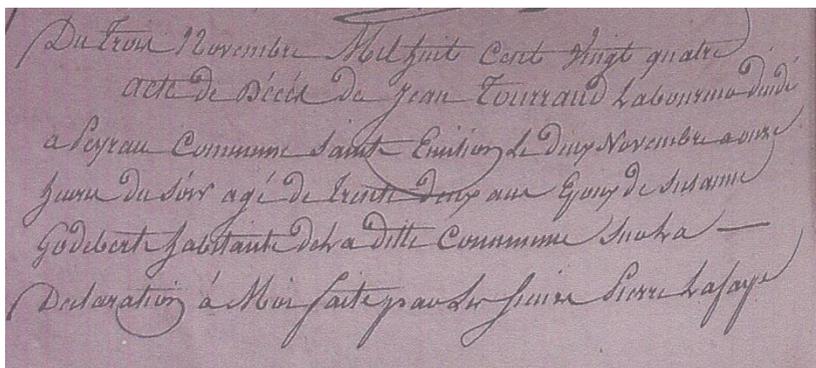
Acte de naissance de Jean Tourau

Maçon, Jean épousera le 3 juillet 1848, à Saint-Emilion, Françoise ou Jeanne Dumas, née en 1822 à la Magdeleine-Saint-Emilion, sans profession. Le père de Françoise, **Giraud Dumas**, né en 1794, est, comme Jean Batifouille-Fouillet, tonnelier à Saint-Emilion. Il a épousé en 1819 **Isabelle Gonchau ou Gonchon**, de deux ans sa cadette.

Pierre Dumas, le père de Giraud, a épousé Marie Navaille, à une date inconnue. Nous ne savons pas quel métier exerçait Pierre.

Maurice ou Jean Tourrau-Tourrau, le père du dernier Jean, est né le 23 septembre 1792 à Pomerol. Il est vigneron-laboureur. Il se marie avec **Suzanne Guidebert ou Gaudebert** le 18 mars 1815 à Saint-Emilion. Suzanne a 19 ans. Maurice décèdera à l'âge de 32 ans, le 12 novembre 1824.

La profession des parents de Suzanne : Elie Gaudebert et Anne Lavau est inconnue.

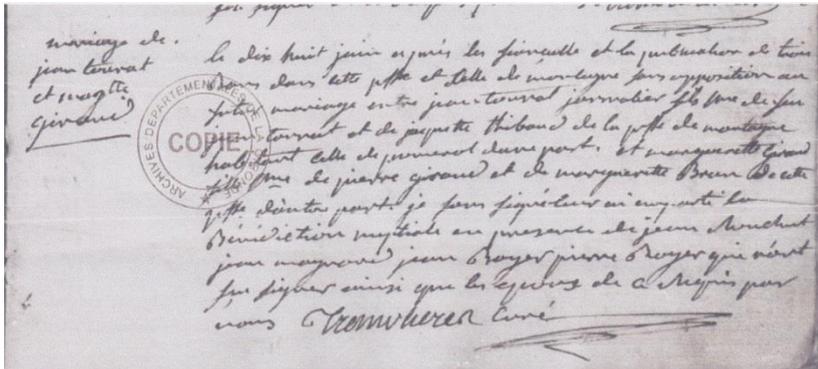


Acte de décès de Maurice ou Jean Tourraud, 12 novembre 1824

Nous ne connaissons pas la date de naissance de **Jean Tourrau**, le père de Maurice. Vigneron, il est décédé en 1793 à Pomerol. Maurice était âgé d'un an.

Maurice sera élevé par sa mère, **Marguerite Giraud** qui avait épousé Jean le 18 juin 1791. Marguerite décèdera après 1815.

La profession des parents de Marguerite : Pierre Giraud et Marguerite Brun est inconnue.



Acte de mariage de Jean Tourrau et Marguerite Giraud

Le père de Jean, prénommé également **Jean Tourrot**, est décédé avant 1791. Il avait épousé **Jacquette Thibaud**. Tous les deux sont de la paroisse de Montagne, près de Saint-Emilion.



Eglise de Montagne

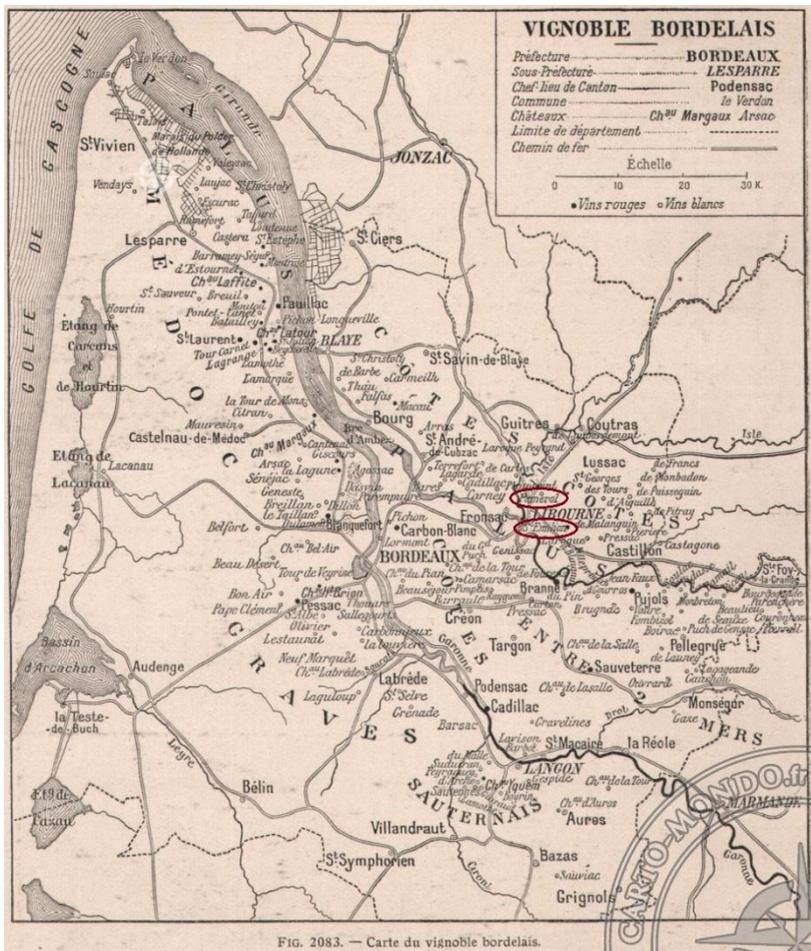


FIG. 2083. — Carte du vignoble bordelais.

Carte du vignoble bordelais



Vendanges



Mise en bouteilles

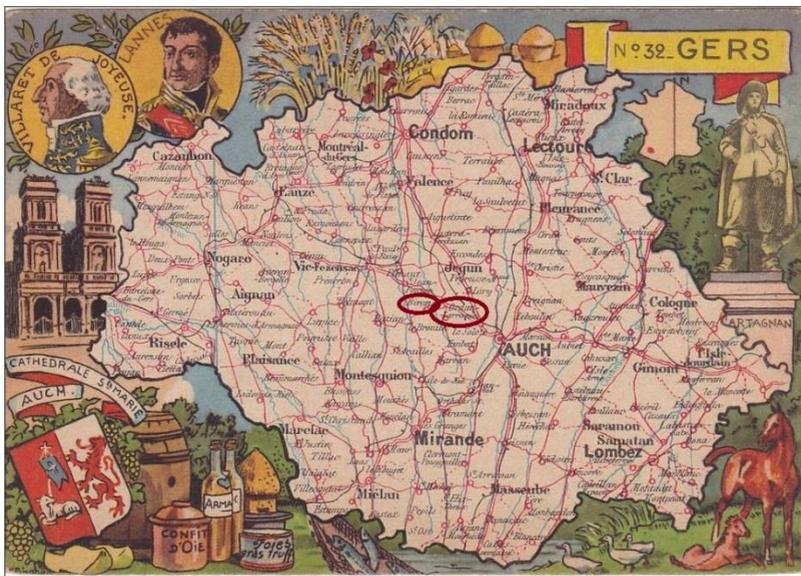
La naissance de la viticulture à Pomerol est marquée au 12^e siècle par l'installation de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui aménage à Pomerol un hospice servant d'étape aux pèlerins en route vers de Saint-Jacques de Compostelle. Le vignoble est attesté dès le Moyen Âge, mentionné parmi les destructions de la guerre de Cent Ans. Si le vignoble de Pomerol est favorisé par la proximité de la ville de Libourne, qui dispose d'un petit port pour exporter les vins, sa grande notoriété ne date que du 20^e siècle. Les « Tourau » vigneronns ne l'ont hélas pas connue !

Du côté de Noëlie Arqué

La famille est gersoise et paysanne pour la branche Arqué. Le « fief » est établi à Oran-Larroque, Biran.



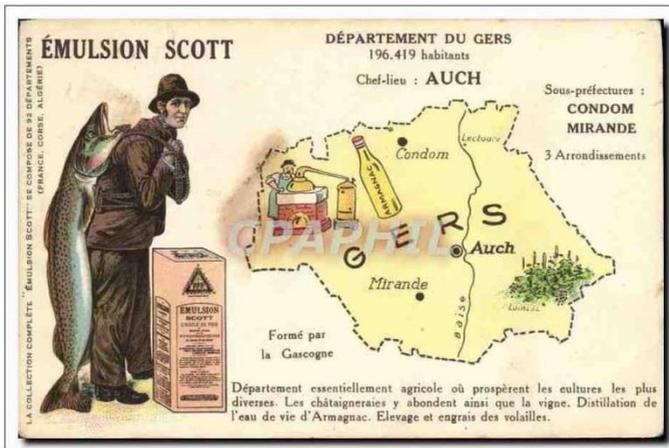
La commune résulte de la fusion de quatre villages : Ordan, Larroque, Meilhan et Ardenne. Forte d'environ mille habitants, Ordan-Larroque est située sur la rivière Auloue à 13 km au Nord-ouest d'Auch, en sortie du Bois d'Auch. L'occupation du site est très ancienne. De nombreuses haches de pierre taillées ou polies trouvées sur la commune témoignent d'une occupation aux périodes paléolithique et néolithique. La présence romaine à partir du 1^{er} siècle a laissé de nombreux vestiges sur la commune. Une voie romaine traverse le nord de la commune. Au Moyen Âge, un seigneur local a édifié d'abord une motte castrale, puis un château dont il reste une partie des murailles.



Ther044

www.delcampe.net

Carte du Gers, Biran et Oran-Larroque



Cpaphil

www.delcampe.net

Un département essentiellement agricole



Ordan-Larroque, vue ancienne

Marie, Joséphine, Noëlie Arqué, mon arrière-grand-mère est donc née en 1890 à Ordan-Larroque de parents « cultivateurs, propriétaires ». Joseph, son père, né en 1853 a 36 ans ; Françoise « Francine » Baqué, sa mère, née en 1858 à Biran, une commune qui jouxte Ordan-Larroque, est âgée de 30 ans.

Le père de Joseph, Jean Arqué, né en 1810 à Biran, est également cultivateur. La profession des ascendants, Bernard Arqué décédé en 1833, est inconnue, mais vraisemblablement appartient au monde rural.

Du côté maternel, Francine est la fille de Jean Baqué, un maçon, et d'Ursule Peyret, une servante.



COMMUNE
d'Ordan-Larroque

Premier feuillets
B. Calvez

PAR NOUS, Garric Calvat Juge
du Tribunal de première instance à Auch
arrondissement d'Auch, département du Gers,
le présent Registre destiné à recevoir les DÉCLARATIONS DES NAISSANCES de
la commune de Ordan-Larroque, pendant l'année
mil huit cent quatre-vingt-dix, a été coté et paraphé par premier et dernier
feuillet, et contient vingt feuillets.
FAIT double à Auch, le vingt deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf.

*Manuscrit
de 20 et 199
n. 10 = 1
B. Calvat*

Baquet

Marie, Josephine, Noëlie

Le 20 mil huit cent quatre-vingt-dix, le vingt du mois
de Janvier, à sept heures du soir, par devant nous et à
Octave Baquet, délégué par M. le Maire pour remplir les
fonctions d'officier de l'état civil de la Commune d'Ordan-
Larroque, Canton de Jeyou, Département du Gers, et Compromis
à notre main Baquet Joseph, propriétaire, âgé de quatre-
six ans, domicilié à Marsan, Canton de Larroque, présente
Commune, lequel nous a présenté en enfant de légitime
ou répudié huit à sept heures du matin, en sa maison le
désigné de lui de Clément, et de Baquet Francine, son épouse
ménagère, âgé de quatre ans, domicilié avec son mari et
auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de
Marie, Josephine, Noëlie; les dites déclaration et présentation
faite en présence de Baquet Joseph, propriétaire, âgé de quatre
ans, et de St. P. Joseph, propriétaire, âgé de cinquante ans,
domiciliés de cette Commune, le Compromis après
lecture faite du présent acte de naissance, l'a signé
avec nous, et non les témoins pour ne servir.

Par nous au date du 20 J.
au lieu et temps
présent à la Mairie de Ordan
argue munié
par le Compromis
de Ordan
Jurques

B. Calvat
Oct 1890

Acte de naissance de Noëlie, 20 janvier 1890

N^o 29
 Le mil huit cent cinquante trois et le treizième jour du mois
 De novembre à quatre heures du soir, parvint sous le titre de
 Maire officier de l'état civil de la Commune de Beau-Sarrogue, canton
 de l'ancien département de l'Isère, tel comparu à notre mairie Communale
 Jean âgé de quarante quatre ans, cultivateur et domicilié en sa maison
 au Masson section de Larroque en notre Commune, lequel nous a prêté
 un enfant de sexe masculin qui a été vu dans son domicile
 de lui déclarant et de Marguerite Cozanne son épouse mariée,
 domiciliée avec son mari et auquel il a déclaré vouloir donner le nom
 de Joseph. En cette déclaration et présentation faite en présence de
 Barthélemy Bonnet âgé de soixante trois ans, ouvrier, domicilié à la métairie
 de la Boire, et de Etienne Jean Marie âgé de cinquante six ans, brasseur,
 domiciliés aux maisons de La Boire, sous les deux domiciles dans la dite
 section de Larroque. Apres avoir lu le procès verbal de signature avec nous
 le présent acte de naissance, apres qu'il leur en a été fait lecture, et que
 lesdits déclarants ont déclaré se savoir signer. (Signature)

Acte de naissance de Joseph Arqué, 13 novembre 1853

Le mil huit cent cinquante trois et le vingt unème jour du mois de janvier à onze heures
 du matin, parvint sous le titre de Maire officier de l'état civil de la Commune
 de Beau-Sarrogue de l'ancien département de l'Isère, tel comparu
 Jean Arqué cultivateur âgé de quarante quatre ans, domicilié
 en sa maison Communale, lequel a nous a prêté au Masson section de
 Larroque un enfant de sexe masculin qui a été vu dans son domicile
 de lui déclarant et de sa femme (Bon) son épouse, au
 quel il a déclaré vouloir donner le prénom de Joseph, (entend
 déclaration et présentation faite en présence de Joseph Baptiste
 Bonnet, âgé de trente deux ans, cultivateur, Barthélemy
 Bonnet forgeron âgé de cinquante six ans sous les deux
 domiciles de notre Commune, et a signé avec nous l'acte
 de naissance apres lecture faite et non lue devant nous
 le jour on a été vu que donné, (Signature)
 Joseph

Acte de naissance de Jean Arqué, 21 janvier 1810

Terre d'agriculture, le Gers est un pays de métairies aux siècles derniers. Le relief est vallonné, l'agriculture est peu mécanisée, on y pratique le labour tracté à l'écart des innovations. Les premières machines et les engrais chimiques feront une entrée timide dans la seconde moitié du 19^e siècle.

L'historien A. Durrieux dans sa *Monographie du paysan de département du Gers*, indique que « Vers le milieu du 19^e siècle, en particulier dans la région de Lectoure, zone de forte production céréalière, une famille de métayers, sur une exploitation de 36 hectares produit 50 hectolitres de froment, 8 hectolitres de maïs et 5 de pommes de terre, ces seules trois cultures étant commercialisées. Environ 60% du froment est vendu, 38% du maïs et 20% des pommes de terre. Toutes les autres céréales sont consommées dans l'exploitation. »

A la fin du 19^e siècle, le département du Gers sera le premier département agricole français touché par un exode rural massif vers les grandes cités industrielles. En quelques décennies, le Gers perdra la moitié de sa population.

Terre de « localisme », longtemps repliés sur eux-mêmes, les Gascons, pour reprendre les termes de l'étude de Pambenel (*Politique en Midi-Pyrénées*, Eché, 1987) ont été de tout temps très jaloux de leur indépendance. Caractères forts à l'image d'un D'Artagnan ou du maréchal Lannes originaires de l'ancienne Gascogne.



Aux champs, dans le Gers



Avec de l'engrais, on obtient de meilleures récoltes ...



Il n'était pas possible de quitter le Gers sans faire référence au foie gras !

Du côté de Papa, mes grands-parents et arrière-grands-parents Caland et Bergès.

J'ai peu de souvenirs de mes grands-parents paternels. Mon grand-père est décédé en 1965, j'avais 4 ans. Quant à ma grand-mère, après le décès de Papa, nos rapports se sont beaucoup distendus.

Mon grand-père se prénomait Georges Caland, il est né en 1903 à Bordeaux.

Son père **Paulin Caland**, est alors âgé de 38 ans, et exerce le métier de chaudronnier ; la maman, Marie Griallet âgée de 32 ans, est mère au foyer. La famille réside à Bordeaux, rue de Bègles, n° 199.

Paulin était né le 1^{er} novembre 1864 à Bordeaux, rue Sainte-Croix n° 53. Le père n'est pas nommé sur l'acte de naissance. Paulin sera reconnu légitimement par son père François Caland en 1869 lorsqu'il épousera la mère, Marie Dulon.

Paulin se mariera en juin 1889, il avait 24 ans et venait d'être démobilisé après cinq années passées au 2^e Régiment de zouaves.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Déterminer la nature des dispenses, excusés, etc.)		DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)	
<i>Dispense, Engage volontaire</i> Compris dans la 3 ^e partie de la liste du recrutement cantonal. (. . . portion).		<i>Engagé volontaire pour cinq ans à Bordeaux le 13 Mai 1884 pour le 2^e Rég^t de Zouaves, arrivé au corps et immatriculé le 29 sous le N^o 7756 - Zouave de 1^{re} classe le 31 jour l'arrivée au corps le 9 Juin 1888 et affecté au 1^{er} bataillon dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le 13 Mai 1889 - Artificier de bombe conduit accordé</i>	
Dans l'armée active.		Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (S)	
Dans l'armée active.		Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.		2 ^e Rég ^t de Zouaves à Oran 1883 2 ^e Rég ^t de Zouaves à Oran 1883 2 ^e Rég ^t de Zouaves à Oran 1883	
Campagnes : <ul style="list-style-type: none"> Afrique du 21 Mai 1884 au 11 Janvier 1885 Corps expéditionnaire du Tonkin de l'Annam du 19 Janvier 1885 au 10 août 1886 En Afrique du 11 août 1886 au 11 Juin 1888 A reçu la médaille commémorative du Tonkin		132 ^e Rég ^t de Zouaves à Oran 1883	

Extrait de l'état signalétique des services

Paulin s'est engagé à Bordeaux le 13 mai 1884, à l'âge de dix-neuf ans et demi. Les cheveux et les sourcils noirs, le nez et la bouche moyens, le menton rond, le visage ovale, il mesure 1,59m. Il sait lire, écrire et compter.

Paulin s'engage au titre des zouaves. Les zouaves sont des unités françaises d'infanterie légère appartenant à l'Armée d'Afrique. Le corps des zouaves est créé lors de la conquête de l'Algérie par l'incorporation de soldats kabyles de la régence d'Alger. À partir de 1842, leur recrutement est exclusivement européen. Le 2^e Régiment de zouaves est stationné à Oran.

Paulin avait-il le goût de l'aventure ? Dans tous les cas, il « verra du pays », puisqu'il fait campagne :

- En Afrique du 21 mai 1884 au 18 janvier 1885
- En Annam, avec le Corps expéditionnaire du Tonkin du 19 janvier 1885 au 10 août 1886
- En Afrique du 11 août 1886 au 18 juin 1888.



En grande tenue, le 2^e Zouaves porte le pantalon rouge.



Zouaves

L'uniforme des zouaves est assez compliqué, et inconfortable. Les zouaves portaient une chéchia garance, une veste bleue foncé courte et ajustée sans boutons, un gilet sans manche en drap bleu foncé, une large ceinture de toile bleue longue de trois mètres enroulée autour de la taille, un pantalon bouffant, des guêtres blanches et des jambières. Ils pouvaient en outre porter le turban (vert, puis blanc à partir de 1859) en plus de la chéchia.

Le pantalon bouffant « à la turque » est en drap garance pour l'hiver et la grande tenue, en toile blanche pour l'été et les marches. La ceinture était l'élément le plus difficile à mettre, le zouave devant souvent appeler à l'aide un de ses compagnons.

Le style de cet uniforme, variant totalement de celui des autres types d'infanterie français, a pour origine le style vestimentaire des

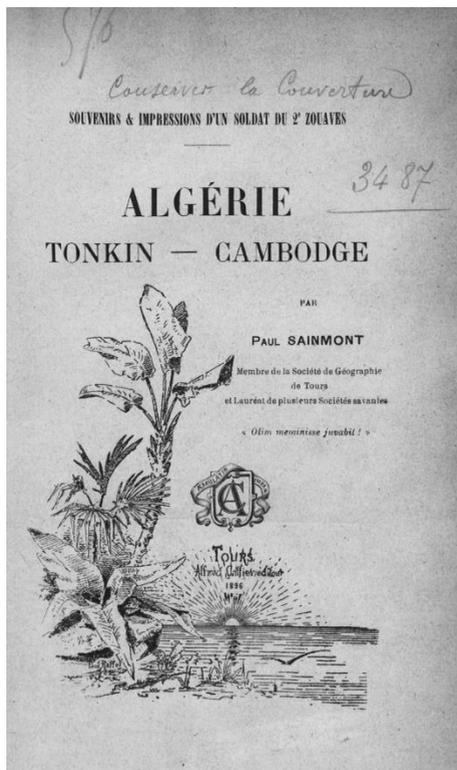
populations kabyles de l'époque. L'uniforme zouave était cependant particulièrement adapté aux climats chauds et rudes de la montagne algérienne. Les culottes bouffantes permettaient une meilleure circulation de l'air que le pantalon, et la veste courte était plus fraîche que les longues chemises de laine de la plupart des armées contemporaines. Une des raisons du petit nombre d'unités de zouaves dans les armées de l'époque tient est due au coût supplémentaire de cet uniforme particulier, supérieur à celui des uniformes à la coupe simple et produits en grande série des autres unités.

Paulin n'a pas laissé de mémoires. Mettons donc nos pas dans ceux de Paul Sainmont, soldat au 2^e Zouaves pendant quatre années, dans la même période que Paulin. Peut-être l'a-t-il même connu ?

Paul Sainmont a laissé des mémoires passionnants sur son passage au régiment, mémoires publiés en 1896. Il relate le contexte historique de l'intervention des forces françaises, décrit l'environnement, les mœurs des habitants, les faits importants, ses impressions dans un style descriptif agréable. Ses écrits vont nous apprendre beaucoup sur ce qu'a vécu Paulin au cours de ces années.

La période des classes, l'apprentissage du métier militaire, ne l'a pas impressionné. Il nous rapporte que, pendant les classes, *« on nous montra à faire le sac, à manier le fusil, à construire notre maison de campagne, c'est-à-dire de la tente. Je ne fis pas de grandes classes comme soldat et je marchai toujours, campant comme l'Arabe, aujourd'hui ici et demain là. »*. La discipline ne semble pas excessive

et trop difficile à supporter pour le nouvel incorporé. Elément de compréhension très important pour comprendre le rythme suivi par ces soldats, il précise que « *dans mes quatre années de présence au corps, je couchai à peine trois mois dans un lit ; c'est-à-dire que je fus souvent en route.* »



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Couverture du livre de Paul Sainmont

Il nous décrit Oran :

La ville s'élève sur le flanc d'un ravin immense que la civilisation française a changé en un magnifique tunnel. Beaucoup d'étrangers, des Espagnols surtout, en composent la population. Ces derniers occupent toute l'ancienne ville, à l'ouest, tandis que nous avons édifié la nouvelle sur le plateau est. Des monuments splendides, des rues larges avec de beaux trottoirs, des places publiques plantées d'arbres, des squares remplis de verdure et d'ombrage pendant l'été, des promenades superbes, parmi lesquelles celle de l'Étang, voilà ce qui fait la beauté de cette cité qu'on croirait absolument construite sur la terre française, si l'œil n'était ramené à la réalité par la vue des mille costumes bariolés de ces Orientaux, grands amateurs de breloques et d'oripeaux voyants, et si quelques

mosquées célèbres, celles du Pacha et de Sidi-el-Haouri qu'on me dit remonter au xiv^e siècle, n'étaient là pour nous rappeler que nous sommes en pays arabe, sous l'œil du Prophète et la protection d'Allah !

Dans le fort Saint-Philippe est aménagée la caserne des zouaves et ce qui reste, à proprement parler, des anciennes constructions, est occupé par les détenus militaires.

Le général et la musique militaire sont installés au Château-Neuf, tandis que le magasin d'habillement occupe la Kasba. Dans l'enceinte de ce dernier fort, on a édifié la caserne neuve : c'est le point culminant de la ville, et le coup d'œil dont on y jouit est ravissant.



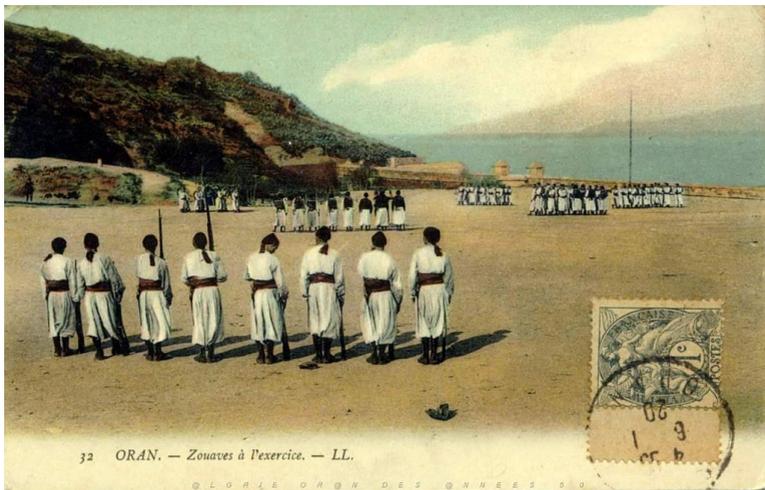
Oran, vue panoramique



Oran, le boulevard du 2e Zouaves



Oran, la caserne des zouaves



Oran, zouaves à l'exercice



Le réfectoire des zouaves

De 1881 à 1885, le régiment est engagé dans le sud oranais. Les sorties sont nombreuses, et les hommes couchent rarement à la caserne. *« C'est là que j'appris pour la première fois ce que devait être l'existence aventureuse des tribus arabes qui nous entouraient, et que je fis l'apprentissage de cette vie de campagne que nous allions bientôt mener au Tonkin »*, écrit-il.

Les zouaves, suivant les besoins, se transforment en tuiliers, maçons ou charpentiers. Pour avoir du lait, les soldats courent après les troupeaux de chèvres nombreux. Le gibier est abondant et la viande ne manque pas à l'ordinaire. L'excursion dans les Hauts Plateaux est néanmoins assez *« pénible »*, ajoute-t-il.

En 1885, le 3^e bataillon est envoyé au Tonkin, il y demeurera trois années.

L'essor de l'impérialisme à partir du 18^e siècle amène les puissances européennes à conquérir de façon directe ou indirecte l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. La France, au motif de protéger les missionnaires et les populations catholiques persécutés, intervient en Indochine et en Chine à partir de 1858. Au Tonkin, via le fleuve Rouge, les Français espèrent pouvoir accéder directement à l'intérieur de la Chine, « *l'homme malade de l'Asie* » pour reprendre une expression de l'époque.



L'Indochine française

Après un premier échec en 1873, en 1883, les Français cherchent de nouveau à s'emparer du Tonkin alors sous le contrôle de l'empereur

d'Annam. Le conflit tourne à l'avantage de la France, l'Annam et le Tonkin passent sous protectorat français, qui maintient le principe de la souveraineté indigène. Mais, la Chine qui prétend à une suzeraineté sur l'Annam refuse la convention. La Chine rompt le traité de paix de Tien-Tsin pour soutenir le Tonkin. La guerre est déclarée. En juin 1885, la France remporte la victoire.

Le gouvernement français décide alors d'envoyer de nouveaux renforts dont le 3^e bataillon du 2^e Régiment de zouaves. Fort de 1000 hommes, le 14 janvier 1886, le bataillon quitte Oran en chemin de fer pour Alger. Pendant deux jours, les zouaves partent à la découverte d'Alger la blanche. Le jour du départ, la population algéroise est enthousiaste, ce sont « *des hurras d'exclamation, des fleurs jetées des fenêtres* » qui accompagnent les soldats jusqu'au bateau. Puis, le 19 janvier, le transport *la Provence* quitte Alger, « *à la vitesse de treize nœuds* », pour le Tonkin.



Embarquement des zouaves à Alger. — (Gravure extraite du *Journal illustré*.)

A bord,

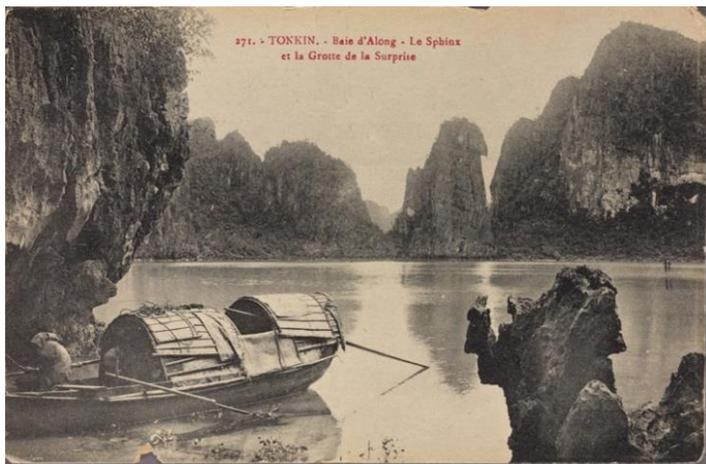
On déjeune — les repas sont nombreux à bord — on fume quelques bonnes pipes en vidant plusieurs verres d'un bon petit bleu qu'on s'est procuré à la cantine, et en devisant sur la Chine et les Chinois; les uns entament une partie de manille ou d'écarté; celui-ci fait de la musique, cet autre lit — il y a une bibliothèque à notre disposition — plusieurs sont moins expansifs, s'allongent sur des paquets de cordages et ronflent bêtement, d'autres enfin, — ce ne sont pas les plus heureux. — satisfont pendant de longues

heures aux exigences du mal de mer; les officiers, parfois, font les cent pas avec nous et causent familièrement avec les troupiers, puis, quand vient le soir, alors qu'on a fait le dernier repas, tout le monde s'engouffre, les uns dans leurs cabines, les autres dans l'entrepont par les échelles et, pendant que la vigie veille dans les hunes, juchée entre le ciel et l'eau pour signaler la moindre circonstance au large, pendant que l'officier de quart fait sa ronde dans toutes les parties du paquebot qui est devenu une véritable fourmière, chaque homme regagne sa place, s'enroule dans sa couverture et s'endort: on n'entend plus que le grondement de l'hélice qui fait écumer les flots, et le bateau s'avance dans la nuit qui ne l'arrête pas.

Telle sera notre existence à bord pendant les quarante jours de traversée pour arriver en vue d'Haï-Phong.

La mer est parfois très houleuse. *La Provence* passe le canal de Suez le 29 janvier, Aden le 1^{er} février où le bâtiment fait un arrêt de deux

heures pour refaire du charbon, Singapour le 15 février. Après 40 jours de traversée, la Provence arrive dans la baie d'Along le 24 février. « *Nous ne pouvons nous lasser de contempler cette forêt de rochers qu'on dirait plantée là par la main de quelque géant, tant nous les trouvons bien alignés : on dirait des allées au milieu desquelles nos transports vont et viennent tranquillement.* »



Baie d'Along

Puis, les zouaves sont transportés en canonniers à Haiphong.

Le 1^{er} mars, le bataillon débarque sur la terre du Tonkin. Les hommes perçoivent 120 cartouches chacun.

Dès que nous avons mis pied à terre, nous sommes cantonnés dans des « cagnas », ainsi se nomment les maisons de ce pays-ci, et nous n'y trouvons même pas un peu de paille pour nous coucher. C'est le commencement de nos misères. Tout d'abord, il faut nous faire aux habitudes et aux mœurs des habitants. Les hommes, les femmes et les enfants sont vêtus d'une manière à peu près identique.

Aussi, nous rions beaucoup de ne pouvoir, à première vue, distinguer un homme d'avec une femme, parmi toutes ces vilaines figures de moricauds huileux qui grouillent autour de nous.

« Le village annamite est composé d'une centaine de
« cabanes basses, d'un aspect misérable, recouvertes de
« paillettes, et dont les murs, construits avec un clayon-
« nage en bambous enduit des deux côtés de terre gâchée,
« menacent ruine. Les rues, dont on ne balaye jamais
« les immondices, sont étroites, couvertes de flaques d'eau
« puantes. Une foule de ces affreux petits pores tonkinois,
« gros comme des bouledogues, au ventre pendant, au
« dos ensellé, les parcourent en liberté, en compagnie de
« chiens hargneux qui ont une vague ressemblance avec
« nos chiens de bergers. Les habitants sont de pauvres
« coolies employés aux plus rudes travaux du port. Ils
« sont à peine vêtus avec des loques rapiécées, d'une pro-
« preté plus que douteuse, et ils se montrent, pour la
« plupart, couverts de vermine (1). »

(1) Le Dr HOCQUART, *Trente mois au Tonkin*.

Le 3 mars, les zouaves reçoivent l'ordre de se rendre à Hanoi. Si les grandes opérations militaires contre les Chinois sont désormais achevées, les zouaves vont être très utiles dans la lutte contre les pirates secrètement soutenus par les Chinois. Ces pirates, ou Pavillons Noirs, peuvent être des bandits de grand chemin, des soldats irréguliers récupérés par les Chinois, d'anciens rebelles Taiping ou des résistants contre la colonisation française.

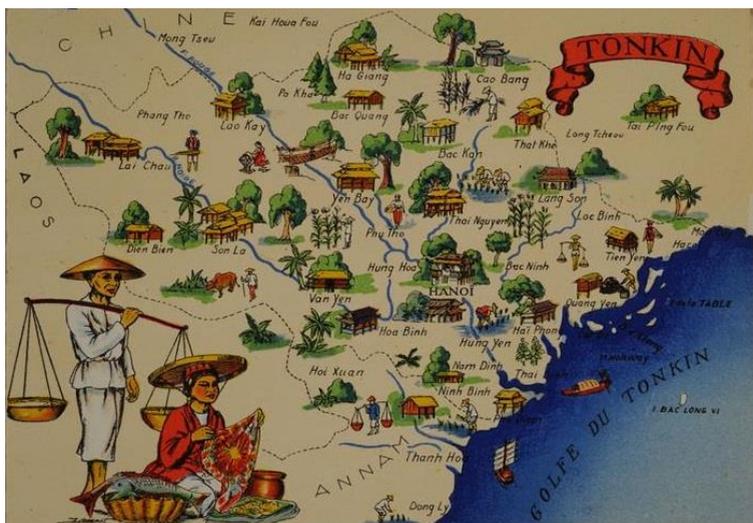
« Le temps que nous passâmes au Tonkin fut principalement celui de la période de pacification, aussi nos services dans cette province, déjà très pénibles, vont se borner à des marches en colonnes, destinées à balayer le terrain toujours infesté de pirates. On ne peut rien imaginer de plus féroce que ces bandits qui, ne reconnaissant pas les droits de la guerre, font souffrir à leurs prisonniers mille morts pour une. » Supplices les plus divers, mutilations sont effectivement infligés aux Français faits prisonniers.

Le bataillon embarque sur deux canonnières qui doivent les conduire au confluent du Fleuve Rouge et de la Rivière Claire. *« A droite et à gauche, se déroule l'immense plaine bien cultivée du Bas-Fleuve, parsemée de villages perdus au milieu des rizières et de bambous, au-dessus desquels émergent les toits aux formes bizarres des pagodes »*

« La navigation est un de nos moyens de locomotion les plus fréquents : on est toujours en bateau dans ces régions, et les canaux, les arroyos, les bras de rivière qui se croisent dans toutes les directions et sur lesquels peuvent évoluer nos canonnières, à cause

de leur faible tirant d'eau, nous ont été d'un grand secours pour nos diverses opérations militaires. »

« La chaleur est suffocante ; je préfère l'Algérie où les moustiques sont moins cruels » écrit Paul Sainmont qui, comme tous ses camarades, va souffrir des conditions climatiques difficiles.



Carte du Tonkin

Le 19 mars, 300 pirates sont mis en fuite. Quelques-uns sont arrêtés, interrogés et condamnés à avoir la tête tranchée. Le 25 mars, le bataillon rejoint le 1^{er} Zouaves à Hong-Hoa. Les combats engagés par ce bataillon contre les pirates ont été féroces. Le mois d'avril se passe en reconnaissances dans les montagnes infestées de Pavillons Noirs, sur la route de Land-Son. Le col de Quan est occupé par une compagnie.



Pavillons noirs et forces françaises au Tonkin

La chaleur est insupportable, des zouaves meurent d'insolation lors de marches, ou de maladie. *« Notre petite troupe est décimée, et beaucoup de camarades meurent en route. La chaleur est tellement suffocante que les Annamites eux-mêmes tombent malades. Nous n'avons pas de médicaments, pas la moindre drogue pour réagir contre la fièvre qui nous mine. Par homme et par jour, nous avons un biscuit de campagne, de la viande de conserve, un peu de café, du thé et quelques centilitres de tafia. Nous tombons de fatigue. »* écrit Paul Sainmont.

Pour combler les vides, 279 hommes de renfort arrivent au bataillon à la fin juin. Finalement, la paix est signée. Les zouaves passent la saison d'été à Hanoi, un séjour qui ne manque pas de charmes. La ville compte 120 000 habitants.



Hanoi la tonkinoise



Hanoi la française avec la rue Paul Bert, l'une des plus belles de la ville

Le choléra frappe à la fin de l'été ; il y a 25 morts en quelques jours. Les opérations de pacification, ponctuées d'accrochages avec les pirates, reprennent en septembre et se poursuivent les mois suivants. Le 2^e Zouaves a des pertes, mais parvient à contenir les pirates très éprouvés par les combats. En novembre, des villages rebelles sont anéantis dans le Bas-Delta.

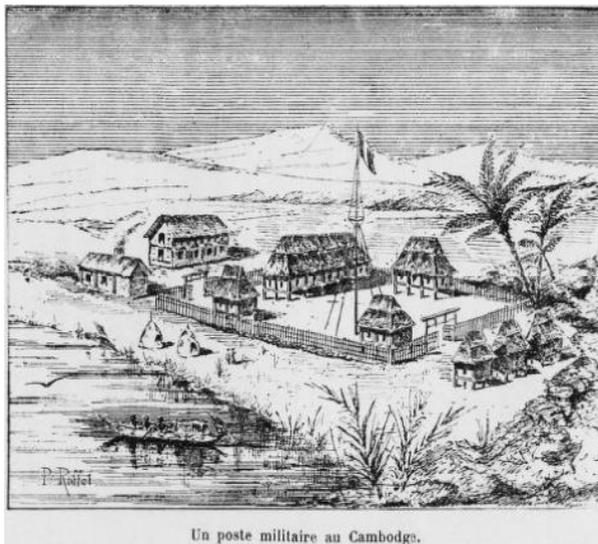
Fin janvier 1886, trois compagnies embarquent sur l'avisos *le Brandon*, destination le Cambodge. Comme il fait très chaud, on remplace les effets de drap par des vêtements de toile. Il faut quatre jours pour atteindre Saïgon. Le navire remonte ensuite le Mékong, « *de riants paysages se succèdent à chaque instant sur ses bords et émerveillent les yeux du voyageur.* » Puis c'est le débarquement à Phnom-Penh.

Phnom-Penh est très commerçant ; les pêcheries du lac Bati et celles du Grand-Lac fournissent, à elles seules, les principaux moyens de transactions.

Quelques rues sont sales et tortueuses, d'autres, par contre, celles où sont installés les administrations françaises et les commerçants, sont mieux alignées et plus praticables. Ce sont des forçats qui les nettoient ; selon la gravité de la peine qu'ils ont à subir, ils traînent un ou deux forts boulets ; quelques-uns sont enchaînés par le cou, deux à deux, et, sous la surveillance de la garde royale, ils exécutent les différents travaux de voirie de la capitale.

Escorte de convois, reconnaissances, escarmouches avec des rebelles, marches ponctuent les journées. Il y a des pertes. Les fièvres, la dysenterie touchent le contingent. Une expédition est

menée sur les bords du lac Bati. On fait parfois une halte dans un poste militaire.



Le 10 mai, le détachement est de retour dans la capitale. Le 12, les hommes repartent « *battre la campagne jusqu'au 18 juin.* » Des accrochages ont lieu avec les rebelles. Le 28 juin, les zouaves embarquent pour Saïgon, puis pour Hué.

En août 1886, Paulin rembarquera pour l'Algérie. Pourquoi ne reste-t-il pas avec ses camarades qui repartent en campagne dans l'Annam du 8 juillet 1886 au 28 juin 1887 ? Nous ne le savons pas. Il achèvera son contrat en Algérie, où il demeurera deux années.

Paulin sera envoyé en congé le 9 juin 1888 après quatre années passées hors de France. Le 13 mai 1889, il passe dans la réserve de l'armée active.

Le zouave Paulin Caland recevra la médaille commémorative du Tonkin, le certificat de bonne conduite lui sera accordé au terme de son engagement.



Médaille commémorative du Tonkin

Dans la réserve, Paulin sera affecté au 144^e Régiment d'infanterie, le régiment d'infanterie de Bordeaux.

Revenu à la vie civile, Paulin choisira de devenir chaudronnier. « Chaudronnier », du latin « *caldaria* » : vase de métal servant à faire cuire ou bouillir, donnant « chaudron » : petite chaudière. Le chaudronnier est la personne qui battait et martelait le cuivre pour en faire des récipients utilitaires. Il mettait en œuvre du cuivre en rouleau ou en feuilles, du bronze moulé et de l'acier noirci pour les queues et les poignées des casseroles, bassinoires, bouilloires, chaudrons, pulvérisateurs à vigne, confiturières, etc. Le chaudronnier jouait avec les températures auxquelles il portait, recuit après recuit, la feuille de cuivre pour la bien ouvrager. Le martelage était effectué pendant le refroidissement. La mise en

forme d'un récipient débutait par le repoussage du fond, au milieu de la feuille, à l'aide d'un maillet de buis et d'une matrice d'acacia. Le façonnage du corps se poursuivait au marteau sur l'enclume appropriée. Il fallait quinze heures de martelage pour fabriquer un chaudron d'une capacité de trente litres, auquel se rajoutait le temps de forgeage de l'anse.



Chaudronniers au travail



Marteaux de chaudronnier



Atelier de chaudronnerie



Chaudronnier ambulant

Nous ne savons pas si Paulin Caland a exercé le métier en atelier ou comme chaudronnier ambulant.

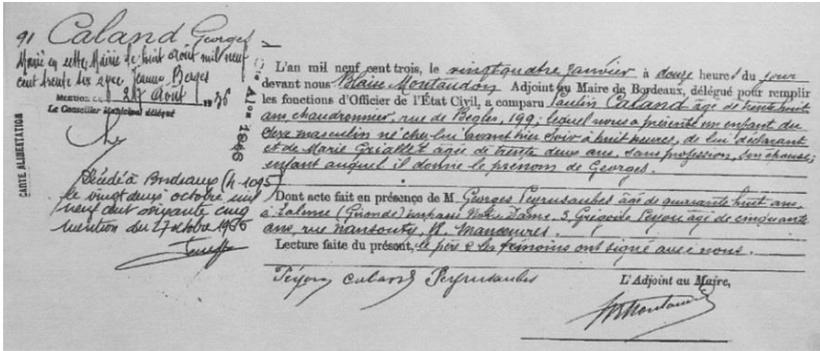
Paulin Caland décèdera le 9 février 1932, à l'âge de 66 ans.

Paulin avait épousé le 8 juin 1889, à Bordeaux, **Marie Griallet**, mon arrière-grand-mère, née le 8 août 1870 à Bordeaux, de cinq ans et demi sa cadette. Marie était sans profession, et résidait avec ses parents installés depuis peu à Bègles. Paulin habitait chez ses parents à Bordeaux, rue de Vaucouleurs n°5. D'humeur joyeuse, elle chantonnait très souvent. Elle décèdera à plus de 90 ans en chutant d'un autobus.

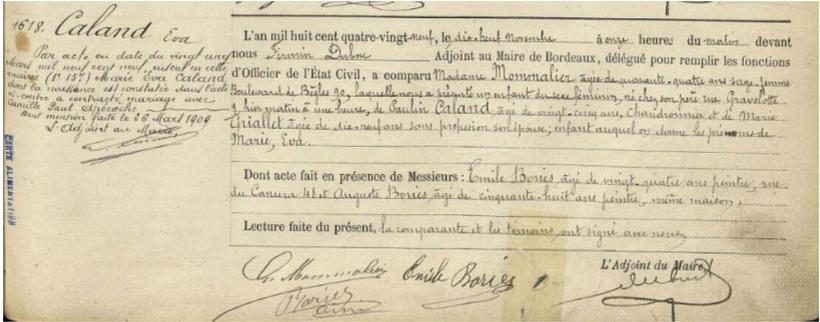
Paulin et Marie auront neuf enfants, dont trois décèderont en bas-âge : (Marie Marcelle, 20 juin 1892), Jeanne (4 décembre 1893), André (19 avril 1896). Mon grand-père, **Georges Caland** (né le 22 janvier 1903), que l'on appelait Adrien, était l'avant dernier de la fratrie : quatre filles, Marie Eva (née le 18 novembre 1889), Yvonne (née le 3 septembre 1897), Georgette (née le 21 août 1899) et Antoinette (née le 26 janvier 1906), et deux garçons, Henri René (né le 7 février 1901) et lui-même. (Sources : recensement de 1906)

La famille déménagera très souvent comme en témoigne la liste des localités habitées sur l'état signalétique des services : treize déménagements en quinze années, à Bordeaux ou à Bègles. Les raisons de ces déménagements incessants sont inconnues.

Le recensement de 1906 nous indique que la famille, forte de 8 personnes, réside à ce moment-là passage Terrasson, n°26, à Bordeaux quartier Nansouty. La maison, en location, se compose de 3 pièces, comportant 3 fenêtres, 2 cheminées et 1 pièce d'aisance.



Acte de naissance de Georges Caland



Acte de naissance d'Eva Caland, sœur aînée de Georges



Eva Caland, qui était couturière. Une femme de caractère et de principes. Elle décèdera jeune, à l'âge de 54 ans.



Marie Griallet assise ; à ses côtés, Paulin Caland, et, debout, Georges portant avec élégance le nœud papillon, dans les années 1930

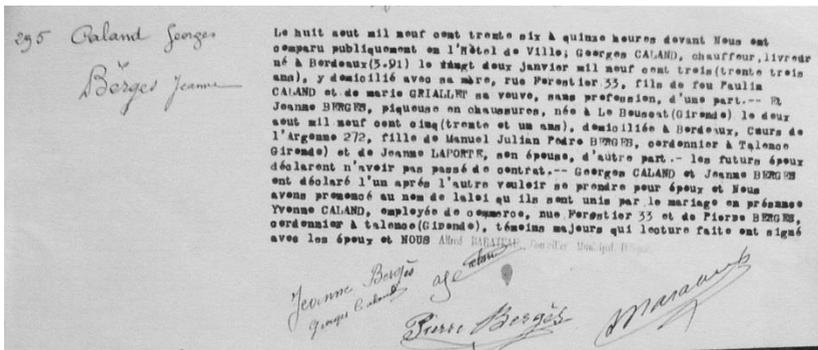
Papy Caland était, aux dires de Maman, un homme gentil, discret, souriant, avec un petit air malicieux, souvent la cigarette au coin de la bouche, et avec une habitude, dont ceux qui l'ont connu se souviennent, il faisait sonner en permanence les pièces de monnaie qu'il avait au fond de sa poche. Il faut également ajouter que « *toujours les mains dans les poches à la maison* », il ne s'investissait

pas beaucoup dans la vie domestique ; c'était sa femme Jeanne qui faisait l'essentiel. Peu instruit, c'était un taiseux qui ne racontait rien de sa vie. De temps à autre, il aimait à « sortir une blague » pour amuser ses proches !

Il était employé chez un grand négociant de vins « *Barton et Guestier* », la maison de négoce la plus ancienne sur la place de Bordeaux, puisque leur activité a débuté en 1725. Il y avait débuté en tant que chauffeur-livreur et aurait terminé contremaître.

Georges avait la passion des pigeons. N'hésitant pas à faire des déplacements pour assouvir sa passion, c'était un colombophile averti semble-t-il, qui avait un pigeonnier au fond du jardin.

Georges épousera Jeanne Bergès le 8 août 1936, ils sont âgés respectivement de 33 ans et 31 ans.



Acte de mariage de Georges Caland et Jeanne Bergès

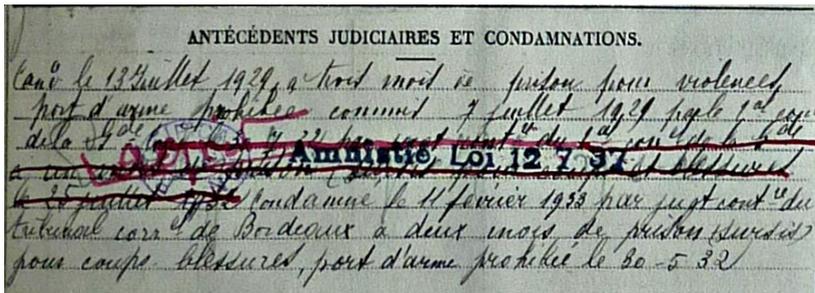


Georges Caland jeune

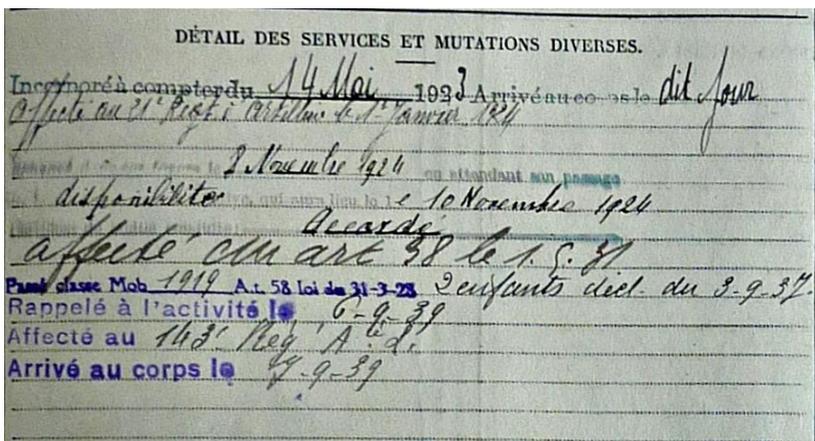


De gauche à droite : Pierre, Jeanne Bergès et Georges, Henri Caland. Pierre et Henri sont les frères de Jean, mon père.

Georges était un jeune homme bagarreur, au « sang chaud ». En témoignent ses condamnations portées dans ses états de service :



Georges avait effectué son service militaire dans l'artillerie en 1923. Il sera appelé à l'activité le 6 septembre 1939 au 143^e Régiment d'artillerie lourde. Il n'est présent au régiment que durant la « Drôle de guerre » a priori. Son état de services ne mentionne pas de campagne contre l'Allemagne en 1940.



Georges décèdera jeune, en 1965 à l'âge de 62 ans.



Jeanne Bergès (Mamy Caland) et Georges au mariage d'Henri et Andrée, en 1963



Mariage d'Henri et Andrée. Sylvie, petite fille au 1er rang

Bien chers tous
Pour la nouvelle année qui commence
Je vous envoie de tout coeur mes meilleurs
vœux à tous tous et un grand amour à votre
douceur Mille Baisers de Mamy Caland
Cijoint un chèque de 1000,- 500,- à chacune de
mes 3 petites filles et ma chère Michèle avec
le reste veuillez fleurir la tombe de Jeanot
et de Frank
Mamy Caland ^{encore} bonne et meilleure année

Carte de vœux pour la bonne année envoyée par Mamy Caland après 1983



Maman et Georges en 1962

Mamy Caland, Sylvie dans ses bras,

Georges, comme nous l'avons dit précédemment, avait un frère **Henri Caland** qui a eu un itinéraire quelque peu singulier, outre le fait qu'il soit décédé très jeune en 1933, à l'âge de 32 ans. Henri a fait son service militaire dans l'un des premiers régiments d'aviation, et a participé à la campagne du Levant du 25 décembre 1921 au 21 juin 1922.

Ajusteur-mécanicien de profession, il est incorporé le 7 avril 1921 au 31^e Régiment d'aviation d'observation, et embarque à Marseille le 15 décembre. Il sera nommé caporal le 1^{er} juillet 1922, et libéré de ses obligations militaires le 1^{er} avril 1923, le certificat de bonne conduite lui sera accordé. Il sera promu sergent dans la réserve en 1930.

Le 31^e Régiment d'aviation est basé à Tours et équipé d'avions Salmson 2, puis de Breguet 14 datant de la Première Guerre.



Le biplan de reconnaissance Salmson 2

Le Breguet 14 pouvait voler à une vitesse maximale de 185 km/h, à un plafond de 5750 m. Il avait un rayon d'action de 700 km.



Breguet 14

En 1920, les Français reçoivent un mandat de la Société des Nations sur la Syrie et le Liban, pays qui appartenaient à l'Empire Ottoman avant la Grande Guerre. Une paix précaire s'ensuivit. Pour maintenir l'ordre sur ces territoires, la France constitua une force armée, l'armée du Levant dont fait partie le 31^e Régiment d'aviation. Celle-ci interviendra à plusieurs reprises, notamment en 1921 contre les Turcs. En 1922, le calme est précaire et la tension très grande dans le pays. Des bandes de brigands d'honneur sévissent, la bourgeoisie syrienne n'est pas acquise à la cause française, le pays « bouillonne ». La révolte prend forme peu à peu, et aboutira à l'insurrection druze en 1925.

Le régiment est vraisemblablement employé à des vols de reconnaissance en vue de fournir les renseignements nécessaires au commandement et aux troupes terrestres qui manœuvrent.

Jeanne Bergès, ma grand-mère paternelle, est née le 2 août 1905 au Bouscat. Elle avait trois sœurs et un frère plus âgés, Madeleine née en 1895, Françoise née en 1898, Marcel en 1900, et Eugénie en 1902 qui décèderont tous de maladie, adolescent ou jeunes adultes.

Du deux août mil neuf cent cinq

à 10 heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Jeanne Bergès
 née le deux août mil neuf cent
 à 10 heures du soir

Du 2 août 1905
 N° 131

Jeanne Bergès

né Joseph à Bouscat, commune du Bouscat (Gironde)
 fils de Joseph Jean Bergès
 célibataire âgé de vingt-huit ans,
 et de Marie Arbère Las Arbères
 âgée de vingt ans,
 domiciliés à Roch de la Chapelle deux époux mariés
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
 Premier témoin Jean Arbère Arbère
 âgé de soixante ans,
 domicilié à Bouscat
 Second témoin Henry Arbère Arbère
 âgé de vingt ans,
 domicilié à Bouscat

Sur la réquisition et présentation à nous faites par le procureur
impérial de Bouscat le deux août

Etant signé après lecture par le procureur impérial de
Bouscat et le Procureur de la Commune

Constaté suivant la loi par Nous, Jean Arbère
Arbère Arbère Maire de la commune
 du Bouscat remplissant par de réception les fonctions
 d'officier public de l'Etat civil

Décédée à CARRAS
 (Gironde) le 13 juillet
 1994 Neufvache le
 18 juillet 1994

Arbère
Arbère
Arbère

*naissance à Bouscat (Gironde) le deux août
 mil neuf cent cinq à dix heures du soir
 par le Procureur Impérial de Bouscat
 et par le Procureur de la Commune
 de Bouscat remplissant les fonctions
 d'officier public de l'Etat civil*

Acte de naissance de Jeanne Bergès

A la naissance de Jeanne, le père, **Manuel Julian Pedro Bergès**, est âgé de 38 ans, il exerce la profession de cordonnier ; la maman, **Jeanne Laporte**, 30 ans, est mère au foyer.

Jeanne aura une jeunesse difficile, dans un milieu très modeste. Sa mère quitte le foyer en 1907, la petite fille n'a que 2 ans !

Lorsqu'elle se marie, Jeanne Bergès exerce le métier de piqueuse en chaussures avant de devenir couturière. Les piqueuses cousaient, à la main puis, par la suite, avec des machines à coudre, les différentes pièces qui constituaient une chaussure. Elles faisaient aussi les trous des lacets. Elles pouvaient travailler à l'usine ou à domicile ; elles venaient alors chercher leur ouvrage à l'atelier, où on leur donnait les pièces à assembler.

La famille habitait au Bouscat, 135 avenue Jules Guesde, à quelques maisons des arrière-grands-parents Sabo. Georges et Jeanne auront trois enfants. Jean aura deux frères aînés, Henri et Pierre dit «Pierrot »

Humble, discrète, c'était une femme petite par la taille mais grande par le courage qu'elle déployait pour tenir le foyer à bouts de bras. Vaillante, pour gagner quelques sous, elle gardait également des enfants, et faisait des ménages. Très adroite de ses mains, ayant du goût, elle confectionnait des robes pour Laurence et moi, ainsi que pour Maman sur une petite machine, dans la cuisine.

Jeanne décèdera en 1994, à l'âge de 89 ans.

décédés. Il a besoin du consentement de son grand-père maternel pour contracter mariage. François réside rue Mazagran n°6, à Bordeaux, à deux cents mètres au sud de la place de la Victoire, et exerce le métier de serrurier.

31. Le 5^e jour du mois de juillet 1843, le Maire de la ville de Bordeaux, a comparu Léonard Caland, journalier, âgé de vingt dix ans, demeurant rue du Navais, lequel nous a présenté un enfant du Sexe masculin, né chez lui, trois heures à deux heures de lui comparant et de madame Taracov, son épouse, âgée de dix neuf ans, auquel enfant il a déclaré donner le Prénom de François; desquelles Présentation et déclaration faite en présence de François Taracov, journalier, âgé de quarante trois ans, demeurant sus dite rue St Léonard Tety, Sorclainis, âgé de trente ans, demeurant rue pourie, lequel et vu de l'enfant, desquels ainsi que le père ont déclaré ne savoir signer de ce qui, après lecture faite.

MAIRIE DE LIMOGES
ARCHIVES
05 JUL. 2013

31

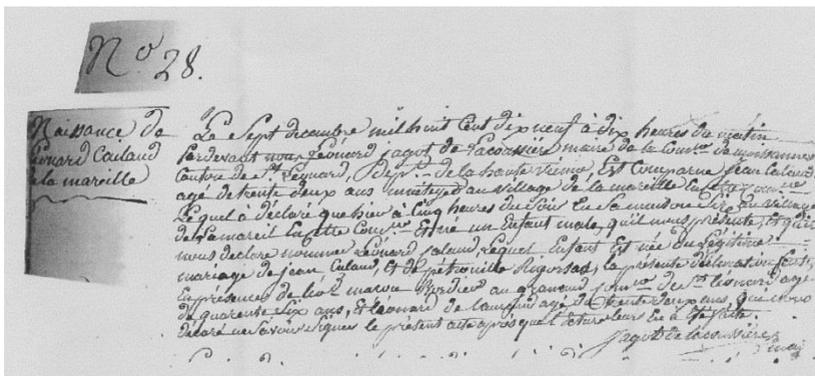
Acte de naissance de François Caland



Rue Mazagran, n° 6

François décèdera à Bordeaux le 5 décembre 1919, à l'âge de 73 ans.

Marie Dulon, son épouse, est née en 1844 à La Teste-de-Buch, sur le bassin d'Arcachon. Elle exerce la profession de marchande à Bordeaux lorsqu'elle épouse François. Elle décèdera huit mois après son mari, en 1920, à Bordeaux.



Acte de naissance de Léonard Caland

Léonard Caland, le père de François, est né le 6 décembre 1819 à Moissannes, une commune de sept cents habitants, dans le canton de Saint-Léonard, en Haute-Vienne. Il est ouvrier cirier.

Le dictionnaire de l'Académie française de 1832 indique que « est cirier celui qui travaille en cire, qui fait et vend toutes sortes de cierges et de bougies. »

Le *Manuel du chandelier, du cirier et du fabricant de cire à cacheter* écrit par Séb. Le Normand en 1836 nous apprend que :

CIRIER. On donne ce nom au manufacturier qui s'occupe de la fabrication des bougies de toute espèce, des cierges, des flambeaux, etc., dont la base est la cire.

On donne aussi le même nom à l'ouvrier qui travaille à ces sortes d'ouvrages : on l'appelle *ouvrier cirier*.



Fabrication de cierges



Moissannes

Il épouse le 2 mai 1843, à Limoges, **Madeleine Taracor**, sans profession. Léonard est âgé de 23 ans, Madeleine vient d'avoir 16 ans. Elle est née à Limoges le 18 avril 1827.

Les dates de décès de Léonard et de Madeleine sont inconnues. Ils décèdent avant 1869, date du mariage de leur fils François.

Madeleine est la fille **François Taracor ou Terracord**, né à Limoges en 1798, qui est journalier et de **Marguerite Delotte**, née également à Limoges, en 1793.

559
Taracor
Magdelaine

Aujourd'hui dix huit avril, un huit cent quarante trois à midi, j'assistais pour
Martial Jean Baptiste Bourdeau Julliac, Jugeant à la mairie de
Limoges, faisant les fonctions de Officier de l'état civil suppléant.
à comparu François Taracor, journalier, âgé de trente ans
Demeurant rue du Navet, Division, ou fut lequel nous a présenté
un enfant du sexe féminin, né ce matin à une heure, de lui
Comparant et de Marguerite Delotte, son épouse, auquel
enfant il a déclaré donner le prénom de Magdelaine, lesquelles
présentation et déclaration faites en présence de François
Delotte, tisserand, âgé de vingt huit ans, et de Jean
Dometaus, tisserand, âgé de trente ans, deux témoins
jurés de loi, Oncle à l'enfant lecture faite dudit acte
le père et le sieur Dometaus ont déclaré au savoir, signés de
ce enfant et le sieur Delotte. La signature avec nous

Delotte
Bourdeau Julliac

Acte de naissance de Madeleine Taracor

Le père et le grand-père de François, **Louis Terracord** décédé en 1814 à Limoges, et **Martial Terracord**, décédé avant 1788 exerçaient également le métier de journalier, « un ouvrier se louant à la journée ».



Bernard 7816

www.alcanna.net



Du côté de Marguerite Delotte ou Delhote, **François Delotte**, le père (1769-1844), originaire de Saint Michel des Lions, une paroisse de

Limoges, exercera les métiers de maçon et de tisserand. Le grand-père **Pierre Delotte**, né vers 1729, était maçon.

Le métier de tisserand pouvait être exercé à domicile ou en atelier, parfois itinérant. Tous les tisserands n'étaient pas sédentaires. Pendant les mauvaises saisons, trompant leur désœuvrement, quelques-uns cheminaient par les villages, une besace sur l'épaule et leur métier sur le dos ; les paysannes leur donnaient les écheveaux qu'elles avaient filés et dont elles entendaient récupérer un même poids de tissu. On les retrouvait vigneron, maçons ou besogneux au beau temps. François Delotte était peut-être maçon aux beaux jours et tisserand à la morte saison.

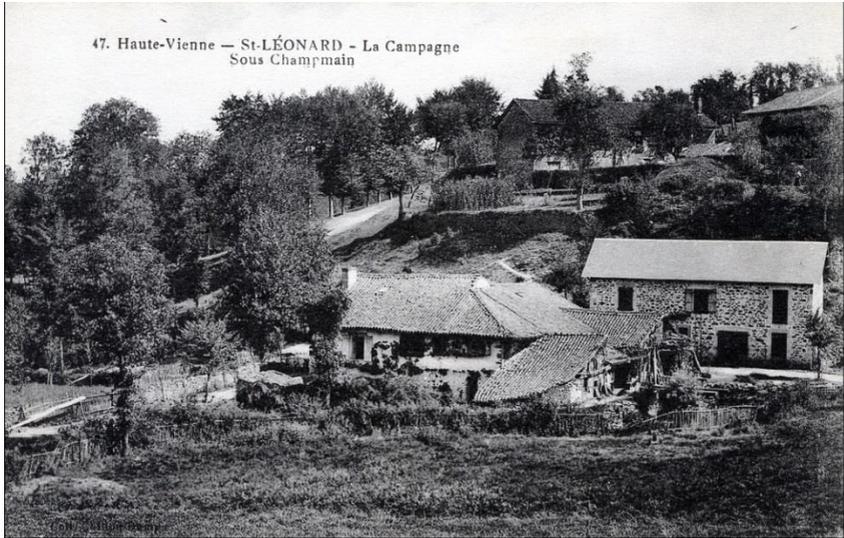
Le père de Léonard Caland, **Jean Caland**, est né en mars 1788 à Rougeret-Saint-Léonard-de-Noblat. La date de décès est inconnue. Il est laboureur. Il a épousé Pétronille Degorsan, née vers 1793 à Eyjeaux, le 20 janvier 1813.

La profession du père de Jean, **Joseph Caland** (1747-1827) et du grand-père **Léonard Caland** (né vers 1722) n'est pas connue. Il en est de même pour les parents et grands-parents de Pétronille, **Pierre Degorsan** (décédé avant 1830), et **François Degorsan** (décédé avant 1786).

Petite anecdote, le père de **Léonard Caland** se prénomrait également Léonard. Nous ne savons rien de lui sinon qu'il a épousé Françoise de Lomenie avant 1722. La famille de Lomenie, originaire de la paroisse de Flavignac, dans la Haute-Vienne, est l'une des grandes familles nobles françaises. Le lien avec la branche Caland n'a pu être établi.



Saint-Léonard



Saint-Léonard

Petite histoire du Limousin (Source : Histoire du département de la Haute-Vienne, www.france-pittoresque.com)

Voici le tableau de cette province à la fin du 17^e siècle, tel que l'a tracé le comte de Boulainvilliers, d'après les rapports de l'intendant de Limoges : *« Le haut Limousin est montueux et froid, couvert de bois de châtaigniers, dont le fruit est la principale nourriture du peuple. Les terres sont peu propres au froment ; mais on y recueille de bon seigle, et surtout quantité de blé noir avec des raves de la grosse espèce. Ces deux derniers, avec les châtaignes, sont la nourriture ordinaire des paysans, et, quelque bonne que soit d'ailleurs la récolte, ils pâttissent toujours beaucoup quand l'une de ces trois espèces vient à manquer. Il ne faut pas croire qu'ils fassent du pain de châtaignes, comme on le dit à Paris, ce fruit n'étant propre ni à être moulu ni à être pétri ; mais ils le font bouillir, le dépouillent par ce moyen de ses deux écorces, et le mangent ensuite avec délice. Cette nourriture rend les hommes durs au travail et robustes, mais elle ne leur donne aucune vivacité. »*

Après avoir décrit le pays, Boulainvilliers, traçant le caractère des habitants, ajoute : *« Les habitants du haut Limosin sont grossiers et pesants, mais laborieux, entendus à leurs affaires, vigilants, économes jusqu'à l'avarice, jaloux, défiants, craignant le mépris, durs sur le recouvrement des deniers du roi. Quand ils se soumettent aux impôts, c'est plutôt par crainte que par bonne volonté ; car leur passion dominante est de posséder sans inquiétude et sans partage le fruit de leurs travaux. »*

Le Limousin n'avait pas de coutumes ni d'usages particuliers : c'était un pays de droit écrit, et l'une des provinces qui, suivant Necker, étaient les moins productives. *« Ce pays, dit l'abbé de Laporte dans son Voyageur français, a donné plusieurs papes à l'Église, plusieurs hommes célèbres dans la magistrature et dans les lettres, les sciences et des arts : les Dorat, les Saint-Aulaire, les d'Aguesseau, et plusieurs autres qui doivent effacer par leurs talents ou leur illustration l'espèce de ridicule que Molière a jeté sur la noblesse Limousine et sur l'esprit des habitants de cette province. Il est vrai que le peuple, pauvre et malheureux, obligé de suppléer par une vie dure, par des travaux continuels, à la stérilité du sol, n'a guère cultivé ses facultés intellectuelles et n'a point suivi les progrès de son siècle. La misère n'est point favorable à l'instruction. Le besoin a fait naître chez les Limousins l'industrie, l'activité, la sobriété. On leur reproche d'être méfiants, processifs et surtout superstitieux. La religion des Limousins ne consiste qu'en des pratiques extérieures de processions et de pèlerinages, et la vénération qu'ils ont pour les saints de leur pays, saint Martial et saint Léonard, est exclusive de tous les autres, et va même à l'abaissement du culte de Dieu. »*

Une nouvelle industrie, celle de la porcelaine, a augmenté l'aisance des habitants, et cette profession, presque artistique, a éveillé des intelligences longtemps paresseuses. Au 19^e siècle, le département compte quarante fabriques de porcelaine, dont les produits rivalisent avec les plus beaux et les plus estimés de l'Angleterre, de la Saxe et des autres pays étrangers.

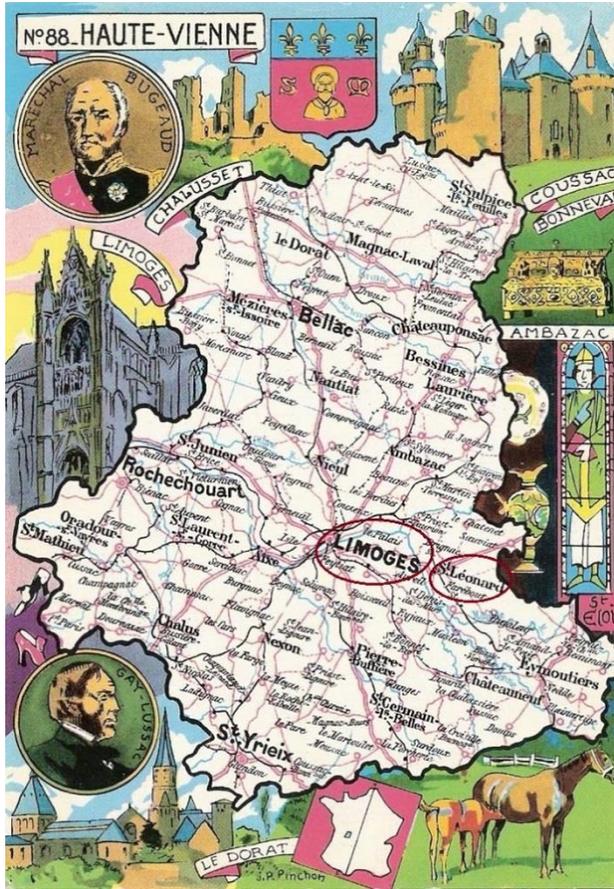
Depuis le temps où Turgot, intendant de la généralité de Limoges (1761), abolit la corvée et donna à ce pays, jusqu'alors impraticable,

les routes les plus belles et les mieux entretenues de la France, de nouveaux progrès ont été accomplis, et la création d'un réseau de chemins de fer en 1856 y a apporté une activité industrielle, et commerciale qui n'a pas tardé à l'enrichir et à en faire un des plus importants de la France.

Dans sa *Statistique du département de la Haute-Vienne*, Al. Texier Olivier, préfet de la Haute-Vienne a fait en ces termes l'éloge de ses administrés. « *La douceur est le caractère distinctif des habitants du département de la Haute-Vienne. Ils sont, en général, pleins de bonhomie et de candeur ; et, quoiqu'excessivement économes, ils se montrent charitables et hospitaliers. Durs envers eux-mêmes, ils sont honnêtes envers les étrangers ; ils savent apprécier le bien qu'on leur fait ; ils sont serviables et reconnaissants.* »

Toujours au 19^e siècle, on parle généralement à Limoges le français, mais avec une prononciation vicieuse ; l'accent limousin se perd difficilement, même chez ceux qui font de longues absences. Le patois du pays est un idiome mélangé de latin, d'espagnol et de langue romane corrompue.

La région connaît toujours une bonne santé économique, (agriculture en expansions avec les bovins, production textile), permettant à la population d'augmenter : Limoges dépasse les 90 000 habitants à la veille de la Première Guerre mondiale, la Haute-Vienne compte plus de 300 000 âmes, le Limousin approche le million.



La mère de Paulin Caland se prénomme **Marie Dulon** (ou Dulong). Elle est née le 19 août 1844 à La -Teste -de-Buch ; elle décèdera à Bordeaux en 1920, âgée de 75 ans. Elle exerce la profession de marchande.

La famille est d'origine landaise ; le père, **François Dulong** est né le 18 août 1812 à Pontenx-les-Forges, dans la forêt des Landes en pays de Born, entre Mimizan et Sabres. Il exerce le métier de scieur de long. La date de son décès est inconnue.

L'AN mil huit cent *deux*, et le *dix-huit* du mois de *Septembre*
à *huit* heures du *matin* par-devant nous *Jean Roba*
Officier de l'état civil
de la commune de *Pontenx* canton de *Mimizan*
département des Landes, est comparu *Jean Dulong*
lequel nous a présenté un enfant du sexe *masculin* né le *dix-huit*
août *Signature de Jean Dulong*
et de *Jean Roba*
et auquel il a déclaré donner
les prénoms de *François Dulong* lesdites déclaration
et présentation faites en présence de *Jean Laloue aîné*
trouvé aux et de *Jean Bayeux aîné de*
trouvé aux Et *ils* ont les déclarans signé avec nous le présent
acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. *Jean Roba*

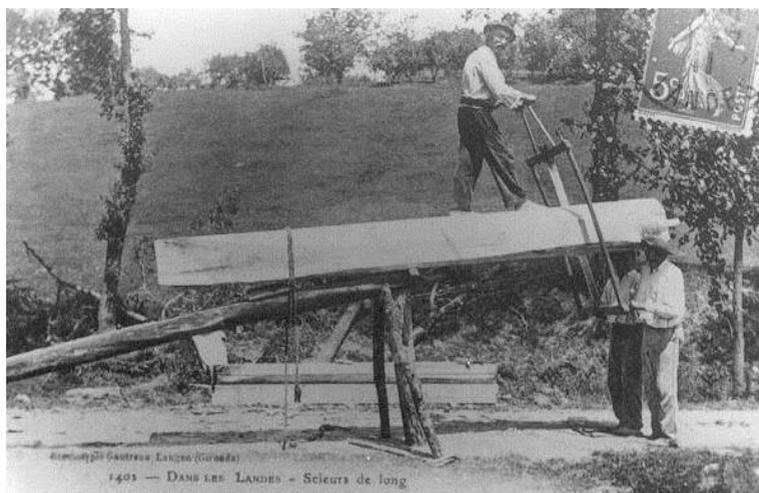
Acte de naissance de François Dulong

Une partie de la forêt des Landes est d'origine naturelle. Certaines zones du littoral Gascon étaient déjà boisées il y a deux mille ans et occupaient près de 200 000 ha. On retrouvait ces massifs à proximité de Lacanau, Arcachon, La Teste de Buch, Biscarrosse et en Marensin. Les premières techniques de gemmage ont été mises au point dans ces forêts très semblables à celles que l'on connaît aujourd'hui. Le pin maritime, espèce endémique, était l'essence largement majoritaire.

Le scieur de long est une personne dont le métier consiste à débiter avec une scie des troncs d'arbre dans leur longueur. La technique est déjà pratiquée sous l'Antiquité romaine.

Leur travail consistait, une fois l'arbre abattu, à en faire des poutres ou des planches. Ils débitaient le tronc en longueurs déterminées, l'écorçaient et l'équarrissaient. Les troncs étaient ensuite lignés au fil à plomb et placés sur une chèvre pour être sciés. Les scieurs travaillaient par deux, l'un debout sur la chèvre, l'autre au sol, chacun tenant à deux mains un montant de la scie. Ce travail très dur sera plus tard réalisé par des machines dans les scieries.

A une époque où la main d'œuvre est nombreuse et bon marché, les scieurs se déplaçaient facilement de chantier en chantier, transportant la scie, les haches, chaînes et passe-partout. L'outillage était sommaire.



Scieurs de long dans les Landes

Nous ne disposons que de peu d'informations sur les parents de François, **Jeanne Duprat** et **Jean Dulong** décédé en décembre 1826 à Pontenx-les-Forges, à l'âge de 58 ans.

Sur l'acte de décès de Jean, il est indiqué la profession de résinier.

Le métier de résinier, ou de gemmeur, est attaché à la forêt des Landes, ce qui s'explique aisément par les grandes forêts de pins des Landes. C'est un métier pénible. Il faut arpenter les forêts du soir au matin et ce tout au long de l'année, pour un salaire peu élevé.



Le résinier au travail

Souvent métayer, le résinier n'est pas propriétaire des pins dont il s'occupe. Il est payé en général sur la moitié de la vente de la résine,

l'autre moitié étant pour le propriétaire qui fournit le matériel notamment les pots de résine et une cabane pour abriter le gemmeur et sa famille en pleine forêt. Le gemmeur a ses propres outils dont il prend un grand soin.

En janvier et février, le résinier enlève les morceaux d'écorce du pin et place en dessous le pot pour pouvoir recueillir plus tard la résine. Le pin est alors cramponné et écorcé. A partir de début mars, le résinier pratique la pique avec une sorte de hache. Il entaille l'aubier pour sectionner les canaux où coule le précieux liquide, et assurer un débit de résine suffisant qui sera recueilli dans le pot. Cette opération s'appelle la ramasse ou l'amasse.

La résine, au contact de l'air, cristallise lentement. Le résinier est donc obligé de rouvrir la blessure de l'arbre tous les sept jours. Lorsque les pots sont pleins, les femmes et les enfants, dont c'est souvent le travail, récoltent la résine. Ces pots sont alors transvasés dans des bidons, des fûts, et emmenés à la distillerie la plus proche. La résine est alors distillée pour être transformée en essence de térébenthine.

Il y a cinq récoltes par année de gemmage, la dernière intervient au début du mois de novembre. Souvent les gemmeurs entretiennent la forêt durant l'hiver ce qui leur permet de recevoir un salaire complémentaire.

Il faut, dit-on, trois années pour devenir un bon gemmeur.

On ne voit en passant par les landes désertes...

*D'autre arbre que le pin avec sa plaie au flanc ;
Car, pour lui dérober ses larmes de résine,
L'homme, avare bourreau de la création,
Qui ne vit qu'aux dépens de ce qu'il assassine,
Dans son tronc douloureux ouvre un large sillon !*

*Sans regretter son sang qui coule goutte à goutte,
Le pin verse son baume et sa sève qui bout,
Et se tient toujours droit sur le bord de la route,
Comme un soldat blessé qui veut mourir debout.*

(Extrait du Pin des Landes de Théophile Gautier)



Résinier pratiquant la saignée



Les outils du résinier

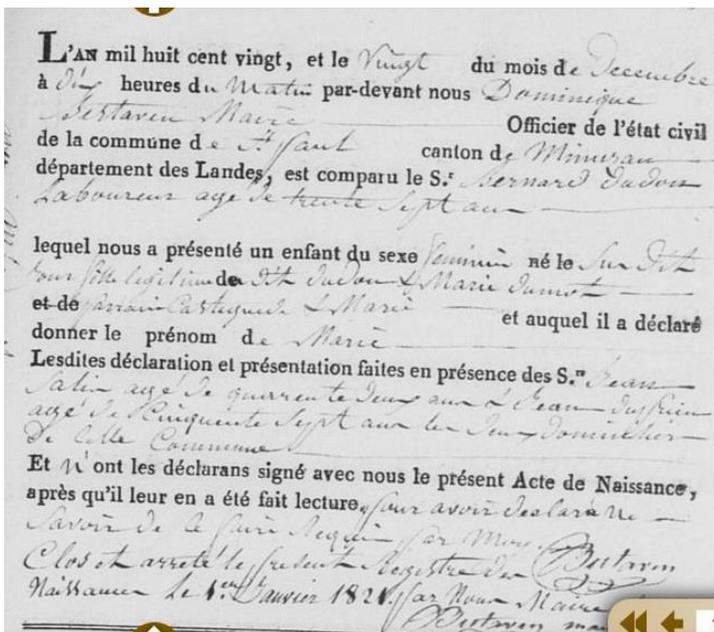


Pot à résine, il faut compter une trentaine de jours pour qu'il soit plein

La mère de Marie Dulong se prénomme **Marie Dulong**. Elle est également née dans les Landes, à Saint Paul en Born, une commune de 600 habitants, le 20 décembre 1820. Cultivatrice, elle a épousé François le 9 mars 1837. La date de son décès est inconnue.

Saint Paul en Born peut s'enorgueillir d'une histoire ancienne puisqu'on trouve des traces d'une occupation humaine à l'époque gallo-romaine. Ségosa, étape sur la voie romaine littorale reliant jadis Pampelune à Bordeaux, se situait à l'emplacement du lieu-dit Saint-Paul-le-Vieux sur la commune actuelle de Saint-Paul-en-Born.

Saint-Paul-en-Born a été aussi le lieu de passage de la voie de Soulac du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

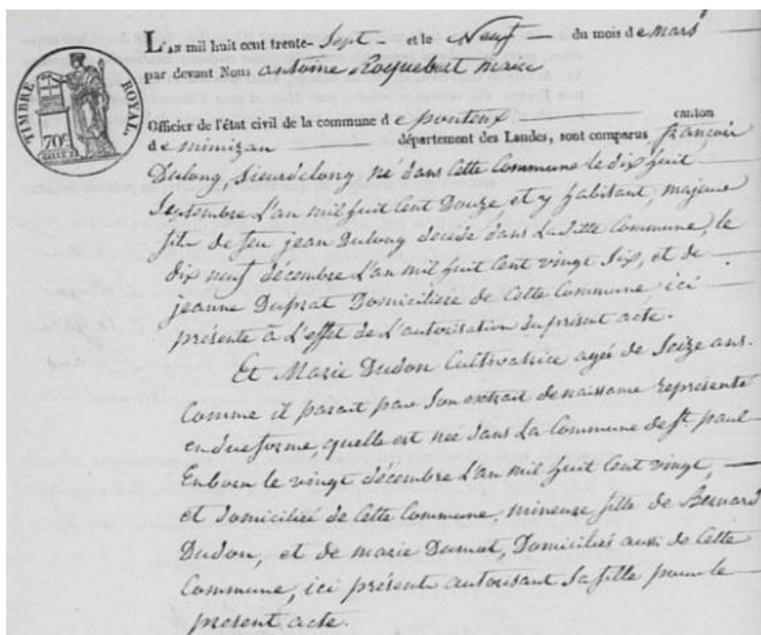


L'AN mil huit cent vingt, et le vingt du mois de Décembre
à dix heures du matin par-devant nous Dominique
Bastaven Maire Officier de l'état civil
de la commune de Saint Paul canton de Mimizan
département des Landes, est comparu le S.^r Bernard Dulong
Laboureur âgé de trente sept ans
lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né le sur dit
jour fils légitime de St. Dulong et Marie Dulong
et de Jeanne Bastaven et auquel il a déclaré
donner le prénom de Marie
Lesdites déclaration et présentation faites en présence des S.^{rs} Jean
Bastaven âgé de quarante deux ans et Jean Dupuis
âgé de cinquante sept ans les deux domiciliés
de cette Commune
Et n'ont les déclarans signé avec nous le présent Acte de Naissance,
après qu'il leur en a été fait lecture, pour avoir déclaré ne
savoir de la part de qui par Monsieur
Clos est arrêté le présent registre de Naissance
le 21 Janvier 1820 par nous Maire
Dulong

Acte de naissance de Marie Dulong en 1820



Eglise de Saint-Paul-en-Born



Acte de mariage de François Dulong et Marie Dudon

Aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chap. VI du titre du Code civil, intitulé du Mariage, avons demandé au futur Epoux et à la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour Femme: chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la Loi, que François Dulong, et Marie Dudon

sont unis par le Mariage; de quoi avons dressé acte, en présence des sieurs

amable Boudou Aiguier de gendarmerie âgé de quarante six ans, de Jean Roche lathumier âgé de trente neuf ans, de Pierre Lestage maraîcher âgé de vingt six ans, et de Jean Roguebert maraîcher âgé de vingt six ans tous domiciliés de cette commune connus et légalement appelés.

lesquels, après qu'il leur en a aussi été donné lecture, ont signé avec nous. Lequel se sont fait des futurs époux, ni de la mère ou futur époux, ni le père et la mère à la future, pour aucun de leurs ne savaient de la interdiction pas nous

Boudou Roche
Roguebert
Roguebert maire

Acte de mariage de François Dulong et Marie Dudon (suite)

Les parents de Marie, **Bernard Dudon** et **Marie Dumat**, sont laboureurs sur une exploitation dont nous ne savons pas s'ils sont propriétaires ou métayers.

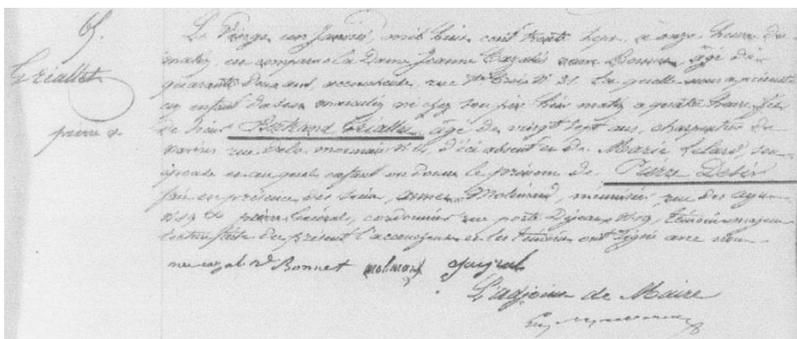
Du côté de Marie Griallet

Avec la branche des Griallet, nous entrons dans l'univers de la marine, marine marchande et marine de guerre.

- o Pierre & Marie FERETAR †1781
 - o François & 1781 Jeanne MALEPLANCHE
 - o Antoine 1785- & 1805 Marie DUBOIS 1785-
 - o Bertrand 1809- & 1834 Marie LELARD 1816-
 - o Pierre Désir 1837-1890 & 1863 Anne CATHERINEAU ca 1843-
 - o Marie 1870- & 1889 Paulin CALAND 1864-1932

Arbre de la branche Griallet

Pierre Désir Griallet, le père de Marie, est charpentier de marine, tout comme son père Bertrand, son grand-père Antoine, son arrière-grand-père François. Son grand-père maternel, Simon Lelart ou Lelard, était maître d'équipage et ancien second maître au sein du bataillon des marins de la Garde impériale. Son arrière-grand-père Bertrand Dubois était marin.



Acte de naissance de Pierre Désir Griallet

Anne vit chez ses parents, son père, **Sébastien Catherineau**, exerce la profession de menuisier ; sa mère, **Marie Villetgoux**, est sans profession.

Pierre Désir aura un frère, Joseph né en 1854 qui se fixera en région parisienne, lequel aura un fils, **Paul Henri Griallet**, qui fera la une des journaux en mai 1904. Paul Henri effectue à l'époque son service militaire au 23^e Régiment d'infanterie coloniale, caserné au fort de Montrouge situé à Arcueil, au sud de Paris. Pris dans une rixe, avec un camarade, il blessa grièvement, avec sa baïonnette, une tierce personne qui voulait s'interposer. Au-delà du fait divers, l'incident défraiera la chronique car, se pose, semble-t-il depuis un moment, la question épineuse du port d'arme des militaires lorsqu'ils ne sont pas de service. Les soldats portent, en effet, au côté gauche, lorsqu'ils sont en tenue de sortie, la baïonnette du fusil Lebel appelée communément la « Rosalie ».



Le soldat voulait se lancer à leur poursuite ; mais son camarade tenta de l'en dissuader, et il y serait peut-être parvenu si un inoffensif passant, M. Jean Betz, âgé de vingt-six ans, maçon, 16, rue Miollis, n'avait eu la malencontreuse idée de retirer son arme à Carpentier, dans la crainte que celui-ci n'en fit également usage.

Griallet, prenant M. Betz pour un complice des jeunes gens dégaina de nouveau, lui porta un coup de baïonnette au visage.

Aux cris poussés par le blessé, des agents se lancèrent à la poursuite de Griallet qui s'était enfui, et l'arrêtèrent au coin de la rue de la Fédération.

M. Betz, conduit à l'hôpital Necker, a été admis d'urgence, en raison de la gravité de son état ; en effet, l'arme avait pénétré dans la gorge et était ressortie derrière l'oreille droite.

Quant à Griallet, qui a manifesté un profond regret, il a été remis entre les mains de l'autorité militaire par M. Soulière, commissaire de police de Javel.

Extrait de L'Aurore du 11 mai 1904

En juin 1917, un « Griallet », est-ce Paul Henri ? Nous ne le savons pas, se distinguera d'une autre manière en se classant dans les premiers lors de la course automobile Paris-Ostende-Paris.



Extrait du quotidien *Gil Blas*

Paul-Henri Griallet sera rappelé lors de l'entrée en guerre en 1914 au sein du 52^e Régiment d'infanterie coloniale. Il sera « Tué à l'ennemi » le 8 octobre 1918, un mois avant la fin des hostilités, dans la Meuse, au bois de Wavrille, au nord de Beaumont sur Oise. Il avait 35 ans.

Une autre ascendante à qui l'on peut consacrer quelques lignes, car son itinéraire n'est pas ordinaire : **Marie-Henriette Griallet**, une des filles de Pierre Désir, et la sœur de mon arrière-grand-mère Marie Grialet. Marie-Henriette est née le 28 juillet 1863 à Bordeaux. Elle rencontre dans des circonstances inconnues un certain Georges Scherer, et traverse la Méditerranée pour convoler avec lui le 5 mai 1900, à Alger. Georges Scherer est né le 24 avril 1863, à Wissembourg, dans le Bas Rhin. Georges a quitté, comme nombre d'Alsaciens, l'Alsace annexée par les Prussiens après la défaite française de 1870 pour l'Algérie, une terre pleine d'espoir pour ces

migrants. Il est chef de bureau à *L'Est algérien*, vraisemblablement le journal créé à Bône en 1868.



Exemplaire du 23 janvier 1901 de *L'Avenir de l'Est*

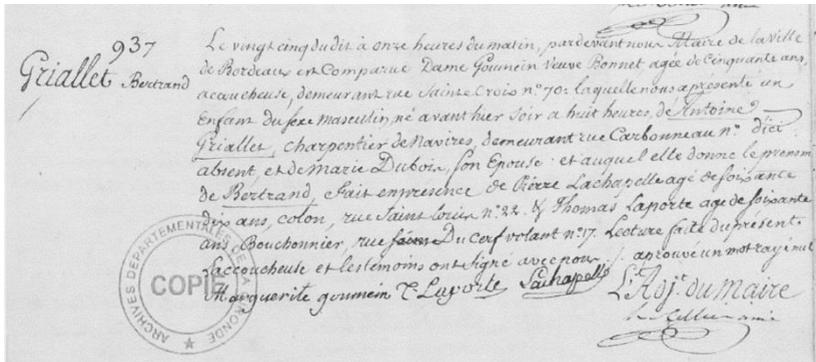
Georges sera ensuite Inspecteur aux Chemins de fer algériens de l'Etat. Officier du Nicham Iftikar et médaillé d'honneur du travail, Georges Scherer décède le 22 novembre 1913, à Alger, à l'âge de 50 ans.

Le Nicham Iftikar est un ordre tunisien attribué pour récompenser des services civils et militaires aussi bien aux ressortissants tunisiens qu'étrangers.



Médaille d'officier du Nicham Iftikar

Cet intermède achevé, revenons à la « famille directe ». **Bertrand Griallet**, le père de Pierre Désir, est né le 23 juillet 1809, sous le Premier Empire, quelques jours après la bataille de Wagram. Son futur beau-père, Simon Lelart, est alors prisonnier des Espagnols depuis une année.



Acte de naissance de Bertrand Griallet

Bertrand, jeune homme, habite rue de la Monnaie n°20. Il n'a pas loin à aller pour trouver sa future épouse, **Marie Lelart** qui réside au n°9. Il a 25 ans, elle est âgée de 18 ans. Ils se marient le 27 octobre

1834 à Bordeaux. Marie est la fille d'un marin, chevalier de la Légion d'Honneur, dont nous étudierons le parcours dans les pages suivantes. Nous n'avons pas d'informations sur les grands-parents de Marie, **Thomas Lelart** et **Marie Bernié**.

Le contrat de mariage établi le 15 septembre 1834 (voir ci-après) entre Bertrand Griallet et Marie Lelard nous informe sur les biens (assez modestes) constituant la dot de la future mariée, et sur le régime du mariage. Les conventions sont les suivantes :

Article premier

Les futurs époux déclarent qu'ils entendent se marier sous le régime dotal sauf les modifications ci-après

Article deux

Les père et mère de la future épouse lui constituent en dot à valoir sur leurs futures successions, les objets mobiliers ci-après désignés

1° un lit composé de son bois en noyer, la couche complète avec garniture en camayeu et rideaux à carreaux rouges et blancs

2° une armoire en bois de noyer

3° une commode de même bois

4° une table aussi en noyer

5° six chaises et un fauteuil en bois de cerisier

6° une glace avec cadre en bois doré

7° un buffet en bois blanc

8° quatre chaises de même bois

9° une petite batterie de cuisine

10° un assortiment de vaisselle et de verroterie

11° quatre paires de draps de lit

12° six nappes et douze serviettes ouvrées

13° trois douzaines de torchons

Tous ces objets qui sont estimés sans que l'estimation en fasse rente à la somme de huit cents francs seront remis par les père et mère de la future épouse au futur époux le jour où ledit mariage sera célébré, en sorte qu'après ledit jour ils seront censés reçus sans qu'il soit besoin d'en justifier.

Article trois

La future épouse exercera son hypothèque légale sur les biens du futur époux, pour la reprise lorsqu'il y aura lieu, de la dot et de toutes les sommes principales qu'il pourra recevoir pour elle dans la suite.

Article quatre

Les futurs époux s'associent par moitié en tous les acquêts qu'ils feront pendant leur mariage, sous la condition expresse que le survivant jouira pendant sa vie de la portion d'acquêts du premier mourant sans être tenu de fournir caution, qu'il y ait ou non des enfants de leur mariage.

15 / 4^{me} 1834

Griallet
&
Lelard



653.

Pardevant Maurice Graugeon
son confrere, notaire a Bordeaux,

assistés, ont comparu

Marriage
- E. E. L.



Monsieur Bertrand Griallet, charpentier
de navires, né a Bordeaux, demeurant en cette
ville avec ses père & mère, rue de la momnaie
n° 20, fils légitime de Monsieur Antoine Griallet,
charpentier de navires, & de Dame Marie
Cubois, agissant comme majeur & en outre
du consentement de ses père & mère, ici
présens, d'une part.

Et de la Marie Lelard, née a Bordeaux,
demeurant en cette ville avec ses père & mère
& après nommés, rue de la momnaie n° 9, fille
légitime de Monsieur Lelard, chevalier de la
Légion d'honneur, ancien maître d'équipage de
la marine Royale, & de Dame Anne
Chomasson, agissant comme mineure du
consentement de ses père & mère, ici présents,
& d'autre part.

Entre lesquels comparans ont été
arrêtés les conventions suivantes en
marriage quelc. M. Griallet & Mad. Marie Lelard
sont d'au l'intention de contracter
incontinent.

Art. 1^{er}

Les futurs Epoux déclarent qu'ils
entendent se marier sous le régime dotal
sans la modification ci-après: Not

C'est à dire que le futur marié a été déclaré majeur par le tribunal de Bordeaux le 15 Mars 1834

19 de la ville de Bordeaux
M. Lelard
M. Lelard

Art. 22

Les père & mère de la future épouse lui
constituent en dot, à valoir sur leurs futures
successions, les objets mobiliers ci-après désignés

1^o Un lit composé de son bois en noyer, sa couche
complète, avec garniture en camayer & rideaux
à carreaux rouge & blanc.

2^o Une armoire en bois de noyer.

3^o Une commode de même bois.

4^o Une table aussi en noyer.

5^o Six chaises d'un faiture en bois de chêne.

6^o Une glace avec cadre en bois doré.

7^o Un buffet en bois blanc.

8^o Quatre chaises de même bois.

9^o Une petite ballerie de cuisine.

10^o Un assortiment de vaisselle & de serviettes.

11^o Quatre paires de draps de lit.

12^o Six nappes & douze serviettes onces.

13^o Trois douzaines de torchons.

Pour ces objets qui sont estimés, sans que
l'estimation en fasse suite à la femme de huit
cents francs, seront remis par les père & mère
de la future épouse au futur époux le jour où
led mariage sera célébré, en sorte qu'après led.
jour, ils seront censés remis sans en il soit
besoin d'en justifier.

Art. 23

La future épouse exercera son hypothèque
légale sur les biens de futur époux, pour
la reprise, lorsqu'il y aura lieu de se dot,
et toutes les sommes principales qu'il pourra
recevoir pour elle dans la suite.

Art. 24

Les futurs époux s'associent par

motie' entous les aigues qui les feront pendant
leur mariage, sans la condition expresse que
le survivant jouira pendant sa vie de la
portion d'aigues des premiers mourant, sans
estre tenu de fournir caution, en ce y ait ou
non des enfans de leur mariage.

C'est ainsi que le tout a été
convenu & arrêté entre les comparans,

fait à Bordeaux, en l'Église
saint Michel Grangeneuve, le quinze
septembre mil huit cent trente quatre,
lecture faite des présentes aux comparans,
le père de la future épouse & la mère du
futur époux ont déclaré ne savoir signer
& a interpellés par les d. notaires, qui les ont
signés avec les autres parties.

Georges Guiallet futur époux

Marie Gedar future épouse
Guiallet

Anne Thomassin femme de
M. Lefèvre

Travoste
Grangeneuve

La rue de la Monnaie est ancienne. Lorsque les Anglais occupent Bordeaux, avant 1453, la rue s'appelle rue des Arlots (Harlot signifiant catin). C'est la rue des prostituées, elle conservera cette fonction très longtemps. En 1752, l'intendant Tourny ouvre une nouvelle porte dont la construction était devenue nécessaire pour faire communiquer ce quartier populaire avec le port. Pour ce faire il détruit des maisons dans l'alignement de la façade des quais. Simultanément, la Jurade élargit et aligne cette rue pour mettre en valeur l'Hôtel de la monnaie qu'elle construit dans l'axe de la rue. Il y a une volonté politique d'assainir cet îlot urbain. L'opération va effectivement porter quelques fruits car la physionomie de cette rue change notablement. On y voit s'édifier une belle enfilade de maisons bourgeoises,

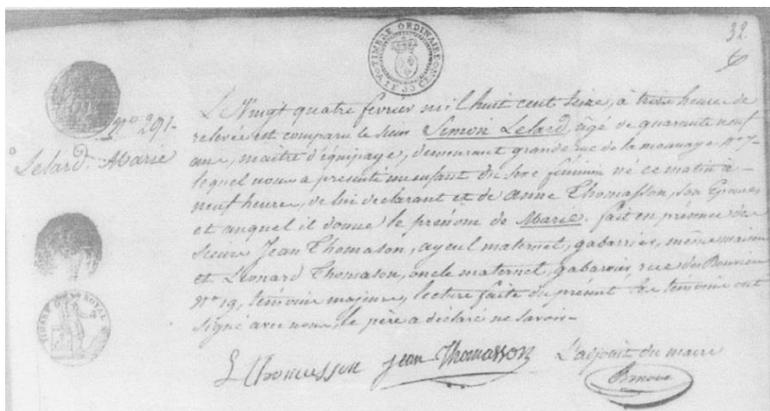


Rue de la Monnaie

La famille résidera ensuite rue Sainte Croix n°31, dans le même quartier. Un quartier fort ancien qui abrite l'abbatiale Sainte-Croix.

Le père de Bertrand, **Antoine Griallet**, est né le 5 septembre 1785 à Bordeaux. Le 16 juillet 1805, il a 19 ans et 10 mois, lorsqu'il épouse

Marie Dubois, âgée de 19 ans et 10 mois. Marie est la fille de **Bertrand Dubois**, un marin, et de **Margueritte Cadeot**, décédée. Antoine réside rue Carbonneau n°14, à égale distance de la basilique Saint-Michel et de l'abbatiale Sainte-Croix, non loin de la Garonne où il travaille sur les chantiers navals. Son père, **Pierre Griallet**, s'était marié le 1^{er} août 1781 à Bordeaux, avec **Jeanne Maleplanche**, veuve de Barthélémy Baragne.



Acte de naissance de Marie Lelard

Bordeaux, ville maritime

Jusqu'au début du 18^e siècle, l'industrie de la construction navale est peu importante à Bordeaux, sauf pour des embarcations de faible tonnage destinées à la navigation fluviale. Pour des problèmes de coût notamment liés à la cherté et la rareté des bois, les négociants préfèrent acheter leurs navires de haute mer dans d'autres ports de France, le plus souvent en Angleterre et en Hollande. C'est seulement après la décision des jurats de la ville d'accorder en 1699, l'autorisation d'installer des chantiers dans le secteur de Sainte-Croix et de Paludate, que des constructeurs s'implantent progressivement sur les bords du fleuve.

Toutefois, ce n'est qu'à partir de la moitié du 18^e siècle, période de prospérité commerciale pour le Royaume, que la construction navale locale prend réellement son essor non seulement sur la rive gauche, mais aussi sur la rive droite où certains constructeurs s'installent à Lormont dès 1760. A Bordeaux, c'est de chaque côté des Chantiers du Roi créés vers 1750 **dans le secteur de Sainte-Croix**, face à l'hôpital de la Manufacture, (emplacement occupé de nos jours par le « château Descas »), que les constructeurs exercent leurs activités de chantiers et de radoub. Les besoins de la marine royale à cette époque en pleine expansion, amènent les Chantiers du Roi à construire entre autres, des vaisseaux de 56 canons, mais aussi des frégates, parmi lesquelles la première « Belle Poule » qui sera lancée sur la Garonne en novembre 1765.

L'activité de construction de navires de types différents demeure soutenue pendant toute la seconde moitié du 18^e siècle, hormis cependant la période révolutionnaire. De nombreux bâtiments du commerce bordelais sont armés pour la course et quelques-uns d'entre eux s'illustrent comme corsaires sur plusieurs mers du

globe. La construction navale et toutes les activités annexes qui en découlent occupent alors une place importante parmi les animations portuaires. En 1789, Bordeaux compte de dix à quinze chantiers privés d'où sortent annuellement vingt à trente navires et qui emploient de mille à douze cents ouvriers. Après un coup d'arrêt de la construction marqué par la Révolution, dès la chute de l'Empire, c'est une personnalité bordelaise, le baron Portal, qui est chargé par le roi Louis XVIII, du ministère de la Marine et de la réorganisation de la flotte.

Dans la première moitié du 19^e siècle, une nouvelle ère s'ouvre pour la construction navale avec l'apparition de la vapeur d'abord, puis de l'hélice ensuite, utilisées pour la propulsion des navires. Le premier navire à vapeur commercial français nommé « La Garonne » est construit et lancé à Lormont en 1816. Ensuite, nombre de bâtiments à vapeur sont lancés par les chantiers locaux pour sillonner le fleuve et les mers, cohabitant longtemps avec les bâtiments traditionnels à voiles.

En 1822-1823, un événement majeur dans la vie bordelaise bouleverse une tradition établie depuis plusieurs décennies. En effet, la réalisation du Pont de Pierre conçu par l'ingénieur Deschamps apportant enfin à Bordeaux son premier moyen fixe de franchissement du fleuve, fait éclater définitivement de nombreuses activités portuaires, dont notamment celle des chantiers de construction et de réparation navale. Désormais, c'est en aval de l'infranchissable obstacle constitué par le pont, que vont se regrouper et se développer les activités des constructeurs de navires. Malgré tout, plusieurs navires sont encore lancés dans le **secteur de Sainte-Croix** jusque vers 1868 environ, dont les fameux

clippers assurant la ligne du Brésil, orgueil de la construction navale bordelaise.



Bordeaux et le pont de pierre vers 1830

Vers la fin des années 1860, trois centres de construction navale existent à Bordeaux, dont deux d'entre eux vont connaître un développement régulier et important en fin du 19^e et au 20^e siècle:

1-D'abord, dans le quartier de Bacalan, où dès les années 1850, le constructeur Arman jusqu'alors implanté **quai Sainte-Croix**, procède à l'acquisition de vastes terrains d'environ 30.000 m² de surface sur lesquels existent ou sont édifiés près de 17.000 m² d'ateliers. Tous ces locaux industriels disposent de l'équipement nécessaire pour la construction de navires en bois et fer. Ces nouvelles installations de la rive gauche pouvant recevoir plusieurs cales de construction, prennent le nom de « Chantiers de l'Océan », implantés de chaque

côté du passage de Lormont ils emploient alors jusqu'à 3.000 ouvriers. Il y a également sur les bords du fleuve, les petits chantiers couverts de Coffre et Charron travaillant pour la pêche et la plaisance, les cales à découvert de Durandeau et Germain qui construisent des embarcations et enfin, l'ancien chantier Chaigneau servant surtout pour les réparations.

2- A Lormont sur la rive droite, se trouvent les cinq cales couvertes des Chantiers Chaigneau, leurs ateliers et leurs pontons. En intégrant également La Bastide et une petite portion de Floirac, la ville de Bordeaux prend ainsi pied sur la rive droite du fleuve pour la première fois de son histoire. A Queyries, on trouve au bord du fleuve, le chantier Raymond avec deux cales couvertes.

3- A Bordeaux, **sur les quais de Paludate et de Sainte-Croix**, les anciens Chantiers du Roi ne servent plus depuis longtemps, que de dépôt de bois. Dans ce secteur jadis si prospère, ne restent encore en activité, et encore pour peu d'années seulement, que les chantiers Arman avec leurs sept cales couvertes, leurs ateliers et magasins; les chantiers Moulinié et Labat avec leurs trois cales couvertes et enfin le petit chantier Cluzeau.

Dans les deux dernières décennies du 19^e siècle, après de nombreuses cessations d'activité, il ne reste plus à Bordeaux que deux sociétés importantes réellement adaptées pour la construction de bâtiments destinés à la Marine Nationale ou à celle de commerce. Ces deux sociétés sont respectivement implantées de chaque côté du fleuve, pratiquement en face l'une de l'autre.

Sur la rive gauche, après la faillite des Chantiers de l'Océan intervenue en 1869, l'un des administrateurs M. Delahante reprend une partie des installations et crée les Chantiers de Bacalan. En 1879, les chantiers de Bacalan fusionnent avec les Ateliers de la Dyle installés en Belgique et le nouvel ensemble constitue la Société Dyle et Bacalan disposant de deux pôles d'activité, l'un à Bordeaux et l'autre en Belgique.

Les chantiers navals bordelais Dyle et Bacalan, réalisent alors de nombreux navires pour le commerce et la Marine nationale, navires toutefois limités dans leurs dimensions et leur tonnage. Avant et après la première guerre mondiale, quelques pétroliers et cargos sont construits ainsi que des patrouilleurs-dragueurs, torpilleurs et contre torpilleurs. En 1930, Dyle et Bacalan cède son activité de constructions navales aux Chantiers Maritimes du Sud-Ouest, une nouvelle société est constituée prenant le nom de : Ateliers et Chantiers Maritimes du Sud-Ouest et de Bacalan réunis.

Nous ne savons pas sur quels chantiers ont travaillé les Griallet. Ont-ils participé à la construction de grands navires ou ont-ils construit des embarcations plus petites destinées à naviguer sur la Garonne et ses affluents ? Dans tous les cas, ce sont trois générations de charpentiers de marine qui se succèdent. Le charpentier commence souvent jeune à l'âge de 10 à 13 ans comme apprenti dans un chantier, il va se former, sur le tas, en travaillant avec les charpentiers et les calfats. Longtemps, il construira des navires, sans plans, sans chiffres, se fiant uniquement au savoir ancestral transmis par les anciens.

Simon Lelart, second maître au sein du bataillon des marins de la Garde impériale

« Derrière les corps d'armée de Napoléon marchait une réserve sans pareil ; la garde impériale représentait la gloire de l'armée et la majesté de l'Empire. On choisissait les officiers et les soldats parmi ceux que les braves avaient signalés comme les plus braves ; tous étaient couverts de cicatrices. Nourris dans les dangers, ils avaient vécu beaucoup en peu d'années ... » telle est donnée par le général d'Empire Foy, la caractéristique, brève mais précise, des soldats de la Garde de Napoléon.

Au printemps 1804, l'effectif de la Garde impériale est de 9798 hommes. On y trouve des unités d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, de gendarmerie, du train d'artillerie, du service de santé et le bataillon des marins de la Garde qui a été créé le 15 septembre 1803, dans le cadre du projet de débarquement en Angleterre.

Le bataillon est composé de cinq équipages et compte 737 hommes. Les équipages sont levés dans des régions côtières d'affectation. Simon Lelart fait partie du 2^e équipage levé en Normandie alors, qu'originaire de Bordeaux, il aurait dû appartenir au 4^e levé sur les côtes du Sud-Ouest. A-t-il quitté l'Aquitaine à un moment donné ? Les marins jouissent chacun, dans leurs grades respectifs, outre leur solde de mer, d'un supplément égal à la solde de la garde à cheval. Les marins doivent être recrutés parmi les plus habiles, les mieux constitués, ceux ayant la meilleure conduite. Le dépôt des marins est formé à Paris.

Pour Napoléon, « Ce n'est pas seulement des soldats qui soient braves que je veux pour la garde de ma personne, c'est aussi des personnes dont l'obéissance et la moralité puissent être citées comme modèles. »

<p><i>Lelart Simon</i></p> <p>N. 496</p> <p>Fils de <i>Thomas</i></p> <p>et de <i>Marie Pequier</i></p> <p>né le <i>7 octobre 1763</i></p> <p>à <i>Bordeaux</i></p> <p>quartier de <i>Bordeaux</i></p> <p><i>Cinquème</i> arrondissement maritime,</p> <p>cheveux et sourcils <i>Brun</i> front</p> <p><i>Ordinaire</i> yeux <i>gris</i> nez</p> <p><i>Large</i> bouche <i>Moy</i> menton</p> <p><i>Long</i> visage <i>Long</i> taille</p> <p>d'un mètre et <i>764</i> millimètres.</p>		<p>Équipage. <i>2^e</i></p>
---	--	---------------------------------------

<p>Admis le <i>7 Brumaire an 11</i></p> <p>en qualité de <i>Quatrième Maître à la</i></p> <p><i>Coupe Maché à la 13 Brumaire an 11</i></p> <p><i>Second B^e à la Co aux D^e de la</i></p> <p><i>Membre de la Légion d'Honneur</i></p> <p><i>le 14 Mars 1805</i></p> <p><i>Fait la Campagne</i></p> <p><i>de Antioque, d'Espagne,</i></p> <p><i>Commercia d'Espagne et</i></p> <p><i>de l'Espagne 1808.</i></p>	<p><i>Fait prisonnier à la</i></p> <p><i>Bataille de Baylen</i></p> <p><i>le 19 Juillet 1808</i></p>
--	--

Etat des services de Simon Lelart



MARIN DE LA GARDE IMPÉRIALE
(Grande tenue. — 1807)

Les hommes de la Garde bénéficient d'un salaire 3 à 4 fois supérieur aux soldats de la ligne, d'une supériorité des grades avec l'avantage de deux grades par rapport aux autres corps de l'armée, de belles tenues et des tenues de qualité, de la préséance sur les autres corps, d'un logement de qualité, et provoquent la jalousie des autres soldats.

Rapidement, on appelle les marins de la Garde, ces braves matelots à la peau cuite, portant l'anneau d'or à l'oreille, « *les Houzzards de la Marine* », car dès le 30 décembre 1803, on les habille « *à la hussarde* », avec dolman, hongroise, et shako emplumé. Leur tête de colonne est composée de trompettes ! Les officiers sont « *dorés comme des calices* ». Dans les faits, il faut préciser que cette tenue brillante n'est endossée qu'à terre; à bord, les Marins de la Garde sont vêtus comme les autres marins, c'est à dire mal...

Dès la création du bataillon, les hommes sont armés comme suit par tiers : le premier tiers porte un sabre, soit un sabre briquet, soit le sabre de bord du modèle de 1782 ou un sabre du modèle An IX. Le second tiers une hache, et le troisième tiers une pique. En fait l'armement du bord. Ils sont tous armés d'une paire de pistolets à la ceinture.

Après le 21 septembre 1805, peut-être se rend-on compte que cet arsenal n'est pas pratique. Toujours est-il que désormais, les marins de la Garde seront armés d'un fusil, d'un sabre, et d'une giberne.

Enfin, il est important de préciser que la Garde n'est jamais engagée à la légère. Du fait de la qualité du recrutement, de la valeur des hommes la composant, du coût (uniformes, soldes, équipement) de cette unité, elle n'est jetée dans la bataille qu'en dernier recours,

lorsque le danger de la défaite est réel. En attendant l'ordre de livrer bataille, elle est présente, essuie les coups stoïquement. La Garde est un peu l'assurance-vie de l'Empereur.

L'examen de son état des services nous apprend que Simon Lelart est admis au sein de la Garde le 7 brumaire an 12 (30 octobre 1803) en qualité de quartier-maître. Ce n'est plus un jeune homme, puisqu'il est âgé de 40 ans environ. Si son parcours militaire antérieur nous est inconnu, il ne fait aucun doute que l'homme a dû se faire remarquer par ses qualités morales, physiques et professionnelles. Il est nommé contremaître le 13 brumaire an 13, puis second-maître (c'est le premier grade des officiers marins) et membre de la Légion d'Honneur le 14 mars 1806.



Shako Marin de la Garde Contre-maître (chef d'Équipage) 1811-1814.

Shako de contre-maître porté par Simon Lelart

Il est indiqué, en outre, que Simon a à son actif les campagnes de Boulogne, de Prusse, de Poméranie et d'Espagne. Il est fait prisonnier à la bataille de Baylen le 19 juillet 1808.

Mettons maintenant nos pas dans ceux de ce brillant soldat.

A l'été 1804 et en 1805, Simon est présent au camp de Boulogne, et s'entraîne en vue d'un débarquement possible en Angleterre.

Dans son livre paru en 1905, *Le Bataillon des Marins de la Garde (1803-1805)*, le docteur Lomier nous indique que « *les marins de la garde ne connaissent vraiment pas de repos ; souvent on les voyait sur les quais faire l'exercice du fantassin, acquérant ainsi un peu plus tous les jours, les qualités qu'ils devaient plus tard mettre à profit sur les champs de bataille. (...) Plusieurs fois par semaine, ils procédaient à l'embarquement sur les bâtiments de la flottille, des hommes et des chevaux de cavalerie et d'artillerie, les canons, vivres et munitions restant constamment à bord.* » Les exercices de mouillage, de débarquement et les accrochages avec l'escadre anglaise qui mouille au large se succèdent pendant des mois.

C'est au cours de l'une de ces manœuvres que se distingue Simon Lelart. Son supérieur, le lieutenant de vaisseau Etchegaray, commandant la 2^e escouade du 2^e équipage rapporte que, dans la nuit du 22 au 23 juillet 1804, « *au moment où des bâtiments de la flottille naufrageaient sur la côte, devant le Portel, le nommé Simon Lelart, contre-maître dans le 2^e équipage, s'exposa plusieurs fois à périr en s'avançant courageusement dans la mer, et que quoique blessé à la poitrine après avoir sauvé deux hommes, il s'élança de nouveau avec beaucoup de dévouement et parvint à en sauver un*

troisième. La douleur et l'épuisement suspendirent seuls la généreuse entreprise de ce brave marin, mais son exemple avait déjà puissamment concouru au salut des hommes embarqués sur les bâtiments naufragés ; il paraît digne d'obtenir une récompense honorable. »

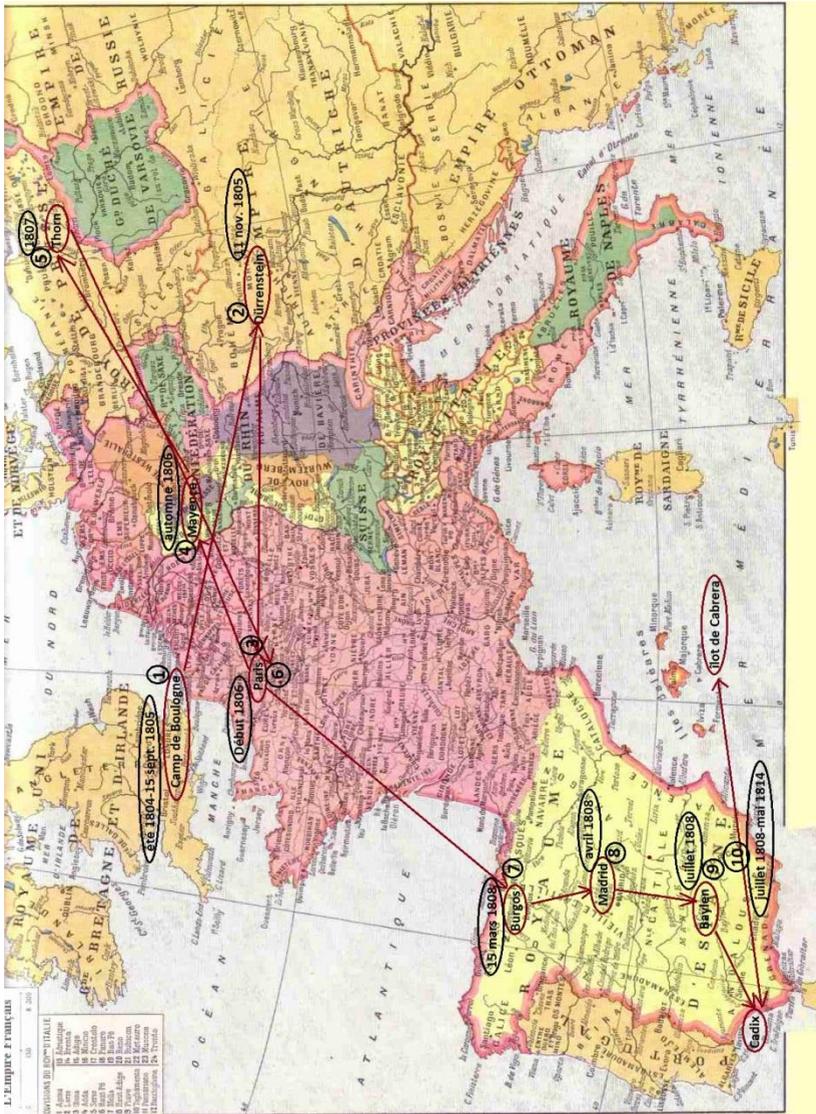
Le commandant Vattier, commandant le 2^e équipage, rajoute que « *Simon Lelart a constamment rempli ses devoirs avec zèle et intelligence depuis son admission dans le corps et qu'il a toujours eu une très bonne conduite. Dans cette circonstance, il a montré un courage et un dévouement dignes d'éloges. »*

Simon sera admis dans la Légion d'Honneur en 1806.



Légion d'Honneur 1er Empire, et drapeau du bataillon

La destruction de la flotte française à Trafalgar brise tout espoir d'envahir la Grande-Bretagne. Une partie des marins, 120 hommes,



Carte des campagnes de Simon Leart

quitte le camp de Boulogne, le 15 septembre 1805, pour rejoindre l'Armée d'Allemagne. Ils reviendront au début de l'année 1806. Pendant la campagne de 1805, le 11 novembre, trois semaines après la bataille d'Ulm et trois semaines avant la bataille d'Austerlitz à laquelle ils assisteront, les marins de la Garde participent au combat sous Dürrenstein (Krems), sauvant ainsi la division d'infanterie de Gazan qui s'est trouvée dans une situation pénible sur la rive gauche du Danube.

Le 23^e Bulletin de la Grande Armée nous apprend « *qu'au combat de Dürrenstein, 4000 Français attaqués dans la journée du 11 novembre par 25 à 30 000 Russes ont gardé leur position, tué à l'ennemi 3 à 4000 hommes, enlevé des drapeaux et fait 1300 prisonniers.* »

Quel était l'état d'esprit de ces soldats ? Au premier rang des qualités déployées par l'armée napoléonienne, on trouve la bravoure. Les généraux ennemis en témoignent. Mais il ne suffisait pas d'être brave, il fallait que tout le monde le vît : ne pas baisser la tête sous les balles et les boulets était compris au pied de la lettre ! La lâcheté était méprisée. La soif de la gloire et des honneurs, le désir de monter les échelons de la hiérarchie militaire et enfin l'ivresse même du combat déterminaient l'élan commun de l'armée de Napoléon. On peut parler de soif du danger. Le grondement du canon éveillait chez les soldats non pas la crainte mais, au contraire, le désir ardent de se battre contre l'ennemi, d'obtenir une distinction, d'accomplir une prouesse. Tous les documents de l'époque témoignent que l'armée apprenait toujours la nouvelle d'une déclaration de guerre avec transport.

Au début de 1806, les marins rentrent à Paris et sont casernés à l'École militaire. Lors de la campagne de Prusse de 1806, Napoléon donne l'ordre à un équipage de matelots de la Garde de se diriger sur Mayence. Simon Lelart, au vu de son état de services, a participé à cette campagne.

La campagne de Pologne de 1807 voit ensuite les marins de la Garde employés au transport des vivres sur la Vistule, notamment à Marienwerder et à Thorn. Intégrés au génie, ils érigent des ponts sur la Vistule et sont présents au siège de Dantzig. A la paix, ils servent à Hambourg, et sont affectés au transport des marchandises. Après la paix de Tilsit, début janvier 1808, ils sont de retour dans la capitale.

Pour peu de temps car, en février 1808, 579 hommes, dont Simon, partent pour l'Espagne. C'est Burgos le 15 mars, et Madrid en avril. Il y a de nombreux blessés et des malades, 78 hommes sont en soins à l'hôpital. En mai 1808, le peuple madrilène se soulève contre la présence française. C'est le début de la Guerre d'indépendance espagnole. Des centaines d'Espagnols, hommes et femmes, et des soldats français meurent dans ces affrontements d'une grande sauvagerie.

Le 18 mai, les 444 marins rejoignent le 2^e Corps d'observation de la Gironde, sous les ordres du général Dupont. Ils constituent la réserve et le fer de lance de la division.

Ils sont engagés et combattent à Baylen, en Andalousie, le 19 juillet 1808. C'est une victoire décisive des Espagnols, et le premier échec important des armées napoléoniennes.



Goya, « El Tres de mayo de 1808 en Madrid » (Le 3 mai 1808 à Madrid)



Reddition de Baylen

La bataille débute vers 4h du matin, et s'achève vers 17h. Il fait très chaud, près de 40°. 9400 Français sont opposés à 16 000 espagnols.

La bataille sera de courte durée : les affrontements auront lieu de 4 heures du matin jusqu'à midi. Les Français tentent d'enfoncer le centre d'une armée positionnée en défense et ne parviennent pas à passer. Après cinq assauts consécutifs lancés contre les forces espagnoles, les suites seront terribles. Les troupes de Reding, un général suisse au service de l'Espagne stoppent toutes les charges des soldats français.

Les pertes sont catastrophiques ; à midi il ne reste plus que 2000 hommes en état de se battre dans les rangs de l'armée du général Dupont de l'Étang. Les autres gisent morts sur le champ de bataille, blessés ou terrassés par la chaleur de l'été espagnol et par la soif.

Le témoignage du capitaine Maurice de Tascher nous apprend que *« Sur les deux heures, le général Duprès, dont la brigade ne formait plus qu'un escadron, reçoit l'ordre de tenter un dernier effort. Il s'avance à la tête des marins de la Garde, bien moins dans l'espoir de vaincre qu'avec la certitude de mourir avec honneur. En effet, à peine avions-nous démasqué la hauteur, qu'un carré d'infanterie, douze à quinze fois plus fort que nous, commence à croiser ses feux sur ce groupe d'hommes que les boulets éclaircissent avec une promptitude merveilleuse. Ils nous épargnèrent la peine de venir jusqu'à l'ennemi, car, avant que nous fussions au bord du vallon, une bonne partie des officiers et des soldats fut étendue par terre, et le reste forcé de regagner la hauteur. Le brave général Dupré, au bout d'une carrière de trente ans, où la fortune lui avait été aussi attachée que lui-même l'avait été à l'honneur, se vit trahi*

par l'une, et mourut fidèle à l'autre. Un biscaïen lui traversa le corps. »

C'est un désastre. Les pertes sont terribles et disproportionnées :

Pour les Français : environ 2000 morts et au moins 400 blessés et 17 500 prisonniers.

Pour les Espagnols : environ 250 morts et au moins 700 blessés.

Le second maître Simon Lelart est fait prisonnier le 19 juillet 1808. Il ne regagnera vraisemblablement la France que six années plus tard, en mai 1814. Tout laisse à penser que, comme ses camarades, il est rentré dans un grand état d'épuisement physique et psychique.

Pour les prisonniers, ceux qui ne seront pas assassinés par la populace des villages traversés, croupissent comme tant d'autres sur les pontons³, en rade de Cadix, ou sur l'îlot de Cabrera (ou l'île de la Chèvre), à moins de dix kilomètres de l'île de Majorque, dans des conditions d'internement atroces. Pendant cinq ans, de mai 1809 à mai 1814, cette île servira de prison à près de 12000 soldats de Napoléon, après la défaite de la bataille de Baylen.

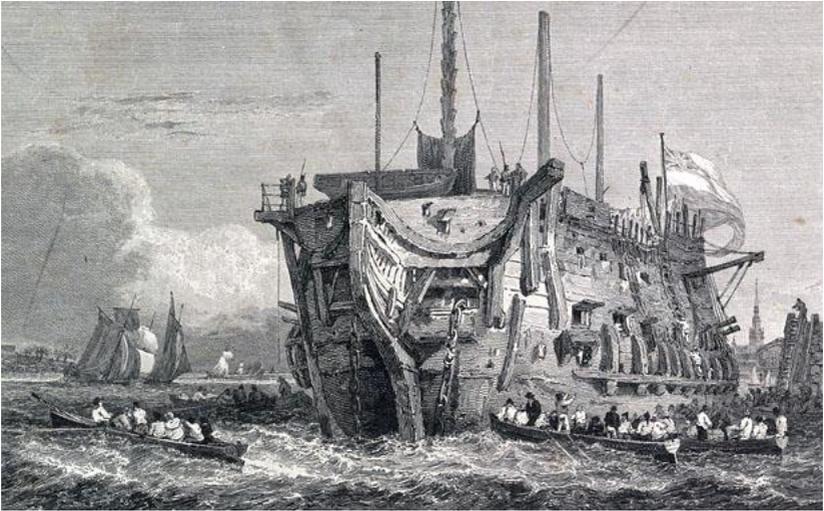
Le capitaine François, dans son journal, évoque, les massacres perpétrés par les civils contre les malades et les blessés tombés aux mains des Espagnols :

³ Les pontons sont les restes des bâtiments rescapés de la bataille de Trafalgar et dépourvus de leurs superstructures.

« Les habitants de la ville réunis à ceux des villages circonvoisins se portèrent à l'hôpital, où se trouvaient 1 200 et quelques malades, qu'ils égorgèrent et coupèrent en morceaux (j'en ai vu des membres) : un Espagnol de la ville me dit qu'un officier qui s'y trouvait avait été conduit par ses canailles sur la place Mayor ; là, après lui avoir coupé les sourcils des yeux, et arraché les ongles, on l'avait scié par morceaux, et jeté aux cochons ; que les soldats moins malades avaient été lapidés, coupés en pièces et jetés à la voirie ; qu'un seul s'est échappé à ce supplice et sauvé par un habitant, ayant déjà les oreilles coupées. J'ai vu ce malheureux, il était devenu fou »

En détention, les hommes sont soumis aux privations et tombent malades. Environ 40% des déportés de Cabrera mourront de privations.

L'île de Cabrera, réserve aux survivants toutes les variétés de la souffrance humaine. Un désert presque entièrement dépourvu de terre végétale, pas une habitation, ni animaux, des rochers, des grottes, des précipices, des arbustes épineux et rabougris, un petit bois de pins, une seule source pour toute l'île. C'est là que le gouvernement espagnol abandonne 6000 soldats français qu'il condamne à se tirer d'affaire seuls. On ne leur fournit rien, pas une pioche, pas une bêche, pas un outil. On les laisse nus sur cette terre aride. C'est à eux de se débrouiller pour se construire des abris, pour s'entretenir le peu de lambeaux de vêtements qu'ils possèdent. On ne leur livre que quelques onces de pain et de légumes, apportés, tous les quatre jours, par une barque qui vient de Palma. Tant pis si la nourriture est insuffisante, si le gros temps retarde la barque, si l'on reste quelquefois jusqu'à neuf jours sans



Un des pontons en rade de Cadix



Les conditions de détention à Cabrera

vivres, si les uniformes usés tombent en lambeaux, si la source unique tarit presque en été, s'il faut attendre pendant vingt-quatre heures son tour pour boire une gorgée d'eau ! Le gouvernement espagnol n'en a cure.

Un soldat prisonnier sur un des pontons nous livre un témoignage d'une grande force.

“Sur ces bâtimens, où l'on nous avait entassés par cinq ou six cents, on n'osait pas nous faire mourir de faim, mais on nous distribuait des vivres empoisonnés, c'était du pain de munition, noir et rempli de substances terreuses, du biscuit plein de vers, des viandes salées qui se décomposaient par vétusté, du lard rance et jauni, de la morue gâtée, du riz, des pois et des fèves avariés, point de vin, point de vinaigre; aucun moyen de préparer nos alimens et pour comble de malheur, par une chaleur excessive et avec une nourriture si propre à exciter la soif, on nous refusait l'eau, ou du moins on nous en donnait en si petite quantité, qu'elle s'absorbait telle que des gouttelettes qui tomberaient sur un fer ardent”,

Quelques marins parviendront à s'échapper de l'îlot de Cabrera. Simon a-t-il fait partie des fugitifs ? Nous ne le savons pas.

Le 19 septembre 1814, à Bordeaux, Simon, revenu à la vie civile, épouse Anne Thomasson. Il est veuf de Marie Caumont, et a un enfant. Agé de 46 ans, il est maître d'équipage. Le maître d'équipage ou « bosco » se situe hiérarchiquement entre les officiers et les membres de l'équipage. C'est un marin expérimenté dans la manœuvre, il a autorité sur les matelots et a des responsabilités d'encadrement.

228.

Simon
 Et
 Thomasson
 anné.

COPIE

Le dit jour d'aujourd'hui, le dit mariage, après midi, par devant nous et dans
 Claude, veuve, fils, l'un des adjoints de M. le Maire de Bordeaux, et des comparants
 Simon. Lelart, âgé de quarante et un ans, né à Bordeaux le 25 octobre
 mil sept cent dix-neuf, maître d'équipage, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant
 au dit lieu, et Marie, femme de M. le Maire de Bordeaux, fille de
 Thomas Lelart & Marie Denis, d'une part; Et Demouille anné Thomasson, âgé de
 trente trois ans, né à Bordeaux le vingt deux mai mil sept cent quatre vingt six, demeurant au dit
 lieu avec son père, rue Capelle n. 8, fille de Jean Thomasson, charpentier de navire, et de

deuxième femme. Pichon, d'autre part. - lesquels comparants voulant
 être unis en mariage, agissent comme majeurs, de leurs libres et matures de leur
 droit s'agissant aucun accident de parents, ainsi que l'est contenu par les serments et les
 Epoux et les témoins et après l'annonce de la venue du consentement de leur mariage
 présent, en conséquence ils nous requièrent de procéder à la célébration de leur mariage
 dont les publications ont été faites, devant la Principale Voie de l'Hôtel de ville
 vingt-huit nous derniers, et quinze en courant, ainsi que sur nos requêtes et
 signification, après avoir donné lecture des pièces relatives à leur état, et en chapitre
 dix du Titre cinq du Code Civil, et attendu qu'il n'en a été signifié aucune
 opposition, avons demandé aux futurs époux, s'ils veulent s'unir l'un l'autre
 en mariage, et chacun d'eux ayant répondu séparément & affirmativement, nous
 avons prononcé au nom de la loi, que le sieur Simon Lelart & dame Thomasson
 sont unis en mariage, dont acte. Sub au Bureau de l'Etat civil, en présence
 des sieurs Notaires Laborde, âgé de cinquante quatre ans, Combes, demeurant
 à Bayonne, près Bordeaux; Pierre Thomasson, marié de L'Epouse, âgé de
 dix ans, marchand, femme Bourgeois n. 18; Léonard Thomasson, marié de
 L'Epouse, âgé de quatre cinq ans, Sabarrier, rue des Couriers n. 1; & Antoine
 Chapuis, âgé de quatre ans, Combes, rue Barreyre n. 21. Lesquels
 L'Epoux ont déclaré n'être mariés.

229.

Simon Thomasson
 Et
 Anne Thomasson épouse
 Mathieu Laborde

Thomasson

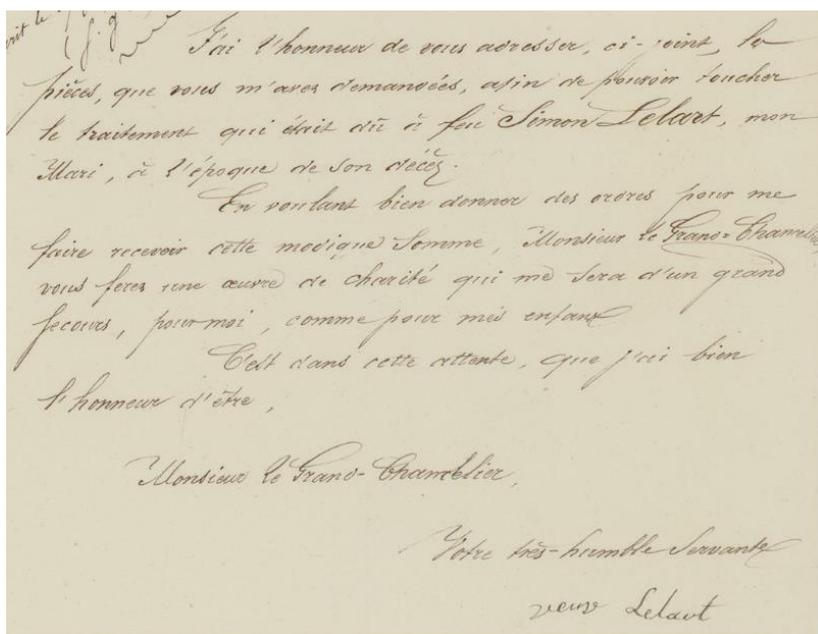
P. L. Thomasson
 L'adjoint du Maire.
 Epouse

Acte de mariage de Simon Lelart et Anne Thomasson

Anne a 33 ans. Elle est la fille d'un charpentier de navire, Jean Thomasson. Nous restons dans l'univers de la marine !

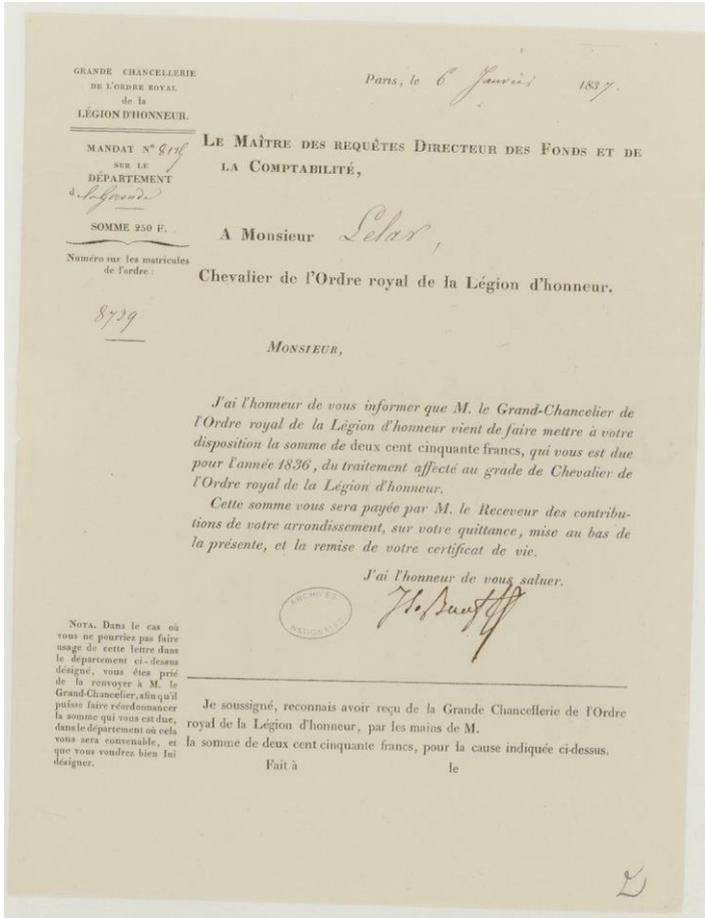
Simon Lelart décède le 17 novembre 1836 à Bordeaux. Il laisse une veuve et six enfants dont cinq sont mineurs. La famille réside rue de la monnaie, n°9.

La situation de la famille est extrêmement précaire comme en témoigne un courrier adressé par Anne Thomasson à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur.



ait le 1837
J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, le
pièces, que vous m'avez demandées, afin de pouvoir s'enchaî-
le traitement qui échoit à feu Simon Lelart, mon
Mari, à l'époque de son décès.
En voulant bien donner des aides pour me
faire recevoir cette modique somme, Monsieur le Grand-Chambellan,
vous ferez une œuvre de charité qui me sera d'un grand
secours, pour moi, comme pour mes enfants.
C'est dans cette attente, que j'ai bien
l'honneur d'être,
Monsieur le Grand-Chambellan,
Vôtre très-humble servante
veuve Lelart

250 francs pour solde de l'année 1836, au titre du traitement de Chevalier de la Légion d'Honneur, sont attribués à la veuve de Simon en 1837. Elle touche l'équivalent de 4 mois du salaire d'un ouvrier. En moyenne, le salaire d'un ouvrier en 1837 est de 2 francs/jour.



Attribution de 250 francs à titre de régularisation

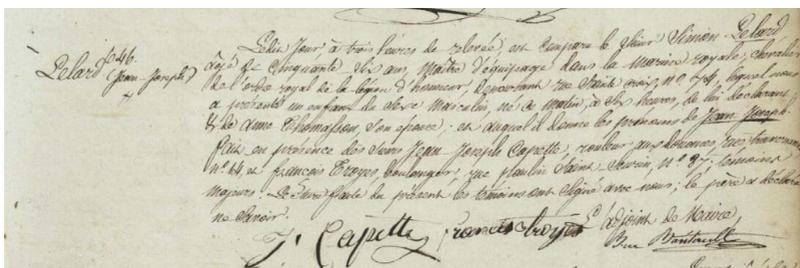
« Bon sang ne saurait mentir » ; en 1883, Jean-Joseph Lelard, un fils de Simon, se distinguera comme son père dans une opération de sauvetage, et sera décoré.

Lelard (Jean-Joseph), matelot, médaille argent
2^e classe. — Sauvetage d'un homme. Bordeaux,
25 juillet 1883.

Le Figaro (Paris) - 1883/07/28 (Numéro 209)

Ce matin, trois ouvriers étaient occupés à river des écrous à l'intérieur du steamer le *Chateau-Margaux*. Ces hommes étaient placés sur un pont volant lorsque l'une des cordes est venue à manquer. Le pont s'effondra aussitôt; deux des ouvriers réussirent à s'accrocher à des cordes, mais le troisième, âgé de vingt ans, fut précipité dans la rivière.

Il allait infailliblement périr lorsqu'un brave gabier, nommé Eugène **Lelard**, âgé de soixante ans, déposant sa pipe, s'élança dans l'eau et fut assez heureux pour repêcher l'ouvrier sain et sauf.



Acte de naissance de Jean-Léon Lelard, né le 25 juillet 1823 à Bordeaux, fils de Jean-Joseph Lelard et de Marie-Anne Capette. Le document est écrit à la main en français et mentionne les témoins et le maire de l'époque.

Acte de naissance de Jean Lelard